



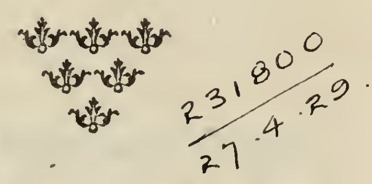
LETTRES ÉDIFIANTES

ET

CURIEUSES,

ÉCRITES DES MISSIONS Etrangeres, par quelques Missionnaires de la Compagnie de JESUS.

XXVIIIe. RECUEIL.



A PARIS, de l'Imprimerie

De H. L. GUERIN & L. F. DELATOUR, rue S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à Saint Thomas d'Aquin.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



AUX

JÉSUITES DE FRANCE.



MES RÉVÉRENDS PERES,

LE VOLUME que j'ai l'honneur de vous offrir, réunira sous vos yeux les

différentes parties du monde que les Miſſionnaires de notre Compagnie arroſent tous les jours de leurs ſueurs, & quelquefois même de leur ſang. La Chine, la Louiſiane, la Cochinchine, la Cayenne, la Perſe, la Syrie, le Tongking, l'Inde, pluſieurs Iſles voiſines du Japon & juſqu'à préſent peu connues, occuperont tour à tour votre attention, ouvriront une vaſte carriere à votre zele, exciteront dans la plupart une émulation ſainte, & pourront ſatisfaire dans tous une louable curioſité.

La premiere Lettre con-

tient une relation fidelle de la mort des Peres Henriquez & de Athemis, *Jésuites, l'un Portugais, & l'autre Italien, qui, pour avoir prêché l'Evangile dans une Province de la Chine, & avoir constamment refusé, au milieu des plus rigoureux tourments, de renoncer à J. C. ont été étranglés dans la prison.*

Je ne crains point que ce récit de leurs combats & de leurs souffrances ralentisse l'ardeur de ceux que le Seigneur appelle à ces régions éloignées. C'est au contraire un puissant attrait que

je leur présente. Je suis sûr que la vue d'un si heureux sort enflammera leur courage ; qu'elle leur inspirera la noble & généreuse envie de cueillir eux-mêmes des palmes si glorieuses. Le sang des Martyrs est une semence féconde, qui ne fait pas seulement éclore de nouveaux Chrétiens, mais qui produit encore de zélés Missionnaires & de nouveaux Apôtres.

La Chine aujourd'hui en a plus besoin que jamais. Quoique la persécution y soit moins violente, il s'en faut de beaucoup que le cal-

me y ſoit entiérement rétabli. On ſe flattoit que l'arrivée de l'Ambaſſadeur du Roi de Portugal changeroit la face des affaires ; que les préſents dont il étoit chargé de la part de ſa Cour, adouciroient l'eſprit de l'Empereur, & que les ſollicitations de ce Miniſtre le rendroient plus favorable à la Religion Chrétienne ; que du moins on obtiendroit quelque protection pour la Ville de Macao, qui eſt le port de preſque toutes les Miſſions de l'Orient, & qui a beaucoup ſouffert des inſultes & des entrepriſes des

Mandarins de Canton. Mais toutes ces eſpérances ſe ſont évanouies, & l'Ambaſſade n'a pas eu, à beaucoup près, le ſuccès qu'on avoit lieu d'en attendre.

Ce fut le premier Mai 1753, que l'Ambaſſadeur [a] *arriva à Pékin. Son interprête fut, ſelon l'intention de Sa Majeſté Portugaiſe, le Pere Hallerſtein* [b], *Jéſuite Allemand, qui vint au-devant de lui juſqu'à Macao, avec le Mandarin envoyé par l'Empereur pour le conduire à Pékin.*

[a] Dom François Xavier d'Aſſis Pachaco Sampayo.

[b] Il eſt Préfet du Tribunal des Mathématiques.

*Dès que l'Ambaſſadeur fut arrivé dans cette Capitale, le Pere Gaubil *, par ordre des Mandarins du Tribunal des verſions, traduiſit en Tartare la lettre du Roi de Portugal; quelque-temps après, l'Empereur ayant donné ſa réponſe en langue Tartare, les Peres*

* Ce célebre Miſſionnaire, Correſpondant de l'Académie des Sciences de Paris, & Membre de celle de Péterſbourg, demeure depuis 35 ans à Pékin. Il y eſt chargé par la Cour de toutes les traductions, ſoit du Latin & de quelques autres langues Européannes, en Tartare; ſoit du Tartare en François, Latin, &c. Son emploi eſt auſſi de mettre en Latin & en Tartare tout ce qui eſt envoyé de la Cour de Ruſſie à celle de Pékin, ou de la Cour de Pékin à celle de Ruſſie. C'eſt une lettre de ce Pere qui m'a fourni tout ce que je dirai ſur l'Ambaſſade de Portugal & ſur les Miniſtre de l'Empereur de la Chine.

Gaubil & la Charme la mirent en latin ; les Ministres se chargerent de la traduire en Chinois ; & le P. Hallerstein, sur les versions Chinoise & latine, en fit une traduction Portugaise. Alors la réponse Impériale fut remise à l'Ambassadeur dans les trois langues, Tartare, Chinoise & Portugaise. Elle étoit écrite en grands caracteres sur une feuille d'un papier distingué, qu'on dit être très-cher, & qui est destiné pour certains ordres de l'Empereur.

Le séjour de l'Ambassadeur à Pékin * *n'a été que*

* Arrivé le 1 Mai, il partit le 8 Juin 1753.

de cinq ſemaines, pendant leſquelles il a eu tout lieu d'être ſatisfaït des honneurs qui lui ont été rendus. En effet, il a eu le bonheur de plaire à l'Empereur. Ce Prince l'a traité pluſieurs fois dans une tente, où lui-même étoit préſent. Il lui a fait voir ſes jardins, la maiſon Européanne qu'il a fait bâtir, les jets d'eau dont le Pere Benoît, Jéſuite François, a eu la direction, & les beaux ouvrages en verre, qu'a faits le Frere de Broſſard, auſſi Jeſuite François. Les ſept Portugais, qui

Il eſt arrivé en Europe en 1755.

avoient le titre de gentils-hommes de l'Ambaſſadeur, tous les laquais, valets, juſ-qu'aux cafres, ont eu cha-cun cinquante taëls, argent fin, avec des pieces de ſoie. Le Majordome, *le Secre-taire d'Ambaſſade & l'Am-baſſadeur, ont eu auſſi leurs préſents; mais l'Empereur en a fait de particuliers à l'Ambaſſadeur, leſquels, quoique de peu de valeur, ſont, dans l'eſprit des Chi-nois, infiniment honorables. De plus, le Frere Attiret a fait ſon portrait par or-dre de Sa Majeſté; & ce portrait ſe garde dans un ap-*

partement du Palais. Enfin les deux premiers Ministres lui ont donné à manger ; ce qui est, à la Chine, une singuliere distinction. Mais ce qui afflige, c'est qu'au milieu de tous ces honneurs, on n'a pas osé parler de notre sainte Religion. Sans doute que les dispositions de la Cour Chinoise ont paru si peu favorables, qu'on a cru dangereux de faire aucune tentative qui eût rapport à cet important objet.

Au reste, comme il est aisé de le penser, une Ambassade aussi extraordinaire occupa quelque temps la Cour

de Pékin, & donna ſouvent aux courtiſans l'occaſion de parler des Puiſſances de l'Europe, & en particulier de la France. Les deux premiers Miniſtres ſur-tout, ont pluſieurs fois marqué au Pere Gaubil, ſoit en particulier, ſoit en public & en préſence de pluſieurs Mandarins & Grands de l'Empire, la haute idée qu'ils ont de la puiſſance du Roi de France, & le deſir qu'a l'Empereur de voir à Pékin un Ambaſſadeur François.

Ils ont rappellé le long & glorieux regne de Louis le Grand, les riches préſents

qu'il avoit faits à Kang-hi, *& l'eſtime de* Kang-hi *pour ce Monarque.* Nous autres Chinois, *diſoient-ils*, nous appellons notre Empire, le Royaume du milieu : Kang-hi *diſoit qu'en Europe* le Royaume du milieu *étoit la France. Les deux Miniſtres ont auſſi paru apprendre avec plaiſir les campagnes du Roi en Flandre, & ils n'ignorent pas que les Rois de France, d'Eſpagne & de Naples ſont deſcendants de Louis le Grand. Ce qu'il faut obſerver, eſt que l'Empereur fut inſtruit ſur le champ de tout ce qu'avoient*

dit ses deux Ministres & de tout ce qu'on leur avoit répondu.

Le premier d'entr'eux est son favori. C'est un jeune homme d'une des meilleures familles Tartares. Son pere & son oncle, qui furent aussi Ministres, étoient l'appui des Européans, & en particulier les protecteurs déclarés des Jésuites François de Pékin. Ils furent des premiers à porter Kang-hi *à faire publier l'Edit de l'an 1692, en faveur de la Religion Chrétienne, & leur nom se voit dans les copies de cet Edit envoyées en Europe.*

Comme ce Miniſtre, en préſence de ſon Collegue & de pluſieurs Grands, avoit parlé le premier de la France, & de l'eſtime ſinguliere qu'on avoit toujours eu à Pékin pour la nation Françoiſe, le Pere Gaubil le fit ſouvenir des divers motifs qui avoient engagé Kang-hi *à donner aux François un grand terrein, pour bâtir leur maiſon & leur Egliſe, avec une ample permiſſion de prêcher. Il lui parla auſſi des voyages des PP. Bouvet & Fontaney en France, & des commiſſions dont l'Empereur* Kang-hi *les avoit*

chargés pour Louis le Grand. Il lui parla encore de l'Edit de Kang-hi, *publié la trente-deuxieme année de ſon regne en faveur de la Religion Chrétienne, & il lui ajouta qu'on ſavoit en France que ſon pere & ſon oncle avoient contribué de tout leur pouvoir à cet Edit; que le Roi ſeroit charmé, s'il pouvoit apprendre que le fils & neveu de ces deux grands hommes entreprenoit de porter l'Empereur régnant à imiter l'Empereur* Kang-hi *ſon grand pere, en favoriſant comme lui la Religion. Le Miniſtre prenant*

alors la parole, dit que les temps étoient bien changés; que lui perſonnellement avoit pour les Européans la même affection que ſon pere & ſon oncle; mais que l'Empereur ne pouvoit pas permettre qu'il y eût des Miſſionnaires dans les Provinces, & qu'ils devoient ſe contenter d'avoir à Pékin une entiere liberté. Il parla enſuite du Fokien *& des Miſſionnaires qui y ont été mis à mort. Il proteſta que l'Empereur avoit été trompé par de mauvais Mandarins, & que déſormais on n'avoit pas à craindre de pareilles injuſtices.*

Le Pere Gaubil ſaiſit cette occaſion de lui rapporter les diverſes calomnies qu'on débitoit tous les jours contre la Religion : il le pria de faire connoître à l'Empereur le faux de ces diſcours impoſteurs ; il lui repréſenta qu'il ſeroit bon que ce Prince fît examiner la Religion Chrétienne, & que les Miſſionnaires puſſent dans les occaſions ſe défendre contre les accuſations ſecretes qui ſeroient intentées contre eux ; qu'il étoit juſte de n'être pas condamné ſans avoir été entendu. Le Miniſtre goûta les repréſenta-

tions du Pere, dit qu'il avoit raiſon, & lui promit de parler à l'Empereur: Venez, *ajouta-t-il,* me voir dans mon Palais, je veux encore avoir un entretien avec vous. *Il finit par lui parler une ſeconde fois d'un Ambaſſadeur de France à la Chine; & le Pere Gaubil lui répondit, comme il avoit déja fait, que ſi l'Empereur ſouhaitoit cette Ambaſſade, c'étoit une affaire qui demandoit bien du temps pour en délibérer, ſoit à la Cour de Pékin, ſoit à la Cour de France.*

Il étoit trop important

d'entretenir ce Miniſtre dans les diſpoſitions avantageuſes qu'il faiſoit paroître, pour ne pas faire la démarche qu'il ſembloit exiger. Le Pere Gaubil ſe rendit quelques jours après dans ſon Palais, & eut avec lui plusieurs converſations fort intéreſſantes.

Il fut d'abord queſtion de l'Ambaſſade de France ; car on revient toujours à ce que l'on deſire. Mais de la part du Pere Gaubil, ce furent auſſi les mêmes difficultés, repréſentées ſous les mêmes couleurs, & avec un plus grand détail. Il dit au Mi-

nistre que le Roi de France savoit soutenir l'honneur & la dignité de sa couronne; que pour le temporel il n'avoit d'autre supérieur que Dieu; qu'il étoit en France avec le même pouvoir que l'Empereur dans son Empire; qu'il falloit donc avant toute chose, dans les lettres, dans les négociations & dans tout le reste, se résoudre à traiter d'égal à égal, comme entre freres & amis; que le Roi de France n'étoit pas un Prince à souffrir qu'on le regardât à la Chine comme un tributaire, ses présents comme des tributs, & ceux

de l'Empereur comme des récompenſes ; qu'il ſeroit très-offenſé, s'il voyoit ſes lettres traitées à la Chine de ſupplique, & ſi les réponſes de l'Empereur avoient le nom d'ordres intimés au Roi. Le Pere Gaubil cita enſuite l'Empereur Tartare Tayt-ſong* *trisayeul de l'Empereur régnant, lequel, dans le temps que les Chinois lui ſuſciterent une guerre injuſte, ſe plaignit amérement, par ſes lettres de la Cour de,*

* Cet Empereur Tartare a régné ſous deux titres ; le premier, de *Tien-ſong* ; le ſecond, de *Tſong-te*. Ces deux titres ſont d'un même Prince, & non de deux Princes différents, comme le prétendent les relations, le P. Duhalde, &c.

Pékin

Pékin & des termes hautains dont on s'y ſervoit en parlant des Princes étrangers.

Le Miniſtre répondit qu'il ſentoit toutes ces difficultés, & qu'il y penſeroit. Puis détournant le diſcours, il voulut que le Pere Gaubil lui parlât de Religion. C'étoit préciſément ce que le Pere ſouhaitoit avec le plus d'ardeur. Il lui expoſa donc en abrégé les fondements de la foi. Il lui dit que dans le temps de pluſieurs Dynaſties cette même Religion avoit été prêchée à la Chine, & il entra là-deſſus dans un détail que le Miniſtre

écouta volontiers. Il lui fit voir ensuite sans peine la grande différence qui se trouve entre l'ancienne doctrine Chinoise, contenue dans les anciens livres, & la doctrine d'aujourd'hui. Il revint après cela aux calomnies débitées contre les Chrétiens; il les réfuta; il tâcha d'effacer de son esprit les soupçons de toute espece, que l'Empereur, &, d'après lui, les Grands, ont sur les Européans qui sont à la Chine : il le conjura avec les plus vives instances de recommander les Missionnaires à l'Empereur, & de le

porter à leur accorder la même liberté que leur donnoient ſon grand-pere & ſon biſayeul. Enfin il lui parla de Saint Louis & des François que ce Prince avoit envoyés à l'Empereur Meng-ko *de la Dynaſtie* Y-ven. *Le Miniſtre apprit avec plaiſir que Louis XV étoit deſcendant de ce ſaint Roi : il promit au P. Gaubil d'examiner avec ſoin ce qu'il venoit de lui dire, & d'en parler à l'Empereur. Le Pere ſe retira, bien ſatisfait de l'attention avec laquelle on l'avoit écouté ; mais bien perſuadé que, malgré les*

bonnes paroles qu'on venoit de lui donner, les Mandarins & les Grands de la Cour de Pékin étant la plupart ſans Religion, n'ayant d'autre Dieu que leur fortune & l'Empereur, & étant d'ailleurs prévenus de divers ſoupçons ſur les Européans & ſur le motif qui les fait venir à la Chine, on ne pouvoit raiſonnablement attendre, ſans un grand miracle, quelque changement favorable à notre ſainte Religion.

Il eſt vrai cependant que l'Empereur donne de temps en temps des marques de diſ-

tinction à quelques-uns des Missionnaires. Content de la conduite du Pere Hallerstein, il a augmenté son grade de Mandarinat, &, en considération du Roi de Portugal & de son Ambassadeur, il a nommé Mandarin du cinquieme ordre le Pere Felix Darocha, Jésuite Portugais, qui demeure à Pékin.

Ce Prince, en élevant ainsi au Mandarinat des Européans, croit avoir fait tout ce qui se peut faire en leur faveur : idée fausse, & qui feroit à la Religion un tort irréparable. Aussi est-ce pour

la détruire que le Frere Attiret s'est déterminé à refuser le même honneur qui lui étoit offert. Jusques-là, ceux qui l'avoient accepté ne l'avoient fait que par contrainte, ou parce qu'ils appréhendoient que leur refus ne fût regardé comme un mépris, & n'irritât l'Empereur; ou parce que ces dignités accréditant les Missionnaires, elles pouvoient les rendre plus respectables à la nation, & les en faire écouter plus favorablement. Ces raisons ont eu sans doute jusqu'à présent le droit de paroître recevables & légitimes. Mais en-

fin il étoit important de désabuser le Prince, & de lui faire connoître que le prix des services qu'on lui rendoit, n'étoient point des honneurs profanes & des biens terrestres, mais uniquement sa protection pour la loi du vrai Dieu & pour ses Ministres. C'est là ce que le Frere Attiret a entrepris de lui faire entendre, & tels ont été les motifs de sa conduite.

Ce Frere, Peintre habile, & qui depuis long-temps travaille sous les yeux de l'Empereur, allant un jour au Palais (c'étoit le 29 Juil-

let 1754,) le Mandarin qui avoit coutume de le venir chercher pour l'y conduire, lui apprit dès le premier abord qu'il venoit d'être fait Mandarin du quatrieme ordre ; & peu après un autre Grand de la Cour lui annonça la même nouvelle. Un ſi haut rang auroit pu tenter un cœur moins religieux. Le premier ſoin du Frere Attiret fut d'implorer le ſecours d'en haut, pour détourner le coup dont il étoit menacé. Il ne vit point l'Empereur de tout le jour, parceque ce Prince ne vint pas à l'endroit où il peignoit.

De retour à l'Hôtel du Comte Miniſtre chez qui il étoit logé, il alla ſe jetter à ſes pieds, & le conjura d'intercéder pour lui auprès de Sa Majeſté, afin qu'il lui fût permis de ne pas accepter l'honneur qu'elle vouloit lui faire. Il lui expoſa enſuite ce que c'eſt que l'état Religieux & le but que ſe propoſent les Européans en venant à travers de ſi grands dangers à Pékin. Le Miniſtre ſurpris d'un refus dont la Chine voit peu d'exemples, fit tout ce qu'il put pour lui perſuader de ſe rendre aux déſirs de l'Empereur ; & le

voyant ferme dans sa résolution : Du moins, *dit-il*, vous accepterez les revenus, si vous ne voulez pas accepter les marques de la dignité. *Mais le Frere aussi désintéressé que modeste refusa constamment l'un & l'autre. A peine s'étoit il retiré, que le Ministre vint dans sa chambre & s'entretint avec lui plus d'une heure, lui faisant différentes interrogations, tantôt sur notre Monarque & notre Royaume, tantôt sur l'état Religieux, &c.*

Le lendemain, l'Empereur, qui s'exerçoit à tirer des fleches avec les Régulos

& autres Grands de l'Empire, fit appeller le Frere Attiret. Dès qu'il le vit sans les marques de sa nouvelle dignité, il demanda en Tartare au Ministre favori pourquoi il n'avoit pas exécuté ses ordres. Le Ministre l'assura qu'il l'avoit fait, & lui rapporta en peu de mots les raisons que le Frere Attiret lui avoit alléguées. L'Empereur fit un signe de tête & ne s'expliqua point d'avantage: mais étant venu l'après-midi dans l'appartement où le Frere a coutume de peindre, il lui fit, sur son refus, plusieurs questions. L'es-

prit-ſaint, ſelon ſa promeſſe, ne manque point en pareilles occaſions d'inſpirer ce que l'on doit répondre. Le Frere ſut ſi bien ſe ménager, que ſans choquer l'Empereur, il refuſa conſtamment l'honneur qu'on vouloit lui faire, réſervant ce qu'il pouvoit avoir de crédit, pour demander dans la ſuite quelque grace plus importante & plus utile à la Miſſion.

Cependant les Jéſuites François ignoroient à Pékin ce qui ſe paſſoit à la maiſon de plaiſance. Ils n'apprirent la promotion du Frere Attiret que par les Tri-

bunaux qui avoient reçu à ce ſujet l'ordre de l'Empereur. Ils étoient dans la crainte & dans une eſpece de conſternation ; mais quelques jours après , ayant été informés par les mêmes Tribunaux du refus perſévérant de ce Frere , & du conſentement qu'y avoit donné l'Empereur , leurs allarmes ſe diſſiperent & firent place à une véritable & ſenſible joie.

Ainſi les Miſſionnaires ſont , comme l'on voit , dans de continuelles alternatives de crainte & d'eſpérance. L'Empereur les aime , ou

plutôt il voit avec plaisir ce qu'ils font pour lui, & il n'est pas, à ce que l'on croit, ennemi de la Religion Chrétienne. Pourquoi donc, dira-t-on, est-elle si violemment persécutée dans un Empire où le Monarque est si absolu? C'est, mes RR. PP. que les Religions étrangeres sont défendues à la Chine par les loix du Pays. De-là vient que, quoique l'Empereur fasse profession de la Religion de Fo*, qui a été apportée des Indes, néanmoins, soit dans les livres qui s'impriment, soit dans les placets qui se présentent,*

on déclame ſans ceſſe contre la Religion de Fo, *comme étant une Religion étrangere, & une peſte dans l'Empire. A la vérité, ce ſont-là d'impuiſſantes clameurs. L'Empereur fait ce qu'il veut. Il entretient ouvertement une quantité prodigieuſe de Bonzes & de Lamas qui ſont les Miniſtres de cette ſecte. Il en a qui le ſuivent par-tout. Ses Palais en ſont infectés ; ils y ſont continuellement occupés à faire des cérémonies bizarres à l'honneur de leur idole ; & c'eſt en vain que les loix de l'Empire les défendent.*

Le Monarque n'a rien à craindre des loix. Mais ce qu'il fait lui-même & ce qu'il autoriſe chez lui, ſi d'autres viennent à le faire & qu'ils ſoient accuſés & condamnés par les Tribunaux, il ſouſcrira à leur condamnation. Il n'eſt donc pas ſurprenant que notre Religion ſainte ſoit miſe à de ſi rudes épreuves, quoique l'Empereur n'ait contre elle aucune mauvaiſe volonté. Que ſeroit-ce, ſi le trône étoit occupé par un Prince dont le cœur eût quelque averſion pour les Miſſionnaires? C'eſt alors qu'on ver-

roit les ennemis de la Foi, levant le masque, les poursuivre, les écraser. Mais tout est dans les mains de Dieu, & le sort des Missionnaires, & les cœurs des Souverains & ceux des peuples. C'est à nous de prier ce Dieu de miséricorde de conserver & d'augmenter un troupeau chéri, pour lequel il envoye jusqu'aux extrêmités de la terre tant d'ouvriers Evangéliques. Qu'il daigne persuader à l'Empereur & aux Tribunaux de la Chine que la foi Chrétienne, bien loin d'être une Religion étrangere, est la

seule que tout l'univers doit embrasser pour arriver au salut.

Voila mes RR. PP. ce que j'ai pour le présent à vous apprendre sur l'état de nos Missions à la Chine. Les autres connoissances que j'ai acquises sur cet Empire, sur les Juifs qui y sont établis, sur la Ville de Pékin &c. je les réserve pour le Recueil que je prépare & qui suivra de près celui-ci.

La seconde lettre du présent volume a pour Auteur le Pere Vivier, Missionnaire dans la Louisiane. Quoique le Canada soit au-

jourd'hui de toutes les parties de l'Amérique Septentrionale celle qui attire le plus notre attention, par les exploits & les ſuccès dont elle eſt le théatre, on ne laiſſera pas de lire avec intérêt ce que dit le Pere Vivier ſur le Miſſiſſipi, ſur les habitations Françoiſes & ſur les Sauvages, & toutes les notions qu'il donne de ce pays immenſe.

La lettre ſuivante n'offre au contraire que de triſtes objets & dont un cœur Chrétien ne peut-être que vivement affligé. La Cochinchine comptoit un nombre

incroyable de Chrétiens; mais cette Mission, une des plus belles de l'Asie, vient d'être en très-peu de temps détruite de fond en comble par une persécution imprévue. L'exemple des traitements que la Chine fait éprouver aux Chrétiens, la haine d'un Mandarin, la perfidie d'un Cochinchinois, un projet de révolte formé par les Chinois répandus dans la Cochinchine ont occasionné ce désastre, & ont été cause que deux cents Eglises ont été renversées, que deux Evêques & tous les Missionnaires sans exception ont été obligés de

s'embarquer & d'abandonner une ſi nombreuſe Chrétienté.

Deux ans après ce funeſte événement, Monſeigneur l'Evêque d'Eucarpie, oubliant les rigueurs qu'il avoit eues à eſſuyer dans le cours de la perſécution, ou plutôt ne s'en ſouvenant que pour en deſirer encore davantage, oſa retourner à la Cochinchine. Il fut admis dans le Palais, eut une audience du Roi, lui expoſa les principaux articles de la Foi Chrétienne, & en fut écouté. La réponſe du Prince fut qu'il embraſſeroit volontiers cette

Religion, ſi elle permettoit la pluralité des femmes. Malgré cet accueil, aſſez favorable en apparence, le Prélat fut bientôt obligé de ſortir une ſeconde fois du Royaume & de repaſſer en France. C'eſt de ſa bouche même que j'ai appris ce détail. Je l'écoutois avec le reſpect qui eſt dû à un Confeſſeur de JESUS-CHRIST *& avec l'admiration que mérite le zele pur & conſtant qui l'anime.*

La quatrieme lettre eſt le récit édifiant d'une entrepriſe du Pere Fauque. Des Negres de Cayenne s'étant ré-

voltés en 1723, avoient choisi un Chef, s'étoient emparés des bois du Monsenery, *& s'y étoient toujours maintenus. De-là ils répandoient au loin la terreur, & par de continuelles recrues ils augmentoient leur nombre de jour en jour. C'étoit un dangereux exemple dans cette colonie, & qui pouvoit avoir des suites funestes. Plusieurs fois on avoit envoyé contre ces rebelles de petits détachements, mais toujours inutilement. En 1749, un Officier de la garnison, habile & courageux*, à la tête*

* Monsieur Préfontaine.

d'une troupe de ſoldats, d'habitants & de mulâtres, avoit été chargé de les découvrir & de les combattre. Il employa à cette expédition cinq ſemaines entieres ; & après avoir parcouru avec des fatigues incroyables plus de trente-trois montagnes, beaucoup de forêts & un pays impraticable, après avoir eu quelques-uns de ſes gens bleſſés, il étoit revenu à Cayenne ſans aucun ſuccès. Enfin, pour délivrer la Colonie de ces ennemis importuns, on étoit ſur le point de faire une derniere tentative, & d'y employer tout ce qu'on avoit de

de forces, lorſque le P. Fauque, perſuadé que le pouvoir de la croix & la ferveur du zele Evangelique gagneroient plutôt ces miſérables que la voie de rigueur, demanda qu'il lui fût permis de les aller chercher, l'obtint, y alla ſeul; par ſes pathétiques exhortations en engagea cinquante-quatre à ſe rendre, & les ramena comme en triomphe à Cayenne.

La cinquieme piece eſt un Mémoire curieux ſur la cire d'arbres. Cette cire, la plus belle de toutes, eſt celle que l'on trouve à la Chine ſur des arbres d'une certaine eſ-

pece, & qui y eſt formée par des inſectes qu'on y applique, ou qui s'y attachent d'eux-mêmes. Les perſonnes qui aiment à connoître les différentes productions de la nature, liront ſans doute ce Mémoire avec plaiſir.

Il eſt ſuivi d'une Lettre du Pere Amyot, Miſſionnaire à Pékin. La deſcription qu'il y fait d'une fête ordonnée par l'Empereur vous donnera une haute idée de la puiſſance, des richeſſes & de la magnificence de ce Monarque.

Je n'ai rien à dire ſur les lettres de Perſe, de Damas & du Tong-king.

La lettre écrite de Pondichery par le Pere Cœurdoux intéresse les arts, & peut donner des vues sur la teinture des toiles, pour parvenir à y rendre les couleurs plus vives & plus adhérentes qu'elles ne le sont en Europe.

Enfin la derniere piece de ce volume est un ample mémoire sur les Isles de Lieoukieou. *Ces Isles avoient été jusqu'ici étrangement défigurées dans les Cartes & les Dictionnaires géographiques. Le Pere Gaubil a trouvé l'occasion d'acquérir des connoissances plus exactes*

de cet Archipel, non-ſeulement pour ſa ſituation, pour les coutumes & les mœurs des habitants, mais encore pour l'hiſtoire de ſes Rois. C'eſt donc ici une notice hiſtorique & géographique d'un pays qui, par rapport à nous, étoit enveloppé d'épaiſſes ténébres; notice par conſéquent importante par elle-même; car tout ce qui contribue à nous inſtruire des diverſes contrées du globle que nous habitons, tout ce qui fait partie de l'hiſtoire du genre humain, ne peut-être indifférent aux ſavants, aux Navigateurs, aux Com-

merçants, à tous ceux dont les vues cherchent à s'étendre au-delà des connoiſſances ordinaires.

Mais, mes RR. PP. c'eſt ſous un autre aſpect que j'enviſage cette ſorte de découverte. Les Iſles dont je parle peuvent devenir dans la ſuite l'objet du zele de quelques-uns de nos Miſſionnaires; & qui ſait ſi il n'y en aura pas d'aſſez heureux pour y porter un jour le flambeau de la Foi, & y donner à Dieu des adorateurs dignes de lui!

D'ailleurs, leur proximité du Japon, de cet Em-

pire où la Religion fut autrefois si florissante, peut ouvrir une nouvelle route pour y rentrer. Depuis longtemps, vous le savez, on a fait pour y pénétrer différentes tentatives. Il y a quarante ans qu'on en fit encore une qui n'est pas venue à la connoissance de l'Europe. Mais toutes ces entreprises ont échoué, & l'on n'a pu y réussir, ni par la Chine, ni par la Corée, ni par la Tartarie Orientale, ni par le pays de Jeço. *Peut-être la Providence y conduira-t-elle par le moyen des Moscovites.*

Ces peuples, qui, sous

l'Empire du Czar Pierre le Grand, découvrirent le Kam-chat-ka , *pensent aujourd'hui à profiter de la possession où ils sont de ce vaste pays pour venir dans les mers de la Corée, du Japon & de la Chine. Ce qui augmente leurs espérances, c'est un événement auquel ils ne pouvoient gueres s'attendre. Des Japonois, ou par naufrage ou autrement, arriverent il y a quelques années à* Kam-chat-ka. *Quelques-uns d'entr'eux furent conduits à Pétersbourg: on les y a instruits de la Foi Chrétienne, & ils y ont été bap-*

tisés. Or les Russes prétendent se servir de ces nouveaux Chrétiens pour établir un commerce avec le Japon; & pour peu qu'en effet ils soient aidés par leurs colonies de Kam-chat-ka, *il est à présumer qu'ils en viendront à bout.*

D'autre part, si les Villes de Manilles & de Macao rétablissent jamais leur ancienne puissance & leur commerce, on pourroit sans beaucoup de peine aborder au Japon par la côte Orientale de l'Isle Formose, ou par les Isles de Lieou-kieou *dont il est ici question, ou*

enfin par les ſept Iſles de Tanaxuma.

Quel bonheur, ſi quelqu'une de ces voies nous mettoit à portée de rentrer dans cet Empire & d'y ranimer le feu ſacré qui y fut apporté par Saint François Xavier! Il y à toute apparence qu'il en reſte encore des étincelles, conſervées avec ſoin dans des familles où le Chriſtianiſme ſe ſera perpétué. Du moins, il eſt doux de ſe livrer à ces flatteuſes eſpérances, & de croire que la Foi perſécutée à la Chine pourra ſe dédommager des pertes qu'elle y fait, en répandant ſa

lumiere ſur les Iſles qui en ſont voiſines.

Il ne me reſte plus, MM. RR. PP. qu'à vous informer, en finiſſant cette lettre, des pertes que nos Miſſions ont faites par la mort de quelques-uns des ouvriers Evangéliques qui cultivent ces nouvelles Chrétientés. Comme ils s'y ſont diſtingués par leur zele & par leurs talens, & qu'ils n'ont annoncé JESUS-CHRIST *que par de grands exemples, n'eſt-il pas juſte de jetter quelques fleurs ſur leurs tombeaux, & de faire connoître au monde leurs vertus? Ces vertus*

ſimples & pures, ſublimes mêmes & héroïques, pourront ſervir de modele à ceux d'entre nous qui ſe tranſportent chez les nations éloignées pour leur ouvrir les ſources du ſalut.

Le premier dont j'ai à vous entretenir eſt le Pere Jean-Marie de Mailla mort à Pékin le 28 Juin 1748, dans la ſoixante & dix-neuvieme année de ſon âge. Il étoit né à Moiran, Dioceſe de Grenoble, d'une ancienne & illuſtre famille du Bugey. Il eut, pour entrer dans notre Compagnie, bien des obſtacles à ſurmonter. Il en

triompha, & dès les premieres années il annonça ce qu'il ſeroit un jour, par une tendre piété, par un zele ardent pour le ſalut des ames, & par un attachement inviolable à ſa vocation.

Après avoir demandé inſtamment la Miſſion de la Chine, il l'obtint en 1701, & conſacra ſes jours à la converſion de ce vaſte Empire. Il arriva à Macao au mois de Juin 1703, & ſe rendit enſuite au port de Canton. Là il travailla avec ardeur à acquérir la connoiſſance de la langue & des caracteres. Il ſe mit au fait des mœurs,

de la Religion, de l'Histoire & des anciens Livres de la nation. Il devint habile dans ce qu'on appelle l'érudition Chinoise; mais uniquement dans la vue de travailler avec plus de succès au salut de ces peuples idolâtres.

L'Empereur Cang-hi *informé des talents du Pere de Mailla, le choisit pour faire, avec les P P. Regis & Hinderer, Jésuites François la Carte des Provinces du* Ho-nan, Hou-koang, Fokien, Kiang-nan, Tche-kiang *& de l'Isle* Formose. *A la faveur de cette carte, le Pere*

ſit une Miſſion preſque continuelle dans ces contrées. De retour, il fut obligé de rendre compte de ſon travail à l'Empereur lui-même qui en parut extrêmement ſatisfait ; tandis que, de ſon coté ce Pere étoit ſurpris de voir un Empereur Tartare, inſtruit des fondements de la Géométrie, de la Géographie & de l'Aſtronomie. En conſéquence de cette converſation, le Prince l'attacha à ſon ſervice & voulut qu'il demeurât dans notre réſidence Françoiſe de Pékin.

Ce fut alors que le Pere de Mailla, quoiqu'âgé d'en-

viron 50 ans, s'appliqua à l'étude de la langue Tartare, & qu'il y fit en peu de temps des progrès, qui nous ont enfin procuré en François la grande histoire Chinoise depuis la fondation de l'Empire jusqu'à la Dynastie régnante. Ce n'est point une composition de ce Missionnaire; mais la traduction d'une histoire faite à la Chine & traduite en Tartare par les ordres, les soins, & sous l'inspection du grand Kang-hi. *Le livre traduit s'appelle* Tong-kien-kang-mon. *Il s'en trouve des exemplaires Chinois à Paris;*

ainsi l'on est en état de confronter avec le texte original cette traduction Françoise. Ce qui la rend encore plus estimable, c'est qu'elle est accompagnée de plusieurs notes également curieuses & utiles.

Le Pere de Mailla avoit fait précéder son ouvrage d'une savante Préface, où il rend compte de la Littérature Chinoise & de l'authenticité de son histoire. On a cette Préface, & Monsieur Freret, à qui elle avoit été communiquée en a fait un grand usage dans les dissertations qu'il a données sur l'histoire & la Chronologie Chinoises.

Au reſte le manuſcrit entier eſt aujourd'hui dans la Bibliotheque du College à Lyon & peut former pluſieurs volumes in-folio.

Après ce grand ouvrage, le zele du Pere de Mailla lui fit concevoir & exécuter le glorieux deſſein de compoſer en Chinois différents livres ſur la Religion. Il y en a de controverſe pour réfuter les erreurs des Tartares & des Chinois, & pour prouver les myſteres de la Foi Chrétienne : d'autres contiennent des méthodes pour catéchiſer, des prieres pleines de piété & d'onction, des re-

gles de conduite pour les divers états, & les exercices de Saint Ignace. Le plus considérable de tous est l'abrégé de la vie d'un Saint, pour chaque jour de l'année, avec des méditations sur les Evangiles des Dimanches, sur la Passion & les autres Mysteres de J. C. & de la sainte Vierge. A cette facilité de composer en Chinois, il joignoit le don de la parole ; & ce talent accompagné d'une patience inaltérable, d'une douceur vraiment Chrétienne & d'un zele que rien ne rebutoit, lui acquit l'estime, la confiance & l'affection des

peuples. C'eſt lui qui a le premier introduit à Pékin la dévotion au Sacré Cœur de Jeſus ; qui y a établi des aſſociations de Chrétiens Tartares & Chinois, & qui pendant plus de 28 ans, & juſqu'à ſa mort, a eu ſoin de la Congrégation du Saint Sacrement ; jouiſſant toujours d'une ſanté parfaite, malgré les travaux & les fatigues que lui cauſoient des occupations ſi multipliées.

Enfin, dans le mois de Février 1748, étant tombé malade, il reconnut le premier le danger où il étoit, & il recueillit toutes ſes forces

pour ſe diſpoſer à la mort. Confeſſion générale, réception fréquente des Sacrements, diſcours continuels de piété, tout repréſentoit en lui un Religieux Saint qui a paſſé ſa vie dans l'exercice conſtant d'une haute vertu.

Dès que les Chrétiens eurent appris ſa mort, ils vinrent en foule à la maiſon des Jéſuites François. On en vit plus de 600 accompagner comme en triomphe juſqu'à la ſépulture le corps du ſaint Miſſionnaire. Quelques-uns d'entr'eux, diſtingués par la dignité de Man-

darin, parurent dans les rues de Pékin en habit de deuil, tandis que d'autres accompagnoient la niche où l'on avoit mis ſur un ſatin jaune l'ordre de l'Empereur qui portoit que pour les funérailles du Pere il ſeroit donné de la part de Sa Majeſté quinze cents livres de notre monnoie. Quand on fut arrivé à l'endroit de la ſépulture, à deux lieues de la Capitale, la modeſtie, l'ordre & la triſteſſe répandue ſur le viſage de plus de 700 Chrétiens qui marchoient gravement en récitant des prieres, formoient un ſpec-

tacle des plus touchants. Monſeigneur l'Evêque de Pékin termina cette lugubre cérémonie par un diſcours où il indiquoit les travaux du Pere de Mailla, le grand nombre des baptêmes qu'il avoit procurés, ſoit d'adultes, ſoit d'enfants moribonds; & ſur tout il inſiſta ſur les vertus, la ſainte vie, & la précieuſe mort du reſpectable Miſſionnaire.

La Miſſion de la Chine perdoit en lui un homme Apoſtolique qui terminoit une longue & laborieuſe carriere. Deux ans après, un autre ſujet, qui commençoit

la sienne, & qui donnoit les plus grandes espérances, lui fut enlevé à la fleur de son âge. Il se nommoit Philippe, Stanislas Cang. *C'étoit un de ces jeunes Chinois qui ont éte élevés en France au nombre de cinq, que tout Paris à vus au College de Louis le Grand, & qui depuis sont entrés dans notre Compagnie.*

Il n'avoit pas douze ans quand il se détermina à quitter sa patrie, à passer des mers immenses pour se mettre en état, dans le sein du Christianisme, de travailler avec fruit au salut de ses

compatriotes. Cette action, quelque merveilleuse qu'elle fût dans un Chinois, n'étoit pas surprenante de sa part. Il étoit d'une famille où l'héroïsme Chrétien s'est montré dans tout son jour. Son pere, dans les dernieres persécutions, en a donné les preuves les moins suspectes. Il a souffert pour la Foi, & avec une fermeté digne des premiers martyrs, les prisons, les mauvais traitements, la perte de ses charges & de ses biens.

Les heureuses dispositions que le Frere Cang *avoit apportées en France s'y perfectionnerent*

fectionnerent chaque jour. La justesse de son esprit lui fit faire de rapides progrès dans l'etude des langues Françoise & Latine ; la douceur de ses mœurs le faisoit aimer de tous ceux qui fréquentoient le College de Louis le Grand ; sa piété l'en faisoit respecter ; & le nombre des prix qu'il a remportés sous les yeux du public, causoit une surprise qui alloit jusqu'à l'admiration.

Mais les infirmités qui lui survinrent lui faisant traîner une vie languissante, on jugea à propos de le renvoyer à la Chine , dans l'es-

pérance que l'air natal pourroit rétablir ſa ſanté. On le joignit au Pere Paul de Lieou, *auſſi Chinois, & on les confia tous deux aux ſoins du Pere Amyot qui partoit pour Macao.*

Pendant les ſix mois qu'il paſſa ſur le vaiſſeau, il ne s'occupa que de la priere & de l'étude; & comme on l'exhortoit à prendre un peu de diſſipation, il entreprit de faire un Journal poétique de ſon voyage, &, ſans le ſecours d'aucun Dictionnaire, il compoſa ſur ce ſujet environ deux cents vers latins, leſquels, au rapport du P.

Amyot qui les conserve, sont frappés au coin de la plus brillante poésie, & paroissent plutôt être le fruit des études d'un Européan cultivé, que le simple amusement d'un Chinois. Cette partie de la belle Littérature avoit en effet pour lui plus de charmes qu'aucune autre. Il y eût passé volontiers une partie de son temps, s'il n'avoit été convaincu qu'il en étoit redevable à des objets plus importants. Aussi fit il céder son goût à ses devoirs, & l'on eut la consolation de lui voir remplir sur le vaisseau ceux de son état, avec

autant d'exactitude qu'il l'eût pu faire dans la maison même du Noviciat.

Cependant ses maux augmenterent, & le 23 Juin 1750, il commença à perdre l'espérance de revoir jamais les lieux où il avoit pris naissance. Il en fit à Dieu un sacrifice, qui dans son esprit & dans son cœur alloit de pair avec celui de sa vie ; car s'il avoit quelque passion, on peut dire que l'amour excessif de sa patrie est la seule qu'on lui ait connue. Excepté la Chine, tout lui étoit indifférent dans le monde. Serai-je

comme Moyſe, *diſoit-il au Pere Amyot avec cette ſérenité qui ne l'a jamais abandonné ?* Je verrai donc la terre promiſe, ſans pouvoir y entrer ! Mais, *ajoutoit-il*, je ſuis parfaitement réſigné à la volonté du Seigneur. J'ai ſuivi ſa voix ; j'eſpere tout de ſa miſéricorde.

Quelque temps après, il reçut avec la piété la plus édifiante les Sacrements de l'Egliſe. Il demanda enſuite au Pere Amyot de s'engager par les vœux de Religion, ce qui lui fut accordé. Enfin revêtu des habits

de la Compagnie, que par un preſſentiment il avoit voulu mettre peu d'heures auparavant, il expira doucement vers les ſept heures du ſoir, emportant, avec la précieuſe innocence, le mérite de s'être ſacrifié de cœur & d'eſprit comme une victime d'holocauſte pour la gloire de ſon Dieu. Il étoit dans la vingt-deuxieme année de ſon âge, & la deuxieme depuis ſon entrée au Noviciat. Le vaiſſeau ſe trouvoit alors aux environs du détroit de Banca.

La nouvelle de ſa mort affligea ſenſiblement tout l'é-

quipage. On n'entendoit que des éloges de ſa vertu & de ſes rares qualités. La précieuſe mort ! *s'écrioit-on ;* & quel dommage qu'un auſſi excellent ſujet ait été enlevé ſi jeune. *Mrs. les Officiers & Subrecargues honorerent de leur préſence la cérémonie de ſes obſeques, & le Capitaine lui fit rendre, par quelques décharges de canon, des honneurs qui ne ſont dus qu'aux perſonnes en place.*

Ainſi, mes RR. PP. dans le temps même où les beſoins ſe multiplient, & où la moiſſon devient plus difficile à recueillir, le Seigneur, qui

veut éprouver ſes ſerviteurs, prive les Miſſionnaires déja établis dans ces pays lointains, des ſecours qui leur arrivoient & qui leur paroiſſoient ſi néceſſaires. C'eſt ce qu'on a éprouvé auſſi, l'année derniere, dans le Canada.

Le Pere Regis Billiard ne faiſoit que d'entrer dans cette Miſſion. Ses talents & ſon zele promettoient les fruits les plus conſolants. Il n'étoit agé que de 34 ans, lorſque le Seigneur l'a appellé à lui pour le récompenſer de ſes travaux.

Dès ſes plus tendres an-

nées il eut un vif desir de s'employer à la conversion de peuples barbares. Pour le satisfaire, il sollicita ardemment son entrée dans la Compagnie, &, sa famille s'y étant opposée, il prit la résolution de passer en Canada, uniquement dans le dessein de s'attacher à quelque Missionnaire, pour l'aider dans l'exercice de ses fonctions en qualité de Catéchiste, & il eut le courage de l'exécuter. Là, voyant de ses propres yeux la vaste étendue du champ du Pere de famille qui, faute d'ouvriers, ne pouvoit être en-

tiérement cultivé, il repaſſa en France, obtint de ſes parents la permiſſion qu'il avoit juſqu'alors vainement ſollicitée, entra au Noviciat, & s'y diſtingua par une ferveur ſinguliere & une parfaite régularité. Dès qu'il eut achevé ſon cours de Philoſophie, il obtint d'aller en Canada enſeigner les humanités, afin d'être plutôt employé au miniſtere Evangélique. Une année de maladie fit juger que le changement d'air étoit néceſſaire au rétabliſſement de ſa ſanté. On le renvoya donc en France, où en finiſſant le

cours de ſes études, il acheva auſſi de recouvrer ſes forces.

Il n'avoit pas perdu de vue ſa Miſſion chérie. Auſſitôt qu'il fut libre & en état de s'y conſacrer, on ſe rendit à l'empreſſement de ſes deſirs. Le vaiſſeau qui le portoit en Canada, reſſentit les premiers effets de ſon zele, & l'on ne peut exprimer ni les grands exemples qu'il y donna, ni les grands biens qu'il y fit.

Arrivé à Québec, les beſoins de la Miſſion Iroquoiſe, déterminerent à l'y envoyer, pour travailler au progrès de l'Evangile par-

mi cette nation. Il ſacrifia donc à l'obéiſſance l'attrait particulier qui le portoit depuis long-temps à demander la Miſſion des Eſquimaux, peuple dont la barbarie a juſqu'ici réſiſté à toutes les tentatives de nos plus fervents Miſſionnaires.

Auſſi-tôt qu'il ſe fut rendu chez les Iroquois, il ſe mit à étudier ſérieuſement les premiers principes de la langue ; & à peine en avoit-il une légere teinture, qu'il s'enfonça dans les forêts, & paſſa tout l'hyver avec une troupe de Sauvages. On conçoit aiſément ce qu'il eut à ſouffrir au milieu de cette

nation idolâtre ; leur langue, en grande partie, lui étoit étrangere ; il étoit ſeul dans les bois, ſans autre reſſource que celle de la Providence, & pendant la ſaiſon de l'année la plus rigoureuſe.

Après un eſſai ſi pénible, le Pere Billiard s'offrit pour établir, à vingt-cinq lieues au Sud du Sault Saint Louis, une nouvelle Miſſion qu'il appella la Miſſion de Saint Regis, & où il attira quelques familles Iroquoiſes, qui lui paroiſſoient peu éloignées du Royaume de Dieu. Cette entrepriſe réuſſit au-delà de ſes eſpérances. Il

y aſſembla bientôt un troupeau aſſez nombreux pour former un Village, qui groſſit encore chaque jour. En effet, ces Néophytes ont un zele & un induſtrie ſinguliere pour attirer parmi eux de fervents Proſélites, qu'ils vont chercher eux-mêmes, & qu'ils amenent de fort loin. Le Miſſionnaire tranſporté de joie, leur faiſoit le plus charitable accueil, & n'épargnoit rien pour les fixer auprès de lui.

Il eût été à déſirer que ſes forces euſſent répondu à ſon courage. Mais les fatigues qu'il eſſuya pour donner quelque conſiſtance à cet

établiſſement, ruinerent entiérement ſa ſanté. Il revint donc à Montréal après deux ans, mais tellement épuiſé, que tout ce qu'on put faire pour opérer ſa guériſon, ne contribua qu'à prolonger ſes jours de quelque mois. Il y avoit déja quelque temps, que, pour avoir la conſolation de mourir au milieu des Sauvages, il s'étoit fait tranſporter au Sault de S. Louis, lorſque, le danger devenant plus preſſant, il vit avec une réſignation parfaite les approches de ſa derniere heure, & rendit à Dieu ſon ame, munie des derniers Sacrements, purifiée par une lon-

gue maladie & véritablement embraſée d'un zele Apoſtolique.

Tels étoient, mes RR. PP. les Ouvriers Evangéliques que nous regrettons. Je n'en ai tracé le portait que d'après les mémoires fideles qui ont été envoyés en Europe. Daigne le Seigneur leur donner des ſucceſſeurs qui leur reſſemblent.

Je ſuis avec beaucoup de reſpect dans l'union de vos Saints Sacrifices,

MES RÉVÉRENDS PERES,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, L. PATOUILLET, de la Compagnie de Jeſus.



LETTRE DU PERE FORGEOT, MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

Au Pere Patouillet, de la même Compagnie.

A Macao le 2 Décembre 1750.



ON RÉVÉREND PERE;

La paix de notre Seigneur.

VOUS avez publié dans le dernier Recueil des Lettres édifiantes une relation détaillée de la cruelle persécution qui s'al-

luma en 1746 dans la province de *Fokien.* Il eſt juſte de vous apprendre aujourd'hui quelles en ont été les ſuites affligeantes; avec qu'elle incroyable rapidité elle s'eſt communiquée à la province de Nanking, & les triſtes ravages qu'elle y a cauſés.

Cette province eſt de tout l'Empire de la Chine celle où la ſemence Evangélique a produit juſqu'à ce jour les fruits les plus abondants. Au commencement de la perſécution, l'on y comptoit encore environ ſoixante mille des Chrétiens, cultivés par les ſoins Apoſtoliques de huit Miſſionnaires de notre Compagnie, ſous les auſpices de Monſeigneur Dom Franciſco *Deſtaroza* de Viterbe, Evêque de Nanking, de l'Ordre de Saint François. Malgré les Edits des Empereurs, la religion faiſoit chaque jour des pro-

grès sensibles, & les Missionnaires, quoique proscrits, en gardant l'*incognito*, s'acquittoient assez paisiblement des fonctions de leurs ministere : mais les premieres secousses de la persécution qui se firent sentir au commencement de 1747, les obligerent à plus de précaution. Des ordres venus de la Cour donnerent occasion aux recherches qui se firent alors. On prit dans divers endroits plusieurs Chrétiens ; ceux de *Kia-king* & de *Hang-tcheou* déclarerent dans les examens qu'ils subirent, que le Pere Antoine Joseph Henriquez, Missionnaire de notre Compagnie, étoit venu depuis peu les visiter, & dans le même temps un mauvais chrétien sacrifiant son honneur & sa religion à son animosité, accusa ce Pere en différents tribunaux.

L'occaſion de cette perfidie fut un intérêt conſidérable qui étoit en litige entre lui & un de ſes parents. Vivement choqué que le Pere ſe fût déclaré pour la juſtice contre l'iniquité de ſes prétentions, il ſe porta à cet excès. L'accuſation fut reçue favorablement au Tribunal du Vice-Roi de la province nommé *Ngan-ning*, grand ami de *Tcheou-hio-kien*, ci-devant Vice-Roi du *Fokien* & premier moteur de la perſécution. Les ſatellites dépêchés par le Vice-Roi, pour ne point manquer leur coup, ſe déguiſerent. L'accuſateur qui les accompagnoit, connu juſqu'alors comme chrétien, ne contribua pas peu par ſa préſence à accréditer la fourberie. Ils entrent dans la maiſon d'un chrétien, & demandent un certain Philippe *Vang*. Une eſclave

trompée par leur extérieur dissimulé, indiqua aussi-tôt la maison où il étoit. On l'y trouva; & sa prise entraîna celle du Pere Tristan de Athemis dont il étoit le domestique.

Ce Missionnaire de notre Compagnie venoit de dire la sainte Messe, & étoit occupé à son action de graces, lorsque les gardes entrant tumultuairement dans la maison qui lui servoit d'asyle, le chargerent de chaînes : on se saisit en même-temps de Joseph *Tang*, chrétien Chinois, qui a renouvellé dans le *Nanking* les exemples de foi vive, de constance héroïque, & d'attachement inviolable pour ses peres & ses maîtres, que le Chinois Ambroise *Co* venoit de donner récemment dans le *Fokien*. Cette premiere scene se passa le 11 Décembre 1747.

Encouragés par ce succès inespéré, ces persécuteurs n'en devinrent que plus ardents à la poursuite du Pere Henriquez : car c'étoit à lui, comme Supérieur & Chef, qu'on en vouloit particuliérement. Ce Pere fut instruit des recherches qu'on faisoit pour se rendre maître de sa personne, & il crût pouvoir s'y soustraire & assurer sa retraite, en passant de sa barque sur celle d'un gentil. Ce moyen lui eût sans doute réussi : mais apprenant la détention du Pere de Athemis, la charité lui fit oublier son propre danger. Le temps précieux dont il pouvoit profiter pour échapper aux poursuites, il l'employa à prendre des arrangements pour adoucir à son confrere les rigueurs de sa prison ; & ce ne fut qu'après avoir satisfait sur ce point son

ingénieuse charité, qu'il se retira à *Kia-king*. A peine étoit il passé sur la barque du gentil, que les satellites arriverent & se saisirent de la sienne. Le Vice-Roi averti donna de nouveaux ordres ; on redoubla les perquisitions ; enfin le Pere Henriquez & son compagnon sont découverts, enchaînés, & conduits prisonniers à Sou-tcheou le 21 Décembre 1747.

Les deux Peres furent réunis dans la même prison : & aussitôt le *Tchi-fou*, ou Gouverneur de la Ville, examina leur cause. Ce Mandarin, sans passion, les traita avec beaucoup de distinction, & ses informations furent favorables ; mais le Vice-Roi *Nganning* trop intéressé à les trouver coupables, pour qu'ils fussent innocents, prit une conduite tout opposée. On voulut

d'abord faire un crime au Pere de Athemis d'une carte des Missions du *Kian-gnan*, qui se trouva parmi ses papiers comme d'un indice de rébellion. Ce soupçon chimérique s'étant évanoui, le Vice-Roi prit de nouvelles mesures pour flétrir l'innocence reconnue & attestée par le *Tchi-fou*. Il établit un nouveau Tribunal de trois Mandarins qui devoient connoître de cette affaire. Les Peres ne tarderent pas à subir les examens ou interrogatoires, & reconnurent d'abord dans leurs Juges les caracteres de passion, qui ne laissent à l'innocence d'autre ressource que le témoignage d'une conscience pure, & la patience à souffrir pour la justice.

Le premier examen se fit le 16 de la premiere Lune 14 de Fevrier 1748. Les Peres Hen-

riquez & de Athemis, Joseph *Tang*, Philippe *Vang*, & autres Chrétiens y furent appellés: les principaux points de l'interrogatoire furent.

1°. D'où les Missionnaires tiroient leurs subsistances; l'intérêt, passion dominante du Chinois, ne lui permet pas de croire que d'autres motifs puissent engager les Missionnaires à passer les mers, & à s'arracher à ce qu'ils ont de plus cher. La réponse des Peres fut que leur propre argent fournissoit à leur nourriture & à leur entretien.

2°. On demanda aux deux Peres, si le Pape & leur Roi savoient qu'ils fussent à la Chine? La réponse fut négative.

3°. Pour quelle fin ils y étoient venus? Ils repondirent que c'étoit pour procurer aux Chinois la connoissance du vrai Dieu,

de la véritable Religion, & la jouiſſance des biens éternels promis à ceux qui embraſſoient & pratiquoient cette Religion ſainte, & pour les garantir des peines éternelles, inévitables pour tous ceux qui ne l'embraſſoient pas. Voilà quels furent les points principaux ſur leſquels roula le premier examen.

Le deuxieme examen ſe fit le 22 de la même Lune 2 de Fevrier 1748. Dans celui-ci on interrogea Joſeph *Tang*. Ce généreux Chrétien, au milieu d'une queſtion douloureuſe, rendit gloire à la vérité. Quinze ſoufflets & vingt coups de marteau rudement aſſenés ſur les entraves qui lui ſerroient les chevilles des pieds, furent le prix de ſon zele a défendre l'honneur de la Religion. Il ſubit dans divers examens juſqu'a ſept fois la tor-

ture, ſans jamais proférer une parole qui démentit ſa conſtance, ou qui pût répandre quelque ombre ſur la conduite des Miſſionnaires.

Phillippe *Vang*, aux mêmes interrogations donna les mêmes réponſes, & reçut le même traitement avec la même fermeté. Celui-ci en diverſes occaſions, fut appliqué trois fois à des tortures rigoureuſes, & ſoutint toujours avec une conſtance égale les intérêts de la Religion & de ſes maîtres. Mais ces beaux exemples ne furent pas ſuivis de tous. Trois autres Chrétiens intimidés du traitement fait aux deux premiers ſuccomberent, avant même qu'on les mît à l'épreuve.

Les 27, 28, 29, de la même Lune, 25, 26, 27 Fevrier 1748, nouveaux examens avec les mê-

mes cérémonies; le Pere Henriquez y fut chargé des imputations les plus odieuſes. Quarante ſoufflets appliqués avec fureur, trois tortures conſécutives, vingt-quatre coups de marteau ſur les bois avec leſquels on lui ſerroit les chevilles des pieds, furent employés par les Juges iniques, pour extorquer la confirmation des dépoſitions fauſſes qu'ils avoient arrachées par les mêmes voies de violence & de cruauté. Le Pere Henriquez n'oppoſa à tant de rigueur qu'un ſilence profond & une patience inaltérable.

Dans le même temps qu'on prit les deux Miſſionnaires, les ſatellites, par l'ordre des Mandarins, ſe ſaiſirent auſſi de pluſieurs Chrétiens de l'un & de l'autre ſexe, parmi leſquels il y avoit de jeunes Vierges dont

la plupart étoient élevées dans la maison d'une veuve nommée Livie *Chin*, respectable par sa vertu : elle leur servoit de Supérieure & de Maîtresse pour les former & les instruire. Son âge, titre de respect à la Chine plus que par-tout ailleurs, la fit épargner. Mais comme elle avoit pris pour ses jeunes éleves les sentiments d'une mere tendre, voyant ces innocentes brebis emmenées par ces loups cruels, elle les suivoit dans les rues, & les accompagnoit de ses pleurs & de ses gémissements. Affligée sur-tout que son âge fût pour elle un titre d'exclusion : *Malheureux*, disoit elle aux satellites, *pourquoi, m'épargnez vous? Leur crime est le mien : je suis Chrétienne comme elles*. Ses vœux ne furent point écoutés, & les jeunes Vierges furent conduites sans elle

dans la prison. Les persécuteurs espérants tout de la timidité & de la foiblesse de leur sexe, voulurent les obliger à renoncer à la Religion. Pour cet effet on étend à terre des images saintes qu'on avoit arrachées des oratoires des Chrétiens. On veut les forcer à les fouler aux pieds. Elles au contraire rangées en haie tout au tour, se jettent, comme de concert, à genoux, pour leur rendre, par un culte public & religieux, un témoignage plus authentique de la vivacité de leur foi & de leur respect profond pour ces objets de leur créance. En vain on leur donne plusieurs coups sur la plante des pieds pour les obliger à sortir d'une posture si édifiante : elles demeurent immobiles dans la même situation, malgré la douleur de ce suppli-

ce plus grand qu'on ne peut l'imaginer, pour une femme Chinoiſe, dont le pied mis à la gêne depuis l'enfance, eſt d'une délicateſſe proportionnée à ſon incroyable petiteſſe.

La fureur de ces perſécuteurs, avant que de ſe déchaîner contre des Vierges jeunes & timides, s'étoit eſſayée ſur les Miſſionnaires, mais à ſa honte. Elle avoit été plus efficace contre quelque mauvais Chrétiens. Voici comme ſe paſſa cette triſte ſcene. D'abord, des ſatellites jetterent ſacrilégement par terres les images de notre Seigneur & de la très-Sainte Vierge; enſuite on ſe mit en devoir de forcer, & Miſſionnaires & Chrétiens, à profaner les Symboles auguſtes de leur religion, en les foulant aux pieds. Je ne ſais quel air de douceur & de vertu avoit

rendu ces génies farouches plus traitables à l'égard du Pere Trifstan de Athemis : soit respect pour sa personne, soit crainte de donner un nouvel éclat à sa vertu, ils l'épargnerent dans cette occasion comme dans la plupart des précédentes. Enhardis contre le Pere Antoine-Joseph Henriquez par les cruautés mêmes qu'ils avoient déja exercées sur sa personne, & le trouvant infléxible aux sollicitations, quatre des satellites se mettent en devoir de le prendre & de le traîner par force sur les saintes images. Mais ramassant alors tous ses esprits, il résista avec tant de vigueur, parla avec tant de véhémence, que les boureaux étonnés de trouver tant de force dans un homme épuisé par les tortures, n'oserent pousser plus loin leur attentat.

Tant de fermeté ne fut pas capable d'en inspirer au malheureux Charles *Su*, Chinois, honoré du titre de Bachelier. Il obéit à la premiere sollicitation, & foula aux pieds les saintes images avec ce sang froid propre d'une ame affermie dans le crime, & dont ce n'étoit pas le coup d'essai. C'est, dit-on, le même qui avoit accusé le Pere Henriquez au Tribunal du Vice-Roi. Joseph *Tang* fut au contraire inébranlable. *Seigneurs*, dit-il à ses Juges, *ce que vous m'ordonnez de profaner, a été & sera toujours l'objet de mon culte & de ma vénération ; mon corps & ma vie sont en votre disposition : plutôt être mis en pieces que de me souiller par une telle abomination.* On ne le pressa pas davantage. On passa à Philippe *Vang*. Il étoit si maltraité des tortures

précédentes, qu'il ne pouvoit qu'à peine se soutenir. Le Pere Henriquez craignant quelque foiblesse de l'état pitoyable où il le voyoit réduit, lui cria : *Oh Philippe! Si tu t'aimes toi-même, si tu veux sauver ton ame, n'obéis point à ce commandement impie, fixe tes regards sur le Ciel d'où te viendra le secours.* Encouragé par ces paroles, il résista à toutes les sollicitations avec une invincible fermeté.

Les examens étant finis, & la cause instruite selon les vues du Vice-Roi, il ne tarda pas à porter la sentence. Habile courtisan, instruit des dispositions du Prince, il n'ignoroit pas que persécuter les Chrétiens, sévir contre les Missionnaires, c'étoit le flatter par un endroit sensible. Ce motif puissant, & celui de sa haine particuliere, dicte-

rent la sentence inique qu'il envoya à l'Empereur & dont voici le précis. » Moi Bassal de vo-
» tre Majesté, instruit que *Vang-*
» *ngan-to-ni* (nom du Pere Antoi-
» ne Joseph Henriquez) en-
» seigne une doctrine erronée,
» & trouble le peuple, je l'ai
» fait prendre. Cet Européan,
» après avoir passé la mer, ar-
» riva à *Tehao-ven* le quinzie-
» me de la premiere Lune, 2e
» année *Kien-long*. Il y a débité
» une loi qui contient divers
» points sur la vie, la mort, le
» Paradis, l'Enfer, & autres
» faussetés de cette nature. Il y
» a trompé plusieurs personnes
» par cette doctrine, & les a en-
» gagées dans cette loi qu'il a
» prêchée dans plus de vingt
» Villes ou Cités. Je donne avis
» qu'on a pris aussi *Tan-fan-tsico*
» (nom du Pere Tristan de Athe-

» mis) lequel vint demeurer au
» même endroit la neuvieme an-
» née *Kien-long*, & a prêché auſſi
» cette même loi dans huit Vil-
» les ou Cités. Conformément
» aux loix de l'Empire, ces deux
» Européans doivent être étran-
» glés. » Suit la ſentence portée
contre divers Chrétiens. Quatre ont été condamnés à l'exil : de ce nombre étoit Joſeph *Tang* qui mourut dans la priſon, des mauvais traitements qu'il avoit eſſuyés : d'autres à cent coups de bâton ; pluſieurs à quatre-vingt ; quelques-uns à quarante.

La ſentence du Vice-Roi ayant été confirmée par l'Empereur, l'exécution ſuivit de près l'arrivée du courier qui en apporta la nouvelle. Ce fut le 12 Septembre 1748. Ce jour là, le geolier accompagné d'un des

bourreaux ou satellites, entra dans la prison. On commença par tirer les lits & répandre la paille à terre. Ces nouvelles dispositions rendirent les Peres attentifs, & leur firent juger que l'heure de consommer leur sacrifice n'étoit pas éloignée. Le geolier voulut leur déguiser la raison de ce nouvel arrangement, en leur disant, que le Mandarin qui présidoit aux prisons devoit ce jour-là les venir visiter. Un boureau qui entra sur ces entrefaites avec des cordes en main pour lier les deux Confesseurs, n'y fit point tant de façon : *Nous allons, leur dit-il d'un ton moqueur, vous envoyer dans votre Paradis, jouir de la félicité éternelle que vous vous promettez.* Les Mandarins ne tarderent point à arriver. Suivant la coutume de la Chine on sert à manger aux

patients avant l'exécution. Cet ufage fut obfervé à l'égard des deux Miffionnaires. Comme ils ne touchoient à aucun des mets qu'on leur préfentoit, les bourreaux leur lierent les mains, & leur mirent la corde au col. Avant que d'être féparés ils obtinrent par faveur de pouvoir fe parler un inftant pour fe réconcilier. Cela fait, ils fe féparerent pour être bien-tôt réunis. Ils fe mettent à genoux, font chacun de leur côté une courte priere, au milieu de laquelle les bourreaux impatients les étranglerent.

Le lendemain leurs précieufes Reliques furent renfermées dans des cercueils, & inhumées dans le cimetiere des pauvres. Les Chrétiens marquerent avec des pierres les deux fépultures, efpérant pouvoir, dans de meil-

leurs temps, les retirer & les placer dans un lieu plus décent. La providence a secondé leurs pieux desirs plutôt qu'ils n'auroient osé l'espérer. En voici l'occasion. L'Empereur devant faire en l'année 1751, un voyage dans le *Nanking*, & le cimetiere où sont enterrés les deux Missionnaires se trouvant sur le chemin où il doit passer; la flatterie toujours attentive à éloigner des yeux des Princes tout ce qui peut leur rappeller le souvenir qu'ils sont hommes, a voulu faire disparoître de ce lieu tous les tombeaux, objets funestes dont la vue pouvoit occasionner quelques tristes réflexions. Les gens chargés de cet ordre ayant reconnu les sépultures des deux Européans, & sachant l'attachement des Chrétiens pour leurs Peres, espérerent pouvoir tirer de leurs

cendres de quoi ſatisfaire leur propre cupidité. Les Chrétiens furent avertis, les cercueils furent tirés de la terre environ un an après l'inhumation, ſans aucune marque de corruption ; à travers les fentes on voit les habits conſervés dans leur entier; on juge même par le poids des cercueils, que la corruption a pareillement reſpecté, les precieuſes Reliques qu'ils renferment. Les Chrétiens s'empreſſerent auſſi-tôt à les retirer des mains profanes. Ils ſe cotiſerent généreuſement & les racheterent au prix de 60 taels ou 450 livres de France. Cet article eſt tiré d'une lettre du R. P. Dom Franciſco da flor da Roſa, de l'Ordre de Saint François & parent de l'Evêque de *Nanking*, écrite du *Nanking* à Macao.

Les perſécuteurs voulant enlever

lever aux deux Missionnaires la gloire du martyre, repandirent qu'ils étoient morts l'un & l'autre de leur mort naturelle ; mais l'imposture ne put se soutenir. Jusques dans les gazettes publiques on lit cet extrait de la sentence du Tribunal des crimes de *Pekin* contre les deux vénérables confesseurs de J. C. » Nous, vos » serviteurs, avons examiné la » cause des deux Européans *Vang-* » *ngang-to-ni* & *Tan-fan-tisco* qui » trompoient le peuple par une » fausse doctrine. Conformément » aux loix, nous les condamnons » l'un & l'autre à être étran- » glés. »

Monseigneur l'Evêque de *Nanking* étoit alors sur les lieux; & parfaitement instruit par les Chrétiens de tout ce qui se passoit. Il déclare dans une lettre qu'il écrit à ce sujet; que par l'obli-

gation de ſon miniſtere & par ſon attachement particulier pour les deux Peres, il ſera dans des temps plus ſereins toutes les diligences néceſſaires pour conſtater juridiquement leurs vertus & leur martyre. Mais ce digne Paſteur n'a pu mettre en exécution ſon pieux deſſein. Plein de l'attachement le plus tendre pour ſon cher troupeau, il a voulu, dans les temps de perſécution, en partager les riſques & les travaux. Il y a enfin ſuccombé. Une mort ſainte, fruit précieux d'une longue ſuite de miſeres ſouffertes avec conſtance, l'enleva le 2 Mars 1750.

On a parlé beaucoup de pluſieurs prodiges qui ont précédé & ſuivi le martyre des deux PP. Les Gentils même en étoient convaincus, & en concluoient en faveur de leur innocence ;

mais comme ces prodiges, quoique rapportés par le R. P. Dom Francisco da flor da Rosa, ne sont fondés que sur le témoignage des Chinois suspects en cette matiere, je ne crois pas devoir en faire le détail. Ce qui est incontestable, c'est que le ciel a fait sur le champ éclater sa colere sur tous les principaux auteurs de la persécution, par des châtiments qui ne pouvoient leur laisser méconnoître la main vengeresse qui les écrasoit.

1°. Une famine cruelle qui a désolé plusieurs provinces de l'Empire, & y a rendu communs ces excès de barbarie qu'on trouve rapportés dans quelque-unes de nos histoires; une guerre sanglante & accompagnée des plus funestes succès; la mort du Prince héritier, fils unique de l'Im-

pératrice, & celle de l'Impératrice même.

2°. Le *Né-cong-ye* ou le *Comte-Né*, premier Miniſtre de l'Empire, le Conſeil de l'Empereur, ſon favori, auteur de l'arrêt de proſcription contre notre ſainte Religion, a été précipité tout à coup du plus haut point de la faveur au rang de ſimple ſoldat, & peu après condamné à perdre la tête & exécuté.

3°. *Tcheou-hiokien* Vice-Roi de *Fokien*, perſécuteur du vénérable Martyr Monſeigneur *Sans* & de ſes vénérables compagnons, élevé depuis à la charge de ſuprême Mandarin des fleuves dans le *Kiang-nan*, jouiſſoit paiſiblement des faveurs du Prince. L'Impératrice meurt. Il a l'imprudence de ſe faire raſer la tête dans le temps du deuil

général. A l'occasion de cette faute légere, le voilà coupable, & puni de tous ses attentats contre la Religion & ses Ministres. Il est dégradé, exilé, obligé à relever à ses frais les murs d'une forteresse ruinée, & sur de nouvelles accusations, condamné à perdre la tête, & ensuite, par faveur, à s'étrangler de ses propres mains. Vient enfin le tour de *Ngan-ning*, Vice-Roi du *Nan-king* ou *Kiang-nan*. A l'occasion d'une sédition excitée par la cherté des vivres, il est pris, enchaîné, ses biens confisqués, sa famille pareillement dépouillée d'honneurs & de biens ; lui-même exilé en Tartarie, & condamné à balayer les cours du palais de l'Empereur.

Tandis que le Ciel vengeoit l'innocence opprimée par l'anéantissement de ses persécu-

teurs, la Religion applaudiſſoit ici au triomphe de ſes Martyrs par toutes les marques de joie & toute la pompe qui accompagne les fêtes les plus ſolemnelles. Mon but n'étant point de faire un éloge, quelque édifiant que pût être le détail de leurs vertus chrétiennes & religieuſes, je le laiſſe aux perſonnes qui ont eu le bonheur de les connoître & de les pratiquer.

Le Pere Antoine-Joſeph Henriquez naquit à Liſbonne le 13 Juin 1707. Il fit ſes études juſqu'à la Rhétorique incluſivement, au College de notre Compagnie dans la même Ville. Ignorant alors les deſſeins de la Providence ſur lui, il paſſa à la Chine avec l'Ambaſſadeur que le Roi de Portugal envoyoit à l'Empereur *Yong-tching*. Arrivé à Macao, la vue & le commerce des

Missionnaires, qui de-là se répandent à la Chine, au Tong-king & à la Cochinchine, allumerent en son cœur les premieres étincelles du zele apostolique. Il fut docile aux impressions de la grace; il demanda à être admis dans la Compagnie, & il y fut reçu le 25 Décembre 1727. Il entra en mission en 1737, fit sa profession en 1745, & fut pris en Décembre 1747.

Le Pere Tristan de Athemis né à Friouli le 28 Juillet 1707, entra dans la Compagnie le même jour 1725, fit sa profession le 2 Fevrier 1740; il enseigna la Philosophie avec applaudissement. Le zele de la conversion des ames lui fit consacrer aux Missions les talents qu'il avoit reçus de la nature. Il arriva à Macao le 15 Septembre

1744, & partit pour le *Nan-king* le 15 Mars 1745; là il exerça les fonctions apostoliques jusqu'au temps de sa prise qui fut en Décembre 1747.

J'aurois bien souhaité pouvoir m'étendre sur les ravages que la persécution a causé dans diverses Chrétientés; j'aurois eu là-dessus le détail le plus édifiant à vous faire; je vous aurois représenté, par exemple, des Chrétiens s'offrant généreusement d'eux-mêmes & allant au-devant des persécuteurs. Tel Chrétien dans les prisons tressaillant de joie d'être jugé digne de souffrir pour la Religion, & au défaut de Chapelet, le récitant hautement sur les anneaux de ses chaînes; telle famille distinguée, pere & enfants chargés de cangues infames, conduits ainsi par les rues, couverts d'op-

probres pour les obliger à renoncer à la foi, & inébranlables dans leur religion; souffrant avec une constance héroïque ces mauvais traitements, & prêts à en souffrir de plus rigoureux. Mais j'aurois été en même temps obligé d'entrer dans le détail humiliant des apostasies. Il s'en faut bien cependant qu'elles ayent été en aussi grand nombre qu'on a paru vouloir le persuader. Laissons-les exagérer aux ennemis de la foi tant qu'il leur plaira. Ils ne peuvent envisager d'un œil tranquille, ni pardonner aux autres le bien qu'ils leur voyent opérer: mais en vain cherchent-ils à en diminuer le prix, leurs efforts nous seront toujours plus avantageux que nuisibles. Plus nos fonctions seront exposées à leurs traits envenimés, plus elles seront à cou-

vert des retours de l'amour propre. Le Ciel après tout , pour lequel nous travaillons , ſaura bien nous dédommager un jour, & nous rendre la juſtice que les hommes nous auront refuſée.

Je ſuis, &c.





LETTRE DU PERE VIVIER,

DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

A un Pere de la même Compagnie.

Aux Illinois le 17 Novembre 1750.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de notre Seigneur.

J'ACCEPTE avec plaisir la proposition que vous me faites. Les foibles mérites que je puis acquérir par mes travaux, je consens volontiers à vous en faire part, dans l'assurance que vous me donnez de m'aider de vos saintes prieres. Je gagne

trop dans cette ſociété, pour n'y pas entrer de tout mon cœur.

Un autre point que vous deſirez, & ſur lequel je vais vous ſatisfaire, eſt le détail de nos Miſſions. Nous en avons trois dans ces quartiers : une de Sauvages ; une de François ; une troiſieme, qui eſt en partie de François, & en partie de Sauvages.

La premiere eſt compoſée de plus de 600 Illinois, tous baptiſés, à la réſerve de cinq ou ſix. Mais l'eau-de-vie que leur vendent les François, ſur-tout les Soldats, malgré les défenſes réitérées de la part du Roi ; & ce qu'on leur en diſtribue quelquefois, ſous prétexte de les maintenir dans nos intérêts, a ruiné cette Miſſion, & a fait abandonner au plus grand nombre notre ſainte Religion. Les Sau-

vages, & les Illinois en particulier, qui sont les plus doux & les plus traitables des hommes, deviennent dans l'yvresse des forcenés & des bêtes féroces. Alors ils se jettent les uns sur les autres, se donnent des coups de couteau, se déchirent mutuellement. Plusieurs ont perdu leurs oreilles, quelqueuns une partie de leurs nés dans ces scenes tragiques. Le plus grand bien que nous faisons parmi eux, consiste dans le baptême que nous conférons aux enfants moribons. Ma résidence ordinaire est dans cette Mission de Sauvages avec le P. Guienne qui me sert de maître, dans l'étude de la langue Illinoise.

La Cure Françoise que dessert le Pere Vattrin est de plus de 400 François de tout âge, & de plus de 250 Negres. La

troiſieme Miſſion eſt à 70 lieues d'ici. Elle eſt beaucoup moins conſidérable ; c'eſt le Pere Meurin qui en eſt chargé. Le reſte de notre Miſſion de la Louyſiane conſiſte dans une réſidence à la nouvelle Orléans, où demeurent le Supérieur Général de la Miſſion, un autre de nos Peres, avec deux Freres. Nous y avons une habitation aſſez conſidérable, & en aſſez bon état. C'eſt des revenus de cette habitation, joints aux penſions que nous fait le Roi, qu'on fournit aux beſoins des Miſſionnaires.

Quand la Miſſion eſt ſuffiſamment pourvue d'ouvriers (qui dans cette colonie doivent être juſqu'au nombre de 12) on en entretient un aux *Akanſas*, un autre aux *Tchattas*, un troiſieme aux *Alibamons*. Le R. P. Baudouin, actuellement Supérieur

Général de la Miſſion, réſidoit ci-devant parmi les *Tchattas*. Il a demeuré 18 ans parmi ces barbares. Lorſqu'il étoit à la veille d'y faire quelque fruit, les ſoulevements que les Anglois ont excité dans cette Nation, & le péril où il étoit évidemment expoſé, ont obligé le Pere Vitri, alors Supérieur Général, de concert avec Monſieur le Gouverneur, à le rappeller à la nouvelle Orléans. Aujourd'hui que les troubles commencent à s'appaiſer, on penſe à rétablir cette Miſſion. Le Pere Moran étoit, il y a quelques années, aux *Alibamons*. L'impoſſibilité d'y exercer ſon miniſtere, tant à l'égard des Sauvages que des François, a engagé le Supérieur à le rappeller pour lui confier la direction des Religieuſes & de l'Hôpital du Roi dont

nous ſommes chargés.

Les Anglois commercent, ainſi que les François, parmi les Sauvages *Alibamons*. Vous concevez quel obſtacle ce peut-être au progrès de la Religion. Les Anglois ſont toujours prêts à prêcher la controverſe. Un pauvre Sauvage ſeroit-il en état de faire un choix? Nous n'avons actuellement perſonne parmi les *Akanſas*. Tel eſt, mon R. P. l'état de notre Miſſion. Le reſte de ma lettre ſera une courte deſcription de ce pays. J'y entrerai dans un détail, peut-être aſſez peu intéreſſant pour vous, mais qui deviendroit utile à cette contrée, ſi le Gouvernement avoit égard à une partie de ce qu'il renferme.

L'embouchure du Miſſiſſipi eſt par le vingt-neuvieme degré de latitude ſeptentrionale. Le

Roi y entretient une petite garnison & un Pilote pour recevoir les vaisseaux, & les introduire dans le fleuve. La multitude des isles, des bancs, non de sable mais de vase, dont elle est remplie, en rende l'entrée difficile à quiconque ne l'a pas pratiquée. Il est question de trouver la passe, & il n'y a qu'un Pilote habitué dans l'endroit même, qui en ait une parfaite connoissance. Le Mississipi est difficile à remonter pour les vaisseaux. Outre que le flux de la mer ne s'y fait point sentir, il fait des circuits continuels; de sorte qu'il faut ou se *touer*, ou avoir successivement à ses ordres tous les rhombs de vent. Depuis le 29e jusqu'au 31e degré de latitude, il ne m'a pas paru plus large que la Seine devant Rouen; mais il est infiniment plus pro-

fond. En remontant on le trouve plus large, mais il a à proportion moins de profondeur. On lui connoît plus de 700. lieues de cours du Nord au Sud. Au rapport des derniers voyageurs, sa source, à plus de 300 lieues au Nord des Illinois, est formée de la décharge de quelques lacs & marais.

Mississipi signifie grand fleuve en langue Illinoise. Il semble qu'il ait usurpé cette dénomination sur le Missouri. Avant sa jonction avec cette riviere, le Mississipi n'est pas considérable. Il a peu de courant: au lieu que le Missouri est plus large, plus profond, plus rapide, & prend sa source d'encore bien plus loin. Plusieurs rivieres considérables se jettent dans le Mississipi; mais il semble que le Missouri seul lui fournit plus d'eau que toutes

ces rivieres ensemble : en voici la preuve. L'eau de la plupart, je pourrois dire de toutes les rivieres que reçoit le Mississipi, n'est que médiocrement bonne. Celle de plusieurs est positivement mal saine ; celle du Mississipi même, avant son alliance avec le Missouri, n'est pas des meilleures ; au contraire l'eau du Missouri est la meilleure eau du mònde : or celle du Mississipi, depuis sa jonction avec le Missouri, jusqu'à la mer, devient excellente ; il faut donc que l'eau du Missouri soit la dominante. Les premiers voyageurs venus par le Canada ont découvert le Mississipi avant le Missouri ; voilà pourquoi celui-ci a acquis le surnom de grand aux dépens de la gloire de l'autre.

Les deux rives du Mississipi sont bordées, dans presque tout

ſon cours, de deux liſieres d'épaiſſes forêts, qui ont tantôt plus, tantôt moins de profondeur depuis une demie lieue juſqu'à quatre lieues. Derriere ces forêts vous trouvez des pays plus élevés, entre-coupés de plaines & de bois, où les arbres ſont preſqu'auſſi clair-ſemés que dans nos promenades publiques ; ce qui provient en partie de ce que les Sauvages mettent le feu dans les prairies vers la fin de l'automne, lorſque les herbes ſont deſſéchées. Le feu qui gagne de toutes parts, détruit la plupart des jeunes arbres, ce qui n'arrive pas dans les endroits plus voiſins du fleuve, parce que le terrein y étant plus bas, & par-là plus aquatique, les herbes conſervent plus long-temps leur verdure & ſont moins acceſſibles aux atteintes du feu.

Les plaines & les forêts sont peuplées de bœufs sauvages qu'on rencontre par bandes, de chevreuils, de cerfs, d'ours, de tigres en petit nombre, de loups à foison, mais beaucoup plus petits que ceux d'Europe, & beaucoup moins entreprenants; de chats sauvages, de dindes sauvages, de faisans & autres animaux moins connus & moins considérables. Le fleuve & toutes les rivieres qui s'y jettent, ainsi que les lacs qui sont en grand nombre, mais qui chacun en particulier ont assez peu d'étendue, sont la retraite des castors, d'une quantité prodigieuse de canards de trois especes, de sarcelles, d'outardes, d'oies, de cignes, de beccassines, & de quelques autres oiseaux aquatiques dont le nom n'est pas connu en Europe, sans

parler des poiſſons de bien des eſpeces qui y abondent.

Ce n'eſt qu'à quinze lieues au-deſſus de l'embouchure du Miſſiſſipi qu'on commence à appercevoir les premieres habitations françoiſes, les terres qui ſont plus bas n'étant pas habitables. Elles ſont ſituées ſur les deux bords du fleuve jusqu'à la ville. Les terres, dans cet eſpace qui eſt de quinze lieues, ne ſont pas toutes occupées : il en eſt pluſieurs qui attendent de nouveaux habitants. La nouvelle Orléans, Métropole de la Louyſiane, eſt bâtie ſur la rive orientale du fleuve : elle eſt de médiocre grandeur; les rues en ſont tirées au cordeau ; les maiſons ſont, les unes de brique, les autres de bois : elle eſt peuplée de François, de Negres & de quelques ſauvages eſclaves, qui tous en-

ſemble ne montent pas, à ce qui m'a paru, à plus de 1200 perſonnes.

Le climat, quoiqu'infiniment plus ſupportable que celui des Iſles, paroît peſant à un nouveau débarqué. Si le pays étoit moins chargé de forêts, ſur-tout du côté de la mer, le vent du large qui y pénétreroit tempéreroit beaucoup la chaleur. Le terroir en eſt fort bon : preſque toutes eſpeces de légumes y viennent aſſez bien : on y a de magnifiques orangers : on y recueille de l'indigo, du maïs en abondance, du ris, des patates, du coton, du tabac. La vigne y pourroit réuſſir ; du moins j'y ai vu d'aſſez bon muſcat. Le climat eſt trop chaud pour le froment : le bled ſarrazin, le millet, l'avoine, y réuſſiſſent parfaitement. On éleve dans le pays toute eſpece de

volailles, & les bêtes à cornes s'y ſont fort multipliées. Les forêts ſont aujourd'hui le plus grand & le plus ſûr revenu du bien des habitants : ils en tirent quantité de bois propres à la bâtiſſe, qu'ils préparent avec facilité & avec peu de frais, par le moyen de moulins à planches que pluſieurs ont fait conſtruire.

Vous obſerverez que le terrein, trente lieues au-deſſous de la ville, & preſqu'autant au-deſſus, eſt ſinguliérement diſpoſé. Dans preſque tout pays le bord d'un fleuve eſt l'endroit le plus bas : ici au contraire, c'eſt l'endroit le plus élevé. Du fleuve à l'entrée des *Cyprieres*, qui ſont des forêts, à pluſieurs arpents derriere les habitations, il y a juſqu'à 15 pieds de pente. Voulez-vous arroſer votre terre ? faites une ſaignée à la riviere, & une digue

digue à l'extrêmité de votre fossé ; en peu de temps elle se couvrira d'eau. Pour pratiquer un moulin, il n'est question non plus que d'une ouverture à la riviere ; l'eau s'écoule dans les *Cyprieres* jusqu'à la mer. Il ne faudroit cependant pas abuser par-tout de cette facilité : l'eau ne trouvant pas toujours un écoulement facile, inonderoit à la fin les hahitations.

A la nouvelle Orléans, rien n'est plus rare que les pierres : vous donneriez un louis pour en avoir une qui fût du pays, que vous ne la trouveriez pas : on y substitue de la brique qu'on y fait. La chaux s'y fait de coquillages qu'on va chercher à trois ou quatre lieues sur le bord du lac Pontchartrain. On y trouve, chose assez singuliere, des montagnes de coquillages : il s'en

trouve pareillement bien avant dans les terres, à deux ou trois pieds de la ſuperficie. On fait deſcendre à la nouvelle Orléans, des pays d'en haut & des contrées adjacentes, du bœuf ſalé, du ſuif, du godron, des pelleteries, de l'huile d'ours; & en particulier de chez les Illinois, des farines & des lards. Il croît aux environs, & encore plus du côté de la *Mobile*, quantité d'arbres qu'on a nommés *Ciriers*; parce que de leur graine on a trouvé le moyen d'extraire une cire, qui bien travaillée iroit preſque de pair avec la cire de France. Si l'uſage de cette cire pouvoit s'introduire en Europe, ce ſeroit une branche de commerce bien conſidérable pour la colonie. Vous voyez par tous ces détails qu'on peut faire quelque commerce à la nouvelle Or-

léans. C'étoit beaucoup quand il entroit, les années précédentes, huit à dix navires dans le Mississipi; il y en est entré plus de quarante cette année, la plupart de la Martinique & de saint Domingue: ils sont venus se charger sur-tout de bois & de briques, pour réparer deux incendies arrivés, dit-on, dans ces deux Isles par le feu du ciel.

En remontant le fleuve, on trouve au-dessus de la nouvelle Orléans des habitations Françoises comme au-dessous. L'établissement le plus considérable est une petite Colonie d'Allemands qui en est à dix lieues. *La Pointe coupée* est à trente-cinq lieues des Allemands: on y a construit un fort de pieux, où l'on entretient une petite garnison. On compte soixante habitations rangées dans l'espace de cinq à

ſix lieues ſur le bord occidental du fleuve. A cinquante lieues de la *Pointe coupée* ſont les *Natchés* : nous n'y avons plus qu'une garniſon empriſonnée, pour ainſi dire, dans un fort, par la crainte des *Chicachats* & autres Sauvages ennemis. Il y avoit autrefois une ſoixantaine d'habitations, & une nation ſauvage aſſez nombreuſe, du nom de *Natchés*, qui nous étoit fort attachée, & dont on tiroit de grands ſervices ; la tyrannie qu'un Commandant François entreprit d'exercer ſur eux les pouſſa à bout. Un jour ils firent main baſſe ſur tous les François, à la réſerve de quelques-uns qui ſe déroberent par la fuite. Un de nos Peres qui deſcendoit le Miſſiſſipi, & qu'on pria de ſéjourner, pour dire la Meſſe le Dimanche, fut enveloppé dans le maſſacre. Depuis

ce temps-là on s'eſt vengé de ce coup par la deſtruction preſque totale de la nation *Natchés* : il n'en reſte plus que quelques-uns répandus parmi les *Chicachats* & les *Chéraquis*, où ils ſont précairement preſque comme eſclaves.

A la *Pointe coupée*, & encore plus aux *Natchés*, il croît d'excellent tabac. Si au lieu de tirer des étrangers le tabac qui ſe conſomme en France, on le tiroit de ce pays-ci, on en auroit de meilleur ; on épargneroit l'argent qu'on fait ſortir pour cela du Royaume, & on établiroit la colonie.

A cent lieues au-deſſus des *Natchés* ſont les *Akanſas*, nation ſauvage, d'environ 400 guerriers. Nous avons près d'eux un Fort avec garniſon, pour raffraîchir les convois qui montent aux Il-

linois. Il y avoit quelques habitants; mais au mois de Mai 1748, les *Chicachats*, nos irréconciliables ennemis, ſecondés de quelques autres Barbares, ont attaqué ſubitement ce poſte : ils ont tué pluſieurs perſonnes, en ont emmené treize en captivité ; le reſte s'eſt ſauvé dans le Fort, dans lequel il n'y avoit pour lors qu'une douzaine de ſoldats. Ils ont fait mine de le vouloir attaquer ; mais à peine eurent-ils perdu deux de leurs gens, qu'ils battirent en retraite. Leur Tambour étoit un déſerteur François, de la garniſon même des *Akanſas*.

On compte, des Akanſas aux Illinois, près de 150 lieues : dans toute cette étendue de pays, vous ne trouvez pas un hameau ; cependant, pour nous en aſſurer la poſſeſſion, il ſeroit bien à propos que nous euſſions

quelque bon Fort sur l'*Ouabache*, le seul endroit par où les Anglois puissent entrer dans le Missisipi.

Les Illinois sont par les 38 degrés 15 minutes de latitude. Le climat, bien différent de celui de la nouvelle Orléans, est à peu près semblable à celui de la France : les grandes chaleurs s'y font sentir un peu plutôt & plus vivement ; mais elles ne sont ni constantes, ni durables. Les grands froids arrivent plus tard. En hiver, quand le nord souffle, le Missisipi gele à porter les charrettes les plus chargées ; mais ces froids ne sont pas de de durée. L'hiver est ici une alternative de froid piquant & de temps assez doux, selon que regnent les vents de nord & de midi, qui se succedent assez réguliérement. Cette alternative

eſt fort nuiſible aux arbres fruitiers. Il fera un temps fort doux, même un peu chaud dès la mi-Février ; les arbres entrent en ſeve, ſe couvrent de fleurs : ſurvient un coup de nord qui détruit les plus belles eſpérances.

Le terroir eſt fertile : toute eſpece de légumes y réuſſiroit preſque auſſi bien qu'en France, ſi on les cultivoit avec ſoin. Le froment n'y donne cependant communément que depuis cinq juſqu'à huit pour un ; mais il eſt à remarquer que les terres ſont cultivées fort négligemment ; & que depuis trente ans qu'on les travaille, on ne les a jamais fumées. Ce médiocre ſuccès du froment provient encore davantage des brouillards épais & des chaleurs trop précipitées. Mais en dédomagemment le maïs, connu en France ſous le nom

de bled de Turquie, y réuſſit merveilleuſement bien : il donne plus de mille pour un ; c'eſt la nourriture des animaux domeſtiques, des eſclaves, & de la plupart des naturels du pays, qui en mangent par régal. Le pays produit trois fois plus de vivres qu'il n'en peut conſommer. Nulle part la chaſſe n'eſt plus abondante : depuis la mi-Octobre juſqu'à la fin de Mars, on ne vit preſque que de gibier, ſur-tout de bœuf ſauvage & de chevreuil.

Les bêtes à cornes y ont extrêmement multiplié : elles ne coûtent pour la plupart ni ſoin, ni dépenſe. Les animaux de travail paiſſent dans une vaſte commune autour du village ; les autres en bien plus grand nombre, deſtinés à la propagation de leur eſpece, ſont comme renfermés

toute l'année dans une peninſule de plus de dix lieues de ſurface, formée par le Miſſiſſipi & par la riviere des *Tamarouas.* Ces animaux qu'on approche rarement, ſont devenus preſque ſauvages ; il faut uſer d'artifice pour les attrapper. Un habitant a-t-il beſoin d'une paire de bœufs ? il va dans la péninſule : apperçoit-il un taureau de taille à être dompté ? il lui jette une poignée de ſel ; il étend une longue corde avec un nœud coulant ; il ſe couche : l'animal friand de ſel s'approche ; dès qu'il a le pied dans le lacet, l'homme aux aguets tire la corde, & voilà le taureau pris. On en fait de même pour les chevaux, les veaux & les poulains ; c'eſt-là tout ce qu'il en coûte pour avoir une paire de bœufs, ou de chevaux. Au reſte, ces

animaux ne sont sujets ici à aucune maladie : ils vivent longtemps, & ne meurent pour l'ordinaire que de vieillesse.

Il y a dans cette partie de la Louysiane cinq villages François, trois d'Illinois dans l'espace de 22 lieues, situés dans une longue prairie, bornée à l'Est par une chaîne de montagnes & par la riviere des *Tamarouas*, & à l'Ouest par le Missisipi. Les cinq villages François composent ensemble environ 140 familles. Les trois villages sauvages peuvent fournir trois cens hommes en état de porter les armes. Il y a dans le pays plusieurs fontaines salées, l'une desquelles, à deux lieues d'ici, fournit tout le sel qui s'y consomme, ou dans les contrées circonvoisines, & même dans plusieurs postes de la dépendance du Canada.

Il y a des mines ſans nombre ; mais comme il ne ſe trouve perſonne en état de faire les dépenſes néceſſaires pour les ouvrir & les travailler, elles reſtent dans leur état primitif. Quelques particuliers ſe bornent à tirer du plomb de quelques-unes, parce qu'il s'en trouve preſque à la ſuperficie des mines. Ils en fourniſſent le pays, toutes les nations ſauvages du Miſſouri & du Miſſiſſipi, & pluſieurs poſtes du Canada. Deux Eſpagnols & un Portugais qui ſont ici, & qui prétendent ſe connoître un peu en fait de mines & de minéraux, aſſurent que celles-ci ne diffèrent point des mines du Mexique & du Pérou ; & que ſi on les fouilloit un peu avant, il eſt à croire qu'on trouveroit du minéral d'argent ſous le minéral de plomb. Ce qu'il y a de cer-

tain, c'est que le plomb en est très-fin, & qu'on en tire quelque peu d'argent. On a trouvé aussi du borax dans ces mines, & de l'or en quelques endroits, mais en très-petite quantité. Qu'il y ait des mines de cuivre, cela est indubitable, puisque de temps à autre on en trouve de très-grands morceaux dans les ruisseaux.

Il n'est point dans toute l'Amérique septentrionale d'Officier particulier dont le département s'étende plus au loin que le département de celui qui commande pour le Roi aux Illinois. Au nord & nord-ouest l'étendue en est illimitée : il s'étend dans les immenses pays qu'arrosent le Missouri & les rivieres qui se jettent dans ce fleuve, pays les plus beaux du monde. Que de nations sauvages dans

ces vaſtes contrées s'offrent au zele des Miſſionnaires ! elles ſont du diſtrict de Meſſieurs des Miſſions étrangeres, à qui Monſeigneur l'Evêque de Québec les a adjugées depuis pluſieurs années. Ces Meſſieurs ſont ici au nombre de trois, qui deſſervent deux Cures françoiſes : on ne peut rien de plus aimable pour le caractere, ni de plus édifiant pour la conduite : nous vivons avec eux comme ſi nous étions membres d'un même Corps.

Parmi les nations du Miſſouri, il en eſt qui paroiſſent avoir une diſpoſition particuliere à recevoir l'Evangile; par exemple, les *Panismahas*. L'un des Meſſieurs dont je viens de parler écrivit un jour à un François qui commerçoit chez ces Sauvages, & il le pria dans ſa lettre de baptiſer les enfans mori-

bonds. Le chef du village appercevant cette lettre : *Qui-a-t-il de nouveau*, dit-il au François ? Rien, repartit celui-ci. *Mais quoi*, reprend le Sauvage, *parce que nous sommes de couleur rouge, ne pouvons-nous savoir les nouvelles* ? C'est le Chef noir, reprit alors le François, qui m'écrit & me recommande de baptiser les enfants moribonds, pour les envoyer au grand Esprit. Le Chef sauvage parfaitement satisfait, lui dit : *Ne t'inquietes point, je me charge moi-même de te faire avertir toutes les fois qu'il y aura quelqu'enfant endanger*. Il assemble ses gens : *Que pensez-vous*, leur dit-il, *de ce Chef noir ?* (car c'est ainsi qu'ils appellent les Missionnaires) *Nous ne l'avons jamais vu ; nous ne lui avons jamais fait de bien ; il demeure loin de nous, au-delà du Soleil, & ce-*

pendant il penſe à notre Village : il nous veut faire du bien ; & quand nos enfants viennent à mourir, il veut les envoyer au grand Eſprit : il faut que ce Chef noir ſoit bien bon.

Quelques Négociants, qui venoient de ſon Village, m'ont cité des traits qui prouvent que tout Sauvage qu'il eſt, il n'en a pas moins d'eſprit & de bon ſens. A la mort de ſon prédéceſſeur, tous les ſuffrages de ſa Nation ſe réunirent en ſa faveur. Il s'excuſa d'abord d'accepter la qualité de Chef; mais enfin contraint d'acquieſcer, » vous voulez donc, leur dit-» il, que je ſois votre Chef, » j'y conſens ; mais ſongez » que je veux être véritablement » Chef, & qu'on m'obéiſſe ponc-» tuellement en cette qualité. » Juſqu'à préſent les veuves &

» les orphelins ont été dans l'a-
» bandon, je prétends que do-
» rénavant on pourvoye à leurs
» besoins ; & afin qu'ils ne
» soient point oubliés, je veux
» & je prétends qu'ils soient les
» premiers partagés. » En consé-
quence, il ordonne à son *Esca-
pia*, qui est comme son Maître-
d'Hôtel, de réserver, toutes les
fois qu'on ira à la chasse, une
quantité de viandes suffisante
pour les veuves & les orphelins.
Ces peuples n'ont encore que
très-peu de fusils. Ils chassent à
cheval avec la fleche & la lance ;
ils environnent une troupe de
bœufs, & il en est peu qui leur
échappent. Les bêtes mises par
terre, l'*Escapia* du Chef va en
toucher de la main un certain
nombre ; c'est la part des veu-
ves & des orphelins ; il n'est
permis à personne d'en rien

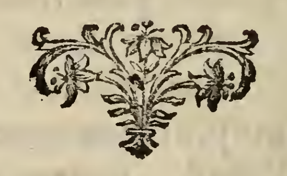
prendre. Un des chaſſeurs, par inadvertance ſans doute, s'étant mis en devoir d'en couper un morceau, le Chef ſur le champ le tua d'un coup de fuſil. Ce Chef reçoit les François avec beaucoup de diſtinction; il ne les fait manger qu'avec lui ſeul, ou quelque Chef de Nation étrangere, s'il s'en rencontre. Il honore du titre de *Soleil*, le François le plus miſérable qui ſe trouvera dans ſon Village; & en conſéquence il dit que le Ciel eſt toujours ſerein tant que le François y ſéjourne. Il n'y a qu'un mois qu'il eſt venu ſaluer notre Commandant: je ſuis allé exprès au Fort de Chartres à 6 lieues d'ici pour le voir. C'eſt un parfaitement bel homme. Il m'a fait politeſſe à ſa maniere, & m'a invité à aller donner de l'eſprit à ſes gens, c'eſt-à-dire à

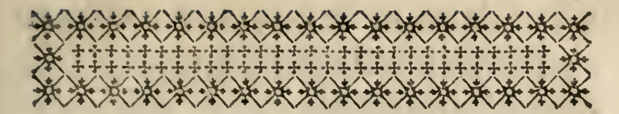
les instruire. Son Village, à ce que rapportent les François qui y ont été, peut fournir 900 hommes en état de porter les armes.

Au reste, ce pays-ci est d'une bien plus grande importance qu'on ne s'imagine. Par sa position seule il mérite que la France n'épargne rien pour se le conserver. Il est vrai qu'il n'a pas encore enrichi les coffres du Roi ; que les convois sont coûteux : mais il n'est pas moins vrai que la tranquillité du Canada & la sûreté de tout le bas de la colonie en dépendent. Certainement sans ce poste, plus de communication par terre entre la Louysiane & le Canada. Autre considération : plusieurs quartiers du même Canada, & tous ceux du bas fleuve se trouveroient privés des vivres qu'ils tirent des Illi-

nois, & qui ſouvent ſont pour eux d'une grande reſſource. Le Roi en faiſant ici un établiſſement ſolide pare à tous ces inconvénients : il s'aſſure de la poſſeſſion du plus vaſte, du plus beau pays de l'Amérique Septentrionale. Pour s'en convaincre, il ſuffit de jetter les yeux ſur la carte de la Louyſiane, de conſidérer la ſituation des Illinois, & la multitude des Nations auxquelles ce poſte ſert communément de barriere.

Je ſuis en l'union de vos ſaints Sacrifices, &c.





LETTRE DU PERE CHANSEAUME, MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

Au R. Pere le Houx, de la même Compagnie.

A Macao le 5 Décembre 1750.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de notre Seigneur.

LE ROYAUME de la Cochinchine m'offre cette année de triftes événements à vous écrire. Une perfécution s'y eft tout-à-coup élevée contre la Foi

Chrétienne, & a ruiné en peu de mois, non-ſeulement les abondantes moiſſons que donnoit ce champ du Pere de famille; mais encore les eſpérances qu'en avoient conçues les ouvriers Evangéliques, qui le cultivoient en grand nombre avec autant de zele que de ſuccès.

Pluſieurs cauſes ont contribué à un ſi funeſte événement. Mais la premiere ſans doute eſt la perſécution excitée à la Chine contre la Religion Chrétienne. On ſait certainement que les Marchands Chinois qui vont tous les ans faire commerce dans les Ports de la Cochinchine, affecterent, les années dernieres, de publier tout ce que l'Empereur de la Chine faiſoit pour éteindre, s'il étoit poſſible, le nom Chrétien, dans ſes Etats : & de plus ils ajou-

terent, dans leurs narrations, une foule de mensonges ; par exemple, que les Chrétiens avoient excité des troubles & machiné des soulevements dans plusieurs provinces de l'Empire. Outre qu'ils suivoient en cela leur caractere, ils pouvoient espérer, qu'en donnant pour bien fondées les accusations faites contre les Chrétiens, ou en les exagérant, ils nuiroient au commerce que les Macaoniens vont faire à la Cochinchine, & que le leur en vaudroit mieux.

Il est vrai que le Roi, à la premiere nouvelle qu'on lui donna de cette persécution, se contenta de répondre : *Le Roi de la Chine fait ce qu'il juge à propos dans son Royaume ; & moi, je gouverne aussi le mien comme bon me semble.* Mais les petits Souverains voisins de ce grand Em-

pire ont beau vouloir paroître n'en pas prendre le ton, ils ne manquent presque jamais de se régler en effet sur son exemple. Aussi est-il très-vraisemblable que le Roi de la Cochinchine fit ensuite bien des reflexions relatives aux nouveaux bruits qui se répandoient successivement contre la bonne foi & l'esprit pacifique des Chrétiens.

Ce qui ne laisse même aucun lieu d'en douter, c'est qu'il avoit livré toute sa confiance à un de ses sujets qui ne cherchoit que des occasions d'indisposer son esprit contre le nom Chrétien. Ce confident (*Kai-an-Tin*) est un homme de fortune, qui dans son bas âge fut disciple & serviteur des Bonzes. Dire que sa haine pour la Foi de JESUS-CHRIST se sent de sa premiere condition, c'est n'en donner

tier qu'une foible idée. Le Bonze le plus passionné contre la foi Chrétienne peut à peine lui être comparé. Il a plusieurs fois proposé au Roi de faire mourir tous ceux, soit Missionnaires, soit Chrétiens, qui refuseroient de fouler aux pieds les saintes Images, en signe d'apostasie. Le Roi qui n'aime pas à répandre du sang, n'a pas voulu y consentir. Bien des grands du Royaume, plus élevés en dignité que *Kai-an-Tin*, l'ont souvent repris des instances qu'il faisoit, pour venir à bout d'un si cruel dessein. Il leur a dit qu'il en poursuivroit, jusqu'à la mort, l'exécution. Ces grands, quoiqu'infideles pour la plupart, lui ont représenté que la loi Chrétienne n'ordonne rien que de bon, & que ceux qui l'ont persécutée, en ont été punis du Ciel

par une mort tragique : *Kai-an-Tin* a toujours répondu qu'il savoit tout cela, & qu'il s'attendoit bien à une fin funeste ; mais qu'il vouloit employer tout son crédit & tout son savoir pour éteindre une Religion qui lui déplaît. J'avoue qu'un tel xecès d'extravagance & de fanatisme a de quoi étonner ; mais on en trouve d'assez fréquents exemples dans les persécuteurs de la vraie Religion.

Un autre personnage avoit travaillé à rendre odieux au Roi les Missionnaires, sinon comme Ministres de la foi Chrétienne ; du moins comme Européans. C'est un Cochinchinois Chrétien, appellé Michel *Kuong*. Ce jeune homme ayant passé plusieurs années hors de la Cochinchine , partie à Pondichery ; partie à Madras, & partie à Macao, il s'en retourna dans sa

patrie, il y a près de trois ans. Le Roi voulut le voir, & le questionna beaucoup sur les coutumes, la puissance, & l'ambition des Européans. *Kuong*, pour faire sa Cour, ou pour quelqu'autre motif que ce puisse être, dépeignit les Européans comme des hommes entreprenants qui ne pensent qu'à s'assujettir toujours de nouvelles contrées. Tout cela confirma de plus en plus le Roi dans la pensée que les Missionnaires pourroient bien avoir des desseins de rébellion.

Il ne sera pas hors de propos dedire que ce Michel *Kuong* fit l'an passé auprès du Roi l'office d'interprete à l'égard d'un vaisseau François ; qu'il trahit les intérêts des François, & qu'il fut cause d'un grand nombre d'indignes chicanes qui leur furent faites. Persuadé néanmoins

que ſa perfidie étoit ſecrete ; il eut la confiance téméraire d'aller à bord du vaiſſeau, dans le temps qu'il ſe diſpoſoit à partir. Le vaiſſeau mit à la voile & emmena le traitre, généralement regardé comme le fleau des Européans, & par-là même de la Religion. Ses parents, qui eurent de forts indices qu'il avoit été retenu dans le vaiſſeau François, le reclamerent auprès du Roi. Alors *Kai-an-Tin* ne manqua pas cette accaſion de ſignaler ſa haine. On fit arrêter priſonnier M. l'Évêque de Noélene Vicaire Apoſtolique, auſſi-bien que Mrs. Rivoal & d'Azemar, tous les trois François, comme s'ils euſſent été reſponſables d'un enlevement qu'on ſuppoſoit fait par des gens de leur Nation, ſans pouvoir le prouver juridiquement. Les Mrs.

du Séminaire des Missions étrangeres, dont étoient les prisonniers eurent bien de la peine à accommoder cette affaire. Ils dépenserent environ 700 francs pour faire cesser les cris des parents de Michel *Kuong*, & pour payer d'autres frais de justice. Enfin les prisonniers furent remis en liberté & le calme parut rétabli.

Bientôt après survint un autre incident. Plus de vingt mille Chinois répandus dans la Cochinchine avoient formé un projet de révolte. On le communiqua à deux Chrétiens dans le dessein de les y faire entrer : mais fideles à leur devoir, ces Chrétiens en donnerent avis à la Cour. La trame du soulevement fut vérifiée, & aussi-tôt les troupes furent mises en campagne. Des compagnies de sol-

dats couroient de tous côtés pour se saisir des Chinois.

Sur ces entrefaites, arriva un vaisseau de Macao qui portoit des lettres pour les Missionnaires. Il n'y avoit aucun ordre d'arrêter ces sortes de paquets : cependant un soldat, entre les mains de qui les lettres adressées à nos Peres tomberent par hazard, jugea devoir les retenir. Le Roi à qui elles furent portées voulut qu'on les fît interprêter, ajoutant que c'étoit un bon moyen de savoir si les Missionnaires pensoient à exciter quelque rébellion. Il nomma donc trois Commissaires pour présider à l'interprétation, & pour lui faire le rapport de ce qu'il y avoit dans ces lettres. Les seuls Missionnaires pouvoient être choisis pour interpretes : mais afin de voir s'ils

en rendoient fidelement le sens, les Commissaires appelloient plusieurs Missionnaires, l'un après l'autre, pour faire répéter à chacun en particulier le contenu des mêmes lettres. Il n'étoit pas à craindre qu'on y trouvât quelque indice de révolte. Tout ce que les Missionnaires de la Chine écrivoient touchant la persécution qui s'étoit élevée dans l'Empire, rouloit sur l'aveuglement des pauvres Idolâtres, qui s'obstinent à ne pas vouloir reconnoître la vérité, & sur les châtiments dont le Ciel venoit de punir les principaux auteurs de la persécution. Il ne se pouvoit rien de plus à propos. Les Commissaires demanderent s'il leur arriveroit de même quelque fin tragique, supposé qu'ils s'employassent à bannir la Religion Chrétienne de

la Cochinchine. Les Missionnaires profiterent d'une si belle occasion , pour leur parler de la souveraine puissance de Dieu, des merveilles qu'il a si souvent opérées en faveur de sa sainte Loi, & pour leur rappeller comment avoient péri misérablement tous ceux , qui avoient précédemment excité des persécutions dans la Cochinchine.

On a en effet dans ce Royaume des exemples de cette nature assez récents, & si terribles, que les Idolâtres mêmes en conservent le souvenir & n'en parlent qu'en frémissant. On se rappelle sur-tout un grand Mandarin, *Noï-tan*, qui fut coupé en petits morceaux. Ses rivaux l'avoient poussé à se déclarer avec violence contre la Religion Chrétienne, ne doutant pas que ce ne fût le plus sûr moyen de s'en débarrasser.

Les Commissaires ne cher-cherent point à nier ces faits de notoriété publique ; mais ils protesterent qu'ils ne vouloient rien faire contre la Religion des Chrétiens ; & qu'au sujet des lettres dont il s'agissoit, ils rendroient le témoignage le plus favorable. Ce qui prouve qu'ils le firent, comme ils l'avoient promis, c'est que le Roi ordonna de les remettre aux Missionnaires, à qui elles étoient adressées. La cause paroissoit terminée, & les Missionnaires en reçurent des compliments de félicitation de la part des Commissaires. Mais ce jour-là même, 24 d'Avril, ces douces espérances s'évanouirent ; l'affaire de la Religion changea totalement de face, & fut décidée par un arrêt d'exil pour les Missionnaires, & de proscription pour la

Loi de Jesus-Christ.

On assembla un grand Conseil, auquel assisterent les grands Mandarins d'armes & de lettres; on y délibéra s'il falloit laisser aux Missionnaires la liberté d'enseigner publiquement leur Religion Européane; ou si, sans avoir de preuves positives qu'ils fussent mal intentionnés contre l'Etat, il étoit convenable de les mettre hors du Royaume. Les ennemis du nom Chrétien dirent: qu'il n'étoit pas raisonnable de souffrir que des étrangers enseignassent & établissent leur Loi dans la Cochinchine, dans le temps que d'autres étrangers (les Chinois) troubloient l'Etat par des conjurations; que les Prédicateurs de la Loi Chrétienne n'étoient ni nécessaires, ni utiles au Royaume; & qu'ainsi, la seule crainte

de quelques mauvais desseins de leur part, étoit une raison suffisante pour les en chasser ; que les Chrétiens leur étoient trop attachés ; qu'ils respectoient plus leurs volontés que les ordres des Mandarins ; que pour peu qu'on laissât croître le nombre de ceux qui s'attachoient à leur doctrine, ils se trouveroient les plus forts, & pourroient donner la loi, sans qu'il fût possible au reste du Royaume de leur résister ; que les Missionnaires s'étoient distribués dans tous les coins des Provinces ; qu'ils savoient tout ce qui s'y passoit, jusqu'aux moindres minucies ; & que par eux on le savoit dans tout le reste du monde ; qu'il n'étoit pas glorieux à la Nation de se relâcher de plusieurs de ses usages les plus anciens & les plus sacrés, parce

que des étrangers venoient en enſeigner de contraires.

De ſemblables raiſons n'auroient pas entraîné tous les ſuffrages, parce que dans ce Conſeil compoſé d'infideles, il ne laiſſoit pas d'y avoir un certain nombre de Mandarins affectionnés à la Religion Chrétienne, qui l'avoient aſſez étudiée pour être intimement convaincus qu'elle eſt la véritable, & que les Chrétiens ſont les plus fideles ſujets d'un Etat : pluſieurs d'entr'eux s'étoient déclarés pour la Loi des Chrétiens dans d'autres occaſions ; & en particulier l'oncle du Roi, qui étoit la perſonne la plus reſpectable de l'aſſemblée, en avoit toujours pris la défenſe : l'autorité de ſon ſuffrage auroit pu partager les opinions ; mais la maniere foible ou équivoque dont il s'é-

nonça, occasionna la ruine de la bonne cause : *Chassez,* dit-il, *les Missionnaires, puisque vous le voulez tant, & vous verrez quels malheurs viendront aussi-tôt fondre sur l'Etat.* Les plus passionnés contre la sainte Loi de Jesus-Christ prenant aussi-tôt la parole, dirent qu'ils étoient également d'avis qu'on les chassât : & les autres se déclarerent aussi pour le même sentiment, chacun craignant de devenir suspect s'il s'opposoit à l'exil des Missionnaires, & d'encourir la disgrace du Roi & la colere de son confident.

Le Roi, à qui on alla aussi-tôt rendre compte de la résolution du Conseil, montra une grande joie lorsqu'il apprit que le Prince, son oncle, avoit opiné le premier à exiler les Européans, & nomma son confident *Kai-*

an-Tin pour présider à l'exécution de la Sentence. C'étoit bien prendre le moyen de la faire exécuter en toute rigueur, ou même avec plus de rigueur qu'on ne vouloit. *Kai-an-Tin* sachant que les lettres interprétées n'avoient pas encore été remises aux Missionnaires, demanda d'en être fait examinateur. Il dit qu'il importoit beaucoup d'y trouver de quoi justifier la présente Sentence aux yeux des sujets du Royaume & des étrangers, & de quoi détromper les Chrétiens abusés, disoit-il, par le faux prétexte d'une Loi celeste qui sauve les ames après la mort du corps; que les Commissaires examinateurs s'étoient sûrement laissés tromper par les Européans, trop intéressés à ne pas traduire fidélement; mais il promettoit qu'il

ſauroit bien les forcer à rendre le véritable ſens. Le Roi loua ſon zele, & lui fit remettre les lettres dont il s'agit.

Kai-an-Tin, au comble de ſes vœux, ſe mit à diſpoſer tout pour faire arrêter les miſſionaires. Ils étoient au nombre de vingt-neuf dans l'étendue du Royaume, dont deux Evêques, ſavoir, Monſieur de Noélene, Vicaire Apoſtolique, & ſon Coadjuteur & ſucceſſeur déſigné, Monſieur d'Eucarpie, tous les deux du Séminaire des Miſſions étrangeres ; ſept autres Miſſionnaires du même Séminaire ; deux de la ſacrée Congrégation de la propagation de la Foi ; neuf de l'Ordre de ſaint François, & neuf de notre Compagnie. Le premier jour de Mai on alla prendre ceux qui ſe trouvoient dans la capitale, ou dans

ſon voiſinage, au nombre de neuf. De ce nombre il faut ôter le P. Kofler, Jéſuite Allemand, qui fut excepté comme Médecin, & qui en cette qualité réſide encore à la Cour.

On commença tout de nouveau à faire interpréter les lettres. Les Peres qui les traduiſoient étoient gardés chacun dans une priſon différente; & les ſoldats qui ne les perdoient de vue, ni jour ni nuit, avoient grande attention qu'ils ne puſſent communiquer par écrit les uns avec les autres, ni même parler à qui que ce fût. Chacun étoit appellé à ſon tour & avoit à répondre, pluſieurs jours de ſuite, à toutes les chicanes, à tous les doutes, à tous les ſoupçons. Les examinateurs ſortoient de la matiere des lettres. » Pourquoi, demandoient-

» ils, les Princes d'Europe ont-ils
» des établissements & des forte-
» resses dans les Indes? Que veu-
» lent dire tant de guerres qu'ils
» ont entr'eux? Pourquoi font-ils
» la guerre aux Indiens? Ne vien-
» droient-ils pas la porter ici, s'ils
» croyoient pouvoir se rendre
» maîtres de la Cochinchine? »
Ensuite ils vouloient savoir ce que les Missionnaires avoient fait dans la Chine pour mériter d'en être chassés; s'il y avoit aussi des Missionnaires dans le *Tong-King* & dans les autres parties du monde. Sur ce qu'un Pere avoit écrit de Pekin : *Votre tour d'être persécuté viendra bien aussi* ; ils vouloient qu'on leur expliquât comment ce Pere avoit pu le savoir & le prédire. *Certainement*, concluoient-ils, *il savoit que vous pensiez à un soulévement qui donneroit occasion à vous punir com-*

me rebelles? D'autres fois ils ſuppoſoient, ils aſſuroient même qu'un tel autre Miſſionnaire avoit avoué le deſſein de révolte. Ils cherchoient à ſurprendre par toutes ſortes de queſtions captieuſes, à intimider par l'appareil des inſtruments de la torture, qu'ils faiſoient étaler avec fracas; à étourdir par des éclats de rire, des cris, des injures; à accabler de laſſitude en tenant nuit & jour le Miſſionnaire dans une poſture gênante; les Juges ſe relevant, & ne laiſſant prendre au patient aucun repos, ni preſque aucune nourriture, & continuant à ſon égard ce cruel traitement, juſqu'à ce qu'il fût tombé malade, & hors d'état de leur répondre.

Mais rien de tout cela ne réuſſit à ces nouveaux Commiſſaires, choiſis de la main du perſécuteur *Kai-an-Tin*. La candeur,

l'innocence, la vérité, la patience triompherent. Plus on avoit fait d'efforts pour trouver du crime, plus la vertu paroissoit clairement & à découvert. Le persécuteur n'en devint que plus furieux, & voulut essayer un autre moyen de faire paroître les Missionnaires coupables de révolte; mais ce moyen eut aussi peu de succès que le premier. Chose étrange ! Quoique la révolte des chinois eût été dénoncée par les Chrétiens, *Kai-an-Tin* voulut faire voir que les Missionnaires & les Chrétiens étoient entrés dans le projet de cette même révolte. Un des conjurés Chinois fut appliqué à la question; & pour se délivrer des tourments, chargea, tant qu'on voulut, les uns & les autres, jusqu'à déposer que les Missionnaires étoient les chefs

de la rébellion ; mais hors de la torture il rétracta toutes ses dépositions. Beaucoup d'autres conjurés subirent des interrogatoires pour la même fin ; & tous répondirent que ni les Missionnaires, ni les Chrétiens n'avoient pris part au projet de révolte.

Nous ne savons pas de quelle maniere *Kai-an-Tin* rendit compte au Roi de tout ceci : pouvoit-on espérer que son rapport seroit fidele ? Le résultat fut, (soit que le Roi consentît à tout, soit que son confident ait beaucoup enchéri sur la volonté du Prince, comme toute la Cochinchine l'en a soupçonné,) le résultat, dis-je, fut que non-seulement les Missionnaires devoient être exilés, & leur Religion proscrite, selon la premiere résolution ; mais encore que

toutes les Eglises devoient être rasées, & les effets des Missionnaires confisqués.

Dans le même jour, qui fut le sept de Mai, des compagnies de soldats furent envoyées dans tous les endroits du Royaume où il y avoit des Eglises à démolir, & des Missionnaires à faire prisonniers. On voulut, pour ainsi dire, donner un assaut général : premiérement les demeures de ceux qui étoient déja dans les prisons furent investies de toutes parts par une multitude de soldats ; ensuite un Greffier avec d'autres officiers du Tribunal allerent reconnoître les pauvres meubles des Missionnaires. Ils envoyoient au Palais les livres, les coffres d'ornements d'Eglise & de vases sacrés, des paquets de chapelets, les images, les médailles. Ils s'appro-

prioient les uſtenſiles qu'ils pouvoient emporter ſecrétement; jettoient dans la rue nattes, chaiſes, tables. Ils procédoient de la même maniere dans le pillage de l'Egliſe : après quoi ils ordonnoient au quartier ou au village de démolir l'Egliſe, laiſſant pour ſalaire du travail les matériaux que chacun pourroit emporter. La populace couroit tumultuairement à la proie qu'on lui livroit. En peu d'heures le toît étoit abattu ; & les murailles, faites en plus grande partie de grandes poutres, étoient bientôt renverſées. Il n'étoit pas poſſible qu'il n'y eût bien du déſordre : on ſe diſputoit une planche, une colonne ; on en venoit aux coups. On ſe heurtoit dans la preſſe ; les uns tomboient du toît ou du haut des murailles ; d'autres bleſſés ou eſtropiés par

la chûte des matériaux crioient au milieu des débris. Combien ont été écrasés & suffoqués ! Malgré ces accidents, le desir d'enlever quelque piece faisoit qu'on ne discontinuoit pas, jusqu'à ce que tout fût abattu & emporté.

Cependant les Compagnies de soldats envoyées dans les Provinces faisoient des journées forcées, pour y surprendre les Missionnaires. Heureusement ceux-ci avoient été prévenus par un billet que le Pere Monteiro, Jésuite Portugais, avoit trouvé moyen de leur écrire de sa prison. Ce Pere les avoit sagement avertis de faire ensorte qu'on ne pût leur trouver aucun catalogue des Chrétiens, ni autres papiers capables de faire naître de nouveaux soupçons. Ils y prirent garde ; mais ils ne jugerent

pas à propos de se cacher ni de fuir ; ils comprenoient qu'ils ne pourroient échapper longtemps aux recherches ; & ils craignoient d'irriter d'avantage le Roi, qu'ils croyoient moins résolu que son Ministre à les chasser de la Cochinchine. Ils étoient tous connus, & l'on savoit leurs demeures & leurs Eglises ; parce que la Religion, depuis bien des années, se professoit & se prêchoit publiquement ; & les onze dernieres années, l'exercice s'en étoit fait avec une entiere liberté : ainsi on les trouva & on les arrêta sans difficulté. Une troupe de soixante ou quatre-vingt soldats environnoient la demeure d'un Missionnaire ; quelques autres y entroient le sabre à la main. Un d'entr'eux le saisissoit par les cheveux noués sur sa tête, le terrassoit

terrassoit & le traînoit par terre; ensuite on lui lioit les mains avec des cordes: à quelques-uns, on les attachoit en croix; à d'autres derriere le dos; & d'autres les avoient seulement attachées par-devant. Plusieurs avoient aussi les jambes garrotées, & les bras serrés contre le corps, mais avec tant de violence, qu'ils en perdoient presque la respiration. Les bras, les mains, les poignets en étoient bientôt meurtris & enflés; & l'on voyoit à quelques-uns la peau déchirée & le sang couler.

Comme si l'on eût dû craindre de leur part quelque résistance, après les avoir réduits en cet état, on leur engageoit le cou dans une espece d'échelle, qu'ils devoient porter; & on les attachoit à un arbre ou à un poteau, en attendant qu'on eût

fait le pillage de leurs Eglises & de leurs maisons. On s'embarrassoit peu qu'ils demeurassent exposés aux ardeurs du Soleil, qu'ils prissent quelque nourriture, ou qu'ils passassent deux ou trois jours à souffrir la faim. Un Religieux de l'Ordre de Saint François, vénérable par ses longs travaux & par son grand âge, tomboit en défaillance après deux jours de jeûne le plus rigoureux ; deux bonnes Chrétiennes s'enhardirent à lui porter une écuellée de ris : mais les soldats avec une inhumanité digne des peuples les plus barbares, les mirent à la torture, pour les en punir, & pour en tirer quelques petites pieces de monnoie. M. l'Evêque d'Eucarpie fut retenu dix-huit jours couché à terre par le poids énorme de son échelle. La même

chose arriva, pour un certain nombre de jours, au Pere *Laureyro*, Jésuite Portugais, & à plusieurs autres : il y en eut quelques-uns, à qui les soldats vinrent mettre le pied sur la gorge, le sabre levé, comme dans le dessein de leur ôter la vie ; mais ils n'en avoient d'autre que de montrer de la férocité, ou de savoir des Missionnaires, s'ils avoient quelque part des trésors on des armes cachées.

Quelle abondance de consolations Dieu n'a-t-il pas coutume de répandre dans l'ame de ceux qui souffrent pour la justice ? Ces délices intérieures ne manquerent pas dans cette occasion aux prisonniers de J. C. Leur cœur goûtoit une céleste joie qui éclatoit sur leur visage, & qui ne causoit pas peu d'admiration à tous ceux que la cu-

rioſité attiroit continuellement auprès d'eux. Elle naiſſoit, cette joie ſainte, de leurs ſouffrances mêmes, & croiſſoit avec elles. De temps en temps elle faiſoit place à une paſſion contraire ; on s'appercevoit que leurs viſages étoient enflammés d'une ſainte colere, quand ils voyoient ou apprenoient la profanation des choſes ſaintes. C'étoit une plaie bien ſenſible à leur cœur, de voir porter par des mains impies, les calices, les ciboires, les boîtes des ſaintes Huiles, avec les ornements deſtinés au ſacrifice de nos Autels, qui alloient être convertis en parures de femmes, & peut-être d'Idoles : des corporaux & purificatoires ſervir à arrêter les cheveux des ſoldats ſur la tête & à eſſuyer la ſueur de leur front. C'étoit bien l'heure du

Prince des tenébres, quand ces ſacrileges profanateurs faiſoient leur jouet des choſes ſacrées, & triomphoient de les avoir découvertes dans les divers endroits où les Miniſtres de Jesus-Christ n'avoient pu les cacher qu'à la hâte.

Bien-tôt après on procédoit à la démolition des Egliſes, comme on l'avoit fait dans la Capitale. Environ deux cents, dont plus de cinquante étoient belles & grandes pour le pays, ont été renverſées de fond en comble. Cependant il en reſte encore un certain nombre ſur pied, quelques Gouverneurs des Provinces éloignées de la Cour, n'ayant pas laiſſé exécuter les ordres à la lettre. A la Cour même, celle de M. l'Evêque de Noélene a été conſervée par la protection du fre-

re du Roi affectionné à ce Prélat. Les Peres Monteyro & Kofler ont aussi trouvé le moyen, par l'autorité de quelques grands de faire subsister les leurs dans leur entier. Les Gouverneurs qui ne consentirent pas à la démolition des Eglises, modifierent de plus une permission que *Kai-an-Tin* avoit donnée aux soldats. Cette permission étoit d'employer à leur gré la violence tant contre les Chrétiens, que contre les Missionnaires, pour en tirer tout l'argent qu'ils pourroient. Les Ministres de la cruelle tyrannie furent donc contraints de traiter plus doucement les Missionnaires, & d'épargner les Chrétiens dans les districts de ces Gouverneurs plus humains.

Mais dans les endroits où ils ne furent pas gênés, ils mirent

tout en désordre. Ils alloient premierement dans les maisons des Catéchistes, pour y découvrir ce que les Missionnaires auroient voulu soustraire à leur avidité. Ils passoient à celles des autres Chrétiens qui, pour éviter les mauvais traitements, laissoient tout à l'abandon. Les vieillards & les enfants qui n'avoient pu fuir, étoient rudement battus s'ils ne déclaroient sur le champ quelque chose de caché. La femme d'un Idolâtre, laquelle ne conservoit depuis long-temps du Christianisme que le caractere du Baptême, eut beau protester qu'elle & toute sa famille adoroient les Idoles, les soldats pillerent tous ses effets ; il suffisoit qu'une maison eût la réputation d'être Chrétienne, pour qu'ils crussent que tout ce qui y étoit contenu leur

appartenoit. Quelquefois ayant pris la maiſon d'un Gentil pour celle d'un Chrétien, ils en enlevoient tout ce qu'ils pouvoient, même après avoir reconnu leur erreur. Ils obligeoient à racheter cherement les reliquaires, médailles, chapelets, les troupeaux qu'ils ne pouvoient emmener, les terres mêmes qu'ils ne pouvoient ruiner, ni garder. D'autres Idolâtres ſe diſoient fauſſement ſoldats, & alloient tout ravager dans les hameaux & les maiſons des Chrétiens écartées. Beaucoup de pauvres Chrétiens ne trouvant plus d'aſyle, étoient errants dans les campagnes & ne ſavoient où ſe réfugier.

Enfin les ſoldats, ſur-tout ceux qui ſe trouvoient à une diſtance de deux cents lieues du grand Port, voyant que le temps

les pressoit de partir, mirent fin à ces extorsions étranges, pour commencer un voyage qui devoit durer plus d'un mois. Ils changerent les échelles des Missionnaires, les plus pésantes en de plus légeres. Ils souffrirent & souhaiterent même que des Chrétiens en grand nombre fissent cortege, à leurs maîtres dans la Religion jusqu'au terme du voyage. C'est qu'ils les jugeoient bons à transporter leur butin. D'un autre côté, ils s'humaniserent un peu à l'égard des Missionnaires, dont ils eurent occasion de connoître de plus en plus la vertu & le mérite. Ils perdoient quelquefois cet air de férocité, dont ils prétendent se faire honneur devant le peuple dans l'exercice de leurs fonctions; ils en vinrent même jusqu'à donner des marques de

respect aux vénérables prisonniers. Mais l'espérance d'un nouvel émolument, leur faisoit bientôt reprendre leur brutale cruauté. Après avoir passé dans les Villages, où des Chrétiens étoient venus pleurer devant les Missionnaires, & leur porter des rafraîchissements proportionnés à leur pauvreté, les soldats ne manquoient pas de demander à ceux-ci ce qu'ils avoient reçu, & de se plaindre de ce qu'ils ne s'étoient pas fait donner davantage. La cupidité, passion si excessive dans les Cochinchinois, n'étoit jamais satisfaite. Le Pere Hoppe, Jésuite Allemand, fut appliqué à la torture, pour être forcé à donner de l'argent qu'il n'avoit pas, ou, afin que les Chrétiens qui avoient accouru sur son passage, le voyant souffrir, en

donnassent pour le délivrer. Une autre bande de soldats qui conduisoient deux Missionnaires, succombant à la même passion, à la vue d'un semblable concours de Chrétiens, prit la résolution de tenir les prisonniers attachés à un poteau, sous les plus ardents rayons du Soleil; c'étoit le temps auquel cet astre passoit à plomb sur ce climat brûlant de la zone torride: mais le Ciel se couvrit de nuages, & frustra cette avarice barbare de toutes ses espérances.

Les Missionnaires ne se montroient pas moins prompts à tout perdre que leurs gardes avides à tout recevoir. Sans résistance, sans plainte, sans aucun signe de regret, d'un air gai, content & libéral, ils livroient sur le champ tout ce qu'ils

avoient. Les gardes peu accoutumés à traiter avec des prisonniers si accommodants, en étoient dans l'admiration ; mais sans rien relâcher de leur importunité, ils vouloient obliger ces Missionnaires dépourvus de tout, à trouver des ressources pour leur payer le loyer des prisons, les cordes & les échelles qui les tenoient captifs, le transport de leurs meubles confisqués. Tout prisonnier, quel qu'il soit, est obligé, dans la Cochinchine, à tous ces frais si injustes, qu'ils passent la vraisemblance. De-là il arrivoit que les prisonniers de J. C. manquoient des aliments nécessaires ; ce qui joint aux incommodités du voyage, & à tant d'autres peines, épuisa entiérement leurs forces. La plupart tomberent malades avant que de

parvenir au terme : & on jugeoit de quelques-uns, qu'ils finiroient leur vie en chemin ; mais le seul Pere Michel de Salamanque, de l'Ordre de S. François, Espagnol de nation, céda enfin à la force du mal. Il mourut le 14 de Juillet à *Hai-fo*, près du grand Port, & alla recevoir, comme nous avons toute raison de le croire, la récompense de ses souffrances pour la foi, & de ses rares vertus.

Les fievres & la dissenterie s'étoient mises parmi les Missionnaires gardés dans les prisons de la Capitale. Ils ne laissoient pas néanmoins d'entendre chaque jour beaucoup de confessions ; les Chrétiens achetant des soldats la permission d'aller visiter leurs Peres spirituels. Plusieurs de ces Chrétiens furent arrêtés par ordre de

Kai-an-Tin & on les voulut forcer, en préſence des Miſſionnaires, à fouler aux pieds des Images, & des Croix ; les ſoldats les y invitoient par leur exemple, & les y incitoient à grands coups. Les Mandarins leur demandoient d'un air menaçant, pourquoi ils n'obéiſſoient pas aux ordres du Roi : ils répondirent conſtament que cette impiété leur faiſoit horreur ; qu'ils ne pouvoient ſe réſoudre à mettre avec mépris ſous leurs pieds, ce qu'ils avoient juſqu'alors élevé avec reſpect ſur leur tête ; qu'ils étoient prêts à obéir au Roi en ce qui ſeroit de ſon ſervice, même juſqu'à donner leur vie s'il le falloit ; mais qu'ils aimoient mieux mourir que de deshonorer la Religion du vrai Dieu. Les tyrans mêmes rendirent quelque juſtice à leur fer-

meté, & le Roi ne consentit pas qu'on les mît à l'épreuve par les tourments.

Si les Chrétiens de la Cochinchine étoient si bien affermis dans la foi de J. C. ils le devoient, après Dieu, au zele de leurs maîtres dans la Religion : & de-là venoit ce respectueux & tendre attachement qu'ils avoient pour leur personne. Je ne saurois dire à combien de dangers ils se sont exposés, combien de dépenses ils se sont efforcés de faire, combien de rigoureux traitements ils ont souffert pour empêcher, ou pour adoucir les souffrances des respectables Pasteurs de leurs ames. Les Missionnaires prévenus de leur prochain emprisonnement, recommanderent, ordonnerent même aux Chrétiens de les laisser seuls, afin que la persécution

fît le moins d'éclat, & le moins de mal qu'il feroit poſſible : mais les fideles n'obéiſſant pas volontiers à des ordres ſi contraires à leur inclination, pluſieurs s'obſtinerent à demeurer en leur compagnie, & à courir tous les riſques d'être pris & appliqués à la torture, comme il arriva. Tous ſe diſputoient à l'envi l'honneur de les ſervir, malgré les railleries, les inſultes de la populace idolâtre, qui leur reprochoit de s'attacher ſi fort à des étrangers convaincus, diſoit-elle, du crime de rébellion.

Un grand nombre de Chrétiens venoit des provinces à la capitale, pour eſſayer quelque voie de faire changer la réſolution de la Cour. Ils offroient les ſommes qu'ils étoient en état de fournir, pour tenter l'a-

varice du Roi qu'on sait être excessive : mais leurs requêtes n'ayant pu se faire jour, il ne leur resta d'autre consolation que de conduire jusqu'au lieu de l'embarquement les Apôtres de leur nation. L'adieu mutuel fut tout semblable à celui que se firent saint Paul & les Chrétiens d'Ephese. Combien une telle séparation devoit-elle couter aux Missionnaires, qui laissoient tant d'ames fideles, l'un cinq ou six mille, l'autre huit ou dix mille, désormais destituées de la participation des Sacrements : & aux Chrétiens qui sentoient la perte irréparable qu'ils faisoient des secours spirituels ? Les Missionnaires donnerent les avis convenables : les Chrétiens firent les plus solemnelles promesses. Les larmes, les sanglots, les soupirs

furent encore plus éloquents que les paroles. On ne voyoit, dans une aſſez grande plaine, qu'une multitude de Chrétiens, hommes, femmes, veillards, enfants : on n'entendoit qu'un bruit ſourd, un triſte murmure. Tous vouloient ſe proſterner devant leurs reſpectables Paſteurs, leur baiſſer les pieds, en recevoir encore une fois la bénédiction. Tous deſiroient les ſuivre; & comme il ne fut permis à perſonne de le faire, les uns demandoient à Dieu de mourir à leurs pieds, d'autres ſe couchoient ſur leur paſſage ſans ſe ſouvenir des menaces des ſoldats qui ſe ſentoient eux-mêmes attendris d'un ſpectacle ſi touchant. Cependant ceux-ci voyant que le jour baiſſoit, redoublerent leurs efforts, pour preſſer la marche, & faire en-

trer les Missionnaires dans des canots qui devoient les porter au vaisseau déja avancé en haute mer. Les Chrétiens les suivirent des yeux jusqu'à ce que la nuit, qui fut celle du vingt-six au vingt-sept Août, les déroba entiérement à leur vue.

Ainsi a été ravagée cette belle Mission, l'une des plus florissantes des Indes, par une persécution plus efficace que sanguinaire. Il faut avouer que le Ciel, dont les décrets sont toujours adorables, se montre bien irrité contre ces contrées de l'Asie. Mais mettant notre confiance en la bonté divine, nous ne désespérons pas que ce ne soit pour les préparer à ses plus grandes miséricordes. On fera toutes les tentatives pour tâcher d'introduire de nouveau dans la Cochinchine, du moins

quelques-uns des Miſſionnaires, qui en ont été chaſſés ; les autres ſe diſtribueront dans les Miſſions voiſines, du Tong-King, de Siam & de Manille ; ou peut-être repaſſeront-ils en Europe, parce que les Mandarins de Canton ayant appris leur arrivée à Macao, & craignant qu'ils ne vouluſſent entrer dans les provinces de l'Empire, envoyerent auſſi-tôt demander leurs noms, & ordonnerent qu'ils ſortiſſent des terres de la Chine.

J'aurois dû parler plus haut des incendies qui devinrent journaliers dans *Hué*, capitale de la Cochinchine. Peu avant que les Miſſionnaires en partiſſent, des quartiers conſidérables de cette Ville furent réduits en cendres ; & le Roi eut le chagrin de voir conſumer par les flammes ſa maiſon de plaiſance

bâtie sur l'eau. Plaise au Seigneur que ce châtiment lui ouvre les yeux, pour le bien de tant de Chrétientés désolées.

Je suis, &c.





LETTRE DU PERE FAUQUE, DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

Au Pere Allart de la même Compagnie.

A Cayenne le 10 Mai 1751.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de notre Seigneur.

LE DESIR que vous paroiſſez avoir d'apprendre de moi des nouvelles de ce pays, lorſqu'elles auront quelque rapport

au salut des ames, m'engage à vous envoyer aujourd'hui une relation succinte d'une entreprise de charité, dont la providence me fournit, il y a quelque temps, l'occasion, & qui a tourné également à la gloire de de Dieu & au bien de cette colonie.

Vous savez, M. R. P. que les principales richesses des habitants de l'Amérique Méridionales, sont les negres esclaves, que les vaisseaux de la compagnie ou les Négociants François vont chercher en Guinée, & qu'ils transportent ensuite dans nos Isles. Ce commerce, est, dit-on, fort lucratif, puisqu'un homme fait, qui coûtera 50 écus ou 200 livres dans le *Sénégal*, se vend ici jusqu'à 12 ou 1500. livres.

Il seroit inutile de vous dire

comment ſe fait la traite des Noirs dans leur pays ; quelles ſont pour cela les marchandiſes que l'on y porte ; les précautions qu'on doit prendre pour éviter la mortalité, le libertinage, & les révoltes dans les vaiſſeaux Négriens ; comment nous nous comportons, nous autres Miſſionnaires, pour inſtruire ces pauvres infideles, quand ils ſont arrivés dans nos Paroiſſes. Sur tous ces points & ſur pluſieurs autres de cette nature, on a publié une infinité de relations, qui ſans doute ne vous ſont pas inconnues. Mais ce qui m'a toujours frappé & à quoi je n'ai pu encore me faire, depuis 24 ans que je ſuis dans le pays, c'eſt la maniere dont ſe fait la vente de ces pauvres miſérables.

Auſſi-tôt que le vaiſſeau qui en

en eſt chargé eſt arrivé au Port, le Capitaine, après avoir fait les démarches preſcrites par les Ordonnances du Roi, tant auprès de l'Amirauté que de Meſſieurs les gens de Juſtice, loue un grand magazin où il deſcend ſon monde, & là, comme dans un marché, chacun va choiſir les eſclaves qui lui conviennent pour les emmener chez ſoi au prix convenu. Qu'il eſt triſte pour un homme raiſonnable & ſuſceptible de réflexions & de ſentiments, de voir ain vendreſi ſon ſemblable comme une bête de charge ! Qu'avons nous fait à Dieu tous tant que nous ſommes, ai-je dit plus d'une fois en moi-même, pour n'avoir pas le même ſort que ces malheureux !

Cependant les Negres accoutumés pour la plupart à jouir

de leur liberté dans leur patrie, se font difficilement au joug de l'esclavage. Quelquefois même on le leur rend tout-à-fait insuportable. Car il se trouve des maîtres (je le dis en rougissant) qui n'ont pas pour eux, non-seulement les égards que la Religion prescrit, mais les attentions que la seule humanité exige. Aussi arrive-t-il que plusieurs s'enfuient, ce que nous appellons ici *aller Marron*; & la chose leur est d'autant plus aisée à Cayenne, que le pays est, pour ainsi dire, sans bornes, extrêmement montagneux, & boisé de toute part.

Ces sortes de désertions, (ou *Marronnages*) ne peuvent manquer d'entraîner après soi une infinité de désordres. Pour y obvier, nos Rois, dans un code exprès qu'ils ont fait pour les

esclaves, ont déterminé une peine particuliere pour ceux qui tombent dans cette faute. La premiere fois qu'un esclave s'enfuit, si son Maître a eu la précaution de le dénoncer au greffe, & qu'on le prenne un mois après le jour de la dénonciation, il a les oreillles coupées, & on lui applique la fleur-de-lis sur le dos. S'il récidive & qu'après avoir été déclaré en justice, il reste un mois absent, il a le jarret coupé; & à la troisieme rechûte il est pendu. On ne sauroit douter que la sévérité de ces sages loix n'en retienne le plus grand nombre dans le devoir; mais il s'en trouve toujours quelques-uns de plus téméraires, qui ne font pas difficulté de risquer leur vie pour vivre à leur liberté. Tant que le nombre des fugitifs, ou

Marrons, n'eſt pas conſidérable, on ne s'en inquiete guere; mais le mal eſt quand ils viennent à s'attrouper, par ce qu'il en peut réſulter les ſuites les plus fâcheuſes. C'eſt ce que nos voiſins les Hollandois de Surinam, ont ſouvent expérimenté, & ce qu'ils éprouvent encore chaque jour, étant à ce qu'on dit, habituellement menacés de quelque irruption funeſte, tant ils ont de leurs eſclaves errants dans les bois.

Pour garantir Cayenne d'un ſemblable malheur, Monſieur Dorvillers, Gouverneur de la Guianne Françoiſe, & Monſieur le Moyne, notre Commiſſaire Ordonnateur, n'eurent pas plutôt appris qu'il y avoit près de 70 de ces malheureux raſſemblés à environ 10 ou 12 lieues d'ici, qu'ils envoyerent après

eux un gros détachement composé de troupes réglées & de milice. Ils combinerent si bien toutes choses, suivant leur sagesse & leur prudence ordinaire, que le détachement, malgré les détours qu'il lui fallut faire parmi des montagnes inaccessibles, arriva heureusement.

Mais toutes les précautions & toutes les mesures que put prendre cette troupe, ne rendirent point son expédition fort utile. Il n'y eut que trois ou quatre *Marrons* d'arrêtés, dont un fut tué, parce qu'après avoir été pris, il vouloit encore s'enfuir.

Au retour de ce détachement, Monsieur le Gouverneur à qui les prisonniers avoient fait le détail du nombre des fugitifs, de leurs différents établissements, & de tous les mouvements qu'ils

ſe donnoient pour augmenter leur nombre, ſe diſpoſoit à envoyer un ſecond détachement, lorſque nous crûmes qu'il étoit de notre miniſtere de lui offrir d'aller nous-mêmes travailler à ramener dans le bercail ces brebis égarées. Pluſieurs motifs nous portoient à entreprendre cette bonne œuvre. Nous ſauvions d'abord la vie du corps & de l'ame à tous ceux qui auroient pu être tués dans le bois. Car il n'y a guere d'eſpérance pour le ſalut d'un Negre qui meurt dans ſon *Marronnage*. Nous évitions encore à la Colonie une dépenſe conſidérable, & aux troupes une très-grande fatigue. Outre cela, ſi nous avions le bonheur de réuſſir, nous faiſions rentrer dans les atteliers des habitants, un bon nombre d'eſclaves dont l'abſence faiſoit languir les travaux.

Cependant quelques bonnes que nous parussent ces raisons, elles ne furent pas d'abord goûtées ; cette voie de médiation paroissoit trop douce pour des misérables, dont plusieurs étoient fugitifs depuis plus de 20 ans, & accusés de grands crimes ; & d'ailleurs ils pouvoient, disoit-on, s'imaginer que les François les craignoient, puisqu'ils envoyoient des Missionnaires pour les chercher. Enfin, après deux ou trois jours de délibération, notre proposition fut acceptée, & la Providence permit que le choix de celui qui feroit ce voyage, tombât sur moi.

Quelques amis que j'ai ici & qui pésoient la chose à un poids trop humain, n'en eurent pas plutôt connoissance, qu'ils firent tous leurs efforts pour m'en

détourner. *Qu'allez vous faire dans ces forêts*, me disoient les uns, *vous y périrez infailliblement de fatigue ou de misere? Ces malheureux Negres*, me disoient les autres, *craignant que vous ne vouliez les tromper, vous feront un mauvais parti.* On me représentoit encore que je pouvois donner dans quelque piege; parce qu'en effet les Negres *Marrons* ont coutume de creuser, au milieu des sentiers, des fosses profondes dont ils couvrent ensuite adroitement la surface avec des feuilles, ensorte qu'on ne s'apperçoit point du piege, & si malheureusement on y tombe, on s'empale soi-même sur des chevilles dures & pointues dont ces fosses sont hérissées. *Vous perdrez votre temps & vos peines*, disoient les moins prévenus: *très-sûrement vous n'en*

ramenerez aucun; ils sont trop accoutumés à vivre à leur liberté pour revenir jamais se soumettre à l'esclavage.

Vous comprenez aisément M. R. P. que de semblables raisons ne devoient pas faire grande impression sur des personnes de notre état, qui n'ont quitté biens, parents, amis, patrie, & qui n'ont couru tous les dangers de la mer, que pour gagner des ames à Dieu : trop heureux s'ils pouvoient donner leur vie pour la gloire du grand Maître, qui le premier a sacrifié lui-même la sienne pour nous.

Je partis donc avec quatre des esclaves de la maison, & un Negre libre qui avoit été du détachement dont j'ai parlé plus haut, & qui devoit me servir de guide. Il me falloit tout ce

nombre pour porter ma chapelle & les vivres néceſſaires pour le voyage. Nous allâmes d'abord par canot juſqu'au *Sault de Tonne-grande*, c'eſt une des rivieres qui arroſent ce pays. Nous y paſſâmes la nuit. J'y dis la ſainte Meſſe de grand matin, pour implorer les ſecours du Ciel ſans lequel nous ne pouvons rien ; enſuite nous nous enfonçâmes dans le bois. Malgré toute la diligence dont nous uſâmes, nous ne pûmes faire ce jour-là qu'environ les deux tiers du chemin. Il nous fallut donc camper à la maniere du pays ; c'eſt-à-dire que nous fîmes à la hâte, avec des feuilles de palmier, dont il y a pluſieurs eſpeces dans le pays, un petit *ajoupa* (c'eſt une eſpece d'appentis, qui ſert à ſe mettre à couvert des injures du temps.)

Dès qu'il fut jour nous nous remîmes en route ; & entre deux & trois heures après-midi, nous aperçûmes la premiere habitation de nos *Marrons*, qu'ils ont nommée *la montagne de plomb*, parce qu'il s'y trouve en effet une grande quantité de petites pierres noirâtres & rondes, dont ces malheureux se servent en guise de plomb à giboyer. Comme je vis la fumée à travers le bois, je crus d'abord, que ceux qui faisoient l'objet de mon voyage, n'étoient pas loin. Mais je me trompois dans ma conjecture, cette fumée étoit un reste de l'incendie qu'avoit fait le détachement qui m'avoit précédé, l'usage étant de brûler toutes les cases ou maisons, & de faire le plus de dégât que l'on peut, quand on est à la poursuite de ces sortes de fugitifs

Je me fis alors annoncer à plusieurs reprises par une espece de gros coquillage, qui a presque la forme d'un cone, & dont on se sert ici au lieu de cloche, pour donner aux Negres le signal du lever & des heures de travail. Mais voyant que personne ne paroissoit, je me mis à parcourir tout l'emplacement, où je ne reconnus les vestiges que de deux ou trois hommes, dont les pieds étoient imprimés sur la cendre. Je compris que ceux que je cherchois, n'avoient pas osé paroître là depuis qu'on leur avoit donné la chasse. Il nous fallut donc encore loger comme nous avions fait le jour précédent, c'est-à-dire, que nous construisîmes notre petit *ajoupa* pour passer la nuit.

Il me seroit impossible, mon

R. P. de vous exprimer tout ce que la crainte inspira à mes gens de me représenter. Ils appréhendoient qu'à chaque instant on ne tirât sur nous quelque coup de fusil, ou qu'on ne décochât quelque fleche. J'avois beau les rassurer de mon mieux, ils me répondoient toujours qu'ils connoissoient mieux que moi toute la malignité du Negre fugitif. Cependant la Providence ne permit pas qu'il nous arrivât aucun accident fâcheux durant cette nuit ; & m'étant levé à la pointe du jour je fis encore sonner de mon coquillage qui me servoit comme de cor de chasse, & dont le son extrêmement aigu devoit certainement se faire entendre fort au loin, sur-tout étant au milieu des vallons & des montagnes. Enfin après avoir long-

temps attendu & m'être promené par-tout comme la veille, ne voyant venir perſonne, je réſolus d'aller à l'emplacement, où l'on avoit trouvé depuis peu de jours les *Marrons*, & où l'un deux avoit été tué. Je commençai par dire la ſainte Meſſe comme j'avois fait *à Tonne-grande*, après quoi nous entrâmes dans le bois. Je jugeai que d'un abattis à l'autre il n'y avoit guere que deux lieues, du moins nous ne mîmes qu'environ deux heures pour faire le chemin. (On appelle ici *abattis* une étendue de bois coupé, auquel on met le feu quand il eſt ſec, pour pouvoir planter le terrein.) Les *Marrons* ont appellé cet endroit *l'abattis du ſault*, à cauſe qu'il y a une chûte d'eau. L'emplacement me parut beaucoup plus grand & bien mieux

ſitué que le premier qu'ils nomment, comme j'ai dit, la *montagne de plomb*. C'étoit là auſſi qu'ils prenoient leurs vivres, qui conſiſtent en manioc, bananes, patates, ris, ignames, ananas, & quelque peu de cannes à ſucre.

D'abord que nous fûmes à la liſiere de l'emplacement, je m'annonçai avec mon ſignal ordinaire, & enſuite je fis le tour d'un bout à l'autre ſans voir perſonne. Tout ce que je remarquai c'eſt que depuis peu de jours on y avoit arraché du magrive, & qu'on avoit enterré le corps de celui qui avoit été tué. Mais la foſſe étoit ſi peu profonde, qu'il en ſortoit une puanteur extrême. Je m'en approchai pourtant de fort près pour faire la priere ſur ce miſérable cadavre, dans l'eſpérance que

ſi quelqu'un de ſes compagnons m'appercevoit, cette action pourroit le toucher & l'engager à venir à moi. Mais toutes mes attentes furent vaines ; & ayant paſſé le reſte du jour inutilement dans cet endroit, nous revînmes coucher à la montagne de plomb, pour éviter la peine de faire là un nouvel *ajoupa.*

La nuit ſe paſſa comme la précédente, ſans inconvénients, mais non ſans peur de la part de mes compagnons de voyage. Ils étoient ſurpris de ne voir ſortir perſonne du bois pour ſe rendre à nous. Je ne ſavois moi-même qu'en penſer. Cependant comme il me reſtoit encore un abattis à viſiter, qu'ils nomment l'*abattis d'Auguſtin*, parce qu'un des Chefs du *Marronnage* qui porte ce nom, y

faisoit sa demeure ordinaire avec sa bande, je m'imaginois que tous les *Marrons* s'étoient réfugié là comme à l'endroit le plus éloigné. Mon embarras étoit que mon guide n'en savoit pas le chemin ; après l'avoir bien cherché, nous découvrîmes un petit sentier que nous enfilâmes à tout hazard & après environ quatre heures de marche, toujours en montant & descendant les montagnes; nous arrivâmes enfin au bord d'un abattis dans lequel nous eûmes bien de la peine à pénétrer, parce que les bords étoient jonchés de gros troncs d'arbres. Nous franchîmes pourtant cet obstacle en grimpant de notre mieux, & le premier objet qui se présenta à nous furent deux cases ou *corbets*. J'y cours & j'y trouve du feu, une chaudiere

& de la viande fraîchement bouillie, quelques feuilles de tabac à fumer & autres choſes ſemblables. Je ne doutai point pour lors que quelqu'un ne ſortît du bois pour venir me parler ; mais après avoir bien appellé & m'être promené partout à mon ordinaire pour me bien faire connoître, ne voyant paroître perſonne & ayant encore aſſez de jour, je voulus paſſer plus loin pour tâcher de trouver enfin l'établiſſement d'Auguſtin, me perſuadant toujours que ceux que je cherchois s'y étoient retirés.

Mes compagnons de voyage n'étant pas animés par des vues ſurnaturelles, comme je devois l'être & toujours timides, auroient bien ſouhaité que nous retournaſſions ſur nos pas. Ils me le propoſerent même plus

d'une fois, mais je ne voulois pas laiſſer ma Miſſion imparfaite. Ce n'eſt pas que je ne reſſentiſſe moi-même au fond du cœur, pour ne vous rien déguiſer, une certaine frayeur. L'abandon total où je me voyois, l'horreur des forêts immenſes au milieu deſquelles j'étois ſans aucun ſecours, le ſilence profond qui y regnoit, tout cela, ainſi qu'il arrive en pareille occaſion, me faiſoit faire comme malgré moi de ſombres réflexions; mais j'avois grand ſoin d'étouffer ces ſentiments involontaires, & je n'avois garde d'en rien laiſſer paroître, de peur de troubler davantage ceux qui m'accompagnoient. Ainſi après leur avoir fait prendre quelques rafraîchiſſements, nous entrâmes encore dans le bois; ſans ſavoir ni les uns ni les autres où

aboutissoit le petit chemin que nous tenions.

La divine Providence qui nous guidoit & qui veilloit sur nous, permit, qu'après avoir affranchi bien des montagnes & des vallons, nous arrivâmes enfin à notre but, n'ayant guere marché qu'environ deux heures. Je n'en fus pas plus avancé, car je ne trouvai qu'un abattis nouvellement fait, comme celui que je venois de quitter, mais sans que personne daignât se faire voir à nous. On avoit cependant arraché des racines bonnes à manger & cueilli des fruits le jour même dans cet endroit, comme il nous parut par les traces toutes fraîches que nous reconnûmes.

Ce qui me fit le plus de peine c'est que les *Marrons* s'imaginant peut-être qu'il y avoit toujours

un détachement à leurs trousses, avoient eux-mêmes mis le feu aux cases depuis peu de jours, afin sans doute que ceux qui les poursuivroient ne pussent s'y loger. Je ne pouvois pas douter que de la lisiere du bois ils ne me vissent & qu'ils ne m'entendissent. Aussi je criois de toutes mes forces, qu'ils pouvoient se rendre à moi en toute sûreté ; que j'avois obtenu leur grace entiere ; que mon état me défendant de contribuer à la mort de qui que ce soit ni directement ni indirectement, je n'avois garde de les venir chercher pour les livrer à la justice ; que du reste ils étoient maîtres de moi & de mes gens, puisque nous n'étions que six en tout & sans armes, au lieu qu'eux étoient en grand nombre & armés : » Souvenez-

» vous, mes chers enfants, leur
» disois-je, que quoique vous
» soyez esclaves, vous êtes cepen-
» dant Chrétiens comme vos
» maîtres ; que vous faites pro-
» fession depuis votre baptême
» de la même Religion qu'eux,
» laquelle vous apprend que
» ceux qui ne vivent pas chré-
» tiennement tombent après leur
» mort dans les enfers ; quel
» malheur pour vous si, après
» avoir été les esclaves des hom-
» mes en ce monde & dans le
» temps, vous deveniez les es-
» claves du démon pendant tou-
» te l'éternité. Ce malheur pour-
» tant vous arrivera infailible-
» ment, si vous ne vous ran-
» gez pas à votre devoir, puis-
» que vous êtes dans un état ha-
» bituel de damnation, car sans
» parler du tort que vous faites
» à vos maîtres en les privant

» de votre travail, vous n'entendez point la Messe les jours saints ; vous n'approchez point des Sacrements ; vous vivez dans le concubinage, n'étant pas mariés devant vos légitimes Pasteurs. Venez donc à moi, mes chers amis, venez hardiment, ayez pitié de votre ame qui a coûté si cher à J. C. Donnez-moi la satisfaction de vous ramener tous à Cayenne. Dédomagez-moi par-là des peines que je prends à votre occasion : approchez-vous de moi pour me parler ; & si vous n'êtes pas contents des assurances de pardon que je vous donnerai, vous resterez dans vos demeures, puisque je ne saurois vous emmener par force. »

Enfin après avoir épuisé tout ce que le zele & la charité ins-

pirent en ſemblable occaſion ; aucun de ces miſérables ne paroiſſant, nous vînmes coucher aux caſes que nous avions laiſſées dans l'autre abattis, ſoit pour éviter la peine de faire là un logement, ſoit parce que les traces fraîches que nous y avions vues, nous donnerent lieu de croire que quelqu'un pourroit y venir pendant la nuit. Mais perſonne ne ſe montra, de ſorte qu'indignés de leur opiniâtreté nous reprîmes le lendemain vers les quatre heures le chemin de la montagne de plomb. Nous y ſéjournâmes tout le ſamedi, j'y dis la ſainte Meſſe le Dimanche ; & comme j'étois preſſé de m'en retourner, parce que les vivres commençoient à nous manquer, je voulus, avant que de partir, y laiſſer un monument non équivoque de

de mon voyage, en y faisant planter une croix d'un bois fort dur, & qui subsiste encore.

Cette croix, comme je le dirai plus bas, servit à me faire réussir dans mon entreprise. Car d'abord que les Negres Marrons l'eurent apperçue, ils y vinrent faire leur priere, ayant la coutume, malgré leur libertinage (ce qu'on auroit de la peine à croire) de prier Dieu soir & matin. Ils baptisent même les enfants qui naissent parmi eux, & ont grand soin de les instruire des principes de la foi autant qu'ils en savent eux-mêmes.

D'abord que je fus rendu à *Tonne-grande*, où j'avois laissé mon canot, je fis savoir à Messieurs d'Orvilliers & le Moyne le peu de réussite qu'avoit eu mon projet. Je leur mandai que

je devois rester quelque temps dans ce quartier-là pour y *faire faire les Pâques* aux Negres. J'ajoutai que m'étant mis au commencement de mon voyage, sous la protection des Anges Gardiens, j'avois un secret pressentiment qu'ils ne me laisseroient point retourner à Cayenne, sans avoir du moins quelque connoissance des enfants prodigues qui en étoient l'objet. Enfin je priai ces Messieurs de vouloir prolonger encore de quelques jours l'amnistie qu'ils m'avoient d'abord accordée pour eux ; & ils eurent la bonté de l'étendre jusqu'à un mois entier.

Après cette réponse, je commençai ce qu'on appelle ici les Pâques des esclaves du quartier, c'est-à-dire, que je parcourus les différentes habitations

pour confesser ceux qui sont déja baptisés, & pour instruire ceux qui sont encore infideles. C'est notre coutume d'aller ainsi, au moins une fois l'an, chez tous les Colons nos Paroissiens, quelque éloignés qu'ils soient, car il y a ici des Paroisses qui ont 15 & 20 lieues d'étendue, & vous ne sauriez croire, M. R. P. le bien qu'il y a à faire & qu'on fait quelquefois dans ces sortes d'excursions. Le Missionnaire qui est chargé de cette bonne œuvre, met la paix dans les familles désunies en terminant leurs petits différents ; conclut des mariages pour faire cesser les commerces illicites, à quoi les esclaves sont très-sujets ; tâche de leur adoucir les peines attachées à leur état, en les leur faisant envisager sous des vues surnaturelles ; prend une con-

noiſſance exacte de leur inſtruction actuelle pour diſpoſer peu à peu à la communion ceux qu'ils en jugent capables,(notre uſage étant de permettre à très-peu de Negres d'approcher de la ſainte Table, par l'expérience que nous avons, qu'ils en ſont indignes.) Il remontre prudemment aux maîtres les fautes dans leſquelles ils tombent quelquefois envers leurs eſclaves, ſoit en ne veillant pas aſſez ſur leur conduite ſpirituelle, ſoit en les ſurchargeant de travaux injuſtes, ſoit enfin en ne leur donnant pas le néceſſaire pour la nourriture & le vêtement, ſuivant les ſages ordonnances de nos Rois. Il fait mille autres choſes de cette nature, qui ſont du reſſort de ſon miniſtere, & qui tendent toutes également à la gloire de Dieu

& au salut des ames. Il en coûte à la vérité beaucoup de faire de pareilles courses dans un pays tel que celui-ci, où lorsqu'on est en campagne, on est toujours ou brûlé par les rayons d'un Soleil ardent, ou accablé de pluies violentes. Mais à quoi ne porte pas un zele bien épuré & quelles difficultés ne fait-il pas surmonter!

Cependant, en faisant cette bonne œuvre comme par occasion, car ce n'est pas-là mon emploi ordinaire, je n'oubliois pas le premier objet de mon voyage. J'avois grand soin de dire au Negres, que s'ils pouvoient voir quelques-uns de leurs compagnons *Marrons*, ils les assurassent que, quoiqu'ils n'eussent pas voulu s'approcher de moi dans le bois, j'avois néanmoins obtenu encore un mois

d'amniſtie pour eux. Mais que ſi pendant cet eſpace de temps ils ne revenoient pas, ils n'avoient plus ni grace, ni pardon à eſpérer ; qu'ils devoient ſe perſuader au contraire qu'on les pourſuivroit ſans relâche juſqu'à ce qu'on les eût tous exterminés.

Enfin j'avois fini ma Miſſion & parcouru toutes les habitations des environs de *Tonne-grande* ; j'étois même déja embarqué dans mon canot, pour me rendre à Cayenne, un peu confus à la vérité d'avoir échoué dans mon deſſein aux yeux des hommes, qui ne jugent ordinairement des choſes que par le ſuccès, lorſque je vis venir à moi un autre petit canot nagé par deux jeunes Noirs, porteurs d'une lettre de l'Econome de *Mont-Seneri* (c'eſt une

Sucrerie du quartier,) qui me marquoit que les Negres *Marrons* étoient arrivés chez lui, & qu'ils me demandoient avec empressement. J'y vole avec plus d'empressement encore qu'ils n'en avoient eux-mêmes, & j'en trouve en effet déja une vingtaine qui m'assurent que les autres sont en chemin pour se rendre. Quelle agréable surprise pour moi, M. R. P. de voir mes vœux accomplis, lorsque je m'en croyois le plus éloigné ! Après avoir versé quelques larmes de joie sur ces brebis égarées depuis si long-temps & qui rentroient dans le bercail, je leur fis des reproches sur ce qu'ils n'avoient pas voulu me parler tandis que j'étois au milieu d'eux ; & ils me répondirent constamment, qu'ils craignoient qu'il n'y eût quel-

que détachement en embuſcade pour les ſaiſir ; mais qu'ayant vu le ſigne de notre rédemption arboré ſur leur terre, ils s'étoient enfin perſuadés que le temps d'obtenir grace pour leur ame & pour leur corps, étoit arrivé. Que ce ſoit-là le véritable motif qui les a fait agir, ou que quelqu'un de leurs camarades, des différentes habitations que j'avois préparées pour les Pâques, les ait aſſurés de la ſincérité du pardon que je leur promettois, c'eſt ce que je n'ai jamais pu découvrir : mais, quoi qu'il en ſoit, il en vint peu à peu juſqu'à 50 ; & comme Monſieur notre Gouverneur, qui tenoit un détachement tout prêt pour aller dans le bois, ſi je ne réuſſiſſois pas, me preſſoit de me rendre à Cayenne, je partis avec ces 50 fugitifs.

Il me seroit impossible, mon R. P. de vous expliquer avec quelles démonstrations de joie l'on me reçut, suivi de tout ce monde, chacun d'eux portant sur sa tête & sur son dos son petit bagage. Les rues étoient bordées de peuples pour nous voir passer. Les Maîtres se félicitoient les uns les autres d'avoir recouvrés leurs esclaves ; & les Noirs eux-mêmes qui servent dans le Bourg, se faisoient une fête de revoir, l'un son pere, l'autre sa mere, celui-ci son fils ou sa fille ; & comme plusieurs de ceux que je menois n'avoient pas vu la Ville depuis très-long-temps, & qu'ils y remarquerent bien du changement, notre marche étoit très-lente, afin de leur donner le plaisir de satisfaire leur curiosité, ce qui laissoit en même-temps la li-

berté à leurs camarades de les embraſſer, en faiſant retentir l'air de mille cris d'allégreſſe & de bénédiction. Ce qu'il y avoit pourtant de plus frappant, c'étoit une troupe de jeunes enfants des deux ſexes qui étoient nés dans le bois, & qui n'ayant jamais vu de perſonnes blanches, ni de maiſon à la Françoiſe, ne pouvoient ſe laſſer de les conſidérer, en marquant, à leur façon, leur admiration. Je conduiſis d'abord mon petit troupeau à l'Egliſe, où il y avoit déja une grande aſſemblée à cauſe de la Fête de Saint François Xavier; mais elle fut bientôt pleine par la foule qui nous ſuivoit. Je commençai par faire faire à ces pauvres miſérables, une eſpece d'amende honorable. 1°. A Dieu dont ils avoient abandonné le ſervice depuis ſi long-

temps. 2°. A leurs Maîtres à qui ils avoient porté un préjudice très-considérable en les frustrant du travail qu'ils leur doivent. 3°. A leurs compagnons du mauvais exemple qu'ils leur avoient donné par leur fuite, &c. Après quoi je dis la sainte Messe en action de graces. Ils y assisterent avec d'autant plus de plaisir & de dévotion, que plusieurs d'entr'eux ne l'avoient pas entendue depuis 15 ou 20 ans, & lorsqu'elle fut finie, je les présentai à Monsieur le Gouverneur qui confirma le pardon que je leur avois promis de sa part : ensuite on les remit à leurs Maîtres respectifs.

On dépêcha aussi-tôt un nombreux détachement pour aller faire le dégât, dans leurs plantations, & pour tâcher de pren-

dre ou tuer, ceux qui reſteroient s'ils ne ſe rendoient pas volontairement ; mais une maladie qui ſe mit dans la troupe, auſſi-tôt qu'elle arriva ſur les lieux, fit échouer cette opération, enſorte que ceux que j'avois laiſſés au nombre ſeulement de dix-ſept, tant grands que petits, ſoit hommes ou femmes, & qui m'avoient fait dire, qu'ils viendroient bientôt après moi, n'ont pas tenu parole, & ſont encore dans les bois. Il s'y en eſt même joint quelques autres depuis ce temps-là. Si le nombre augmentoit juſqu'à un certain point, ce ſeroit un très-grand malheur pour cette colonie. Mais les ſages meſures que nos Meſſieurs prennent pour l'empêcher paroiſſent nous mettre à couvert d'un tel déſordre. Je vous prie cependant, mon Révé-

rend Pere, de joindre vos vœux aux nôtres pour obtenir cette grace du Ciel.

Je suis, &c.



MEMOIRE

Sur la Cire d'arbre, envoyé de la province de Hou-quang, par le Pere Chanseaume, de la Compagnie de Jesus.

La Chine produit une cire ſans comparaiſon plus belle que la cire d'abeilles. On la recueille ſur des arbres. Auſſi les Européans qui en ont eu les premieres connoiſſances, l'ont-ils appellé, *Cire d'arbre*. Mais les Chinois l'appellent *pe-la*, ou cire blanche, parce qu'elle eſt blanche de ſa nature, & pour la diſtinguer de la cire d'abeil-

les, qu'ils ne blanchissent pas.

Le *pe-la* est produit par le concours d'une sorte d'arbres, & d'une espece de petits insectes. Tous les arbres ne sont pas propres à porter du *pe-la*. Les Chinois en connoissent deux especes ; l'une, qui tient de la nature du buisson, & qui peut mieux supporter que l'autre une grande sécheresse. Cette espece se nomme *Kan-la-chu*, arbre sec, qui porte de la cire. L'autre espece est plus grande, & devient un plus bel arbre dans les endroits humides, que dans les endroits secs. C'est pour cela qu'on l'appelle *Choui-la-chu*, arbre d'eau qui porte de la cire. Je ne pourrois presque rien dire du *Choui-la-chu*, que sur le rapport d'autrui ; mais je connois mieux le *Kan-la-chu* que j'ai eu souvent sous les yeux.

Etant de la nature des buiſſons, comme j'ai déja dit, il ſe propage de lui-même, en pouſſant des branches ſous terre. De plus, il porte de petits fruits à noyau, par le moyen deſquels on peut multiplier très-fort cette eſpece d'arbriſſeau. Enfin des branches plantées & bien arroſées prennent aiſément racine.

Dès que le *Kan-la-chu* a deux ou trois ans, il porte des grappes d'un grand nombre de petites fleurs blanches & odoriférantes, qui durent épanouies environ un mois. Tant les feuilles, que les grappes de fleurs & les nouveaux jets, ſont rangés de deux en deux dans de longues ſuites, de ſorte qu'une branche garnie de ſes fleurs & de ſes feuilles, fait un aſſez beau bouquet. Cet arbriſſeau eſt propre à tapiſſer des murailles, juſ-

qu'à la hauteur de dix pieds, ou à être employé en haies dans la campagne. Il supporte également le chaud * & le froid, & réussit sans culture, même dans un mauvais terrein.

Non-seulement ces arbres ne portent pas la cire sans être mis en œuvre, par une espece de petits insectes; mais encore ces insectes ne se trouvent pas d'eux-mêmes sur ces arbres. Il faut les y appliquer. Rien au reste de plus facile, & de plutôt fait; & quand on en a garni un, c'est pour toujours. Au commencement de l'hiver, sur les arbres qui ont porté de la cire, on voit croître de petites tumeurs, qui vont toujours en croissant jusqu'à ce qu'elles soient de la grosseur d'une petite noisette.

* Il fait ici autant de froid, & beaucoup plus de chaud qu'en France.

Ce ſont autant de nids remplis d'œufs d'inſectes appellés *Pe-la-tchong*, ou *La-tchong*. Quand au printemps, la chaleur eſt parvenue au point de faire épanouir les fleurs de l'arbre, elle fait auſſi éclore les petits inſectes. C'eſt le temps propre à appliquer des nids aux arbres qui n'en ont pas. On fait des paquets de paille ; ſur chaque paquet on met ſept ou huit nids. On attache les paquets aux branches inclinées, préférant celles qui ſont de la groſſeur du doigt, & dont l'écorce eſt plus vive, & moins ridée. On place les nids immédiatement, ou preſque immédiatement ſur l'écorce. Si l'arbriſſeau eſt haut de cinq pieds, il peut ſupporter un ou deux paquets pour chacun de ſes troncs, & à proportion, s'il eſt plus grand ou plus petit. La

trop grande quantité d'insectes pourroit l'épuiser en deux ou trois ans.

Ces *Kan-la-chu* ont commencé à avoir des feuilles vers le milieu d'Avril 1752. Le 25 Mai, les fleurs d'un de ces arbres bien exposées au soleil, ont commencé à s'ouvrir. Ce jour là même, m'étant fait apporter des nids, je les ai appliqués. Ils étoient fermés de tout côté, à peu-près ronds, excepté qu'il y avoit une cannelure sur le côté, par lequel chacun d'eux tenoit à une petite branche. Leur enveloppe extérieure étoit un peu dure, polie, comme vernissée, & de couleur de marron. Elle couvroit une tunique blanche, mince & molle, qui étoit la seule enveloppe intérieure. Dans chaque nid étoit un nombre prodigieux d'œufs si petits,

qu'il en faudroit une trentaine ; pour faire la groſſeur d'une tête d'épingle. Ces œufs étoient d'un jaune foncé, & de la figure des œufs d'oiſeaux. Après que les inſectes en ſont ſortis, ils ont encore à ſe dépouiller d'une tunique blanche. Ils ſont d'un jaune plus foncé que les œufs; applatis ; ovales dans leur contour, lequel eſt bordé de franges. Je n'ai pas pu diſtinguer à la ſimple vue ſi ces franges ſont des pieds.

C'eſt le trente de Mai que je me ſuis apperçu qu'ils commençoient à éclore. A peine ſont-ils ſortis de l'œuf, qu'ils courent ſur les branches. Ils vont ſe promener ſur les feuilles, ou plutôt y chercher une ouverture pour entrer dans l'arbre. Ils ſe collent ſur la ſurface de la feuille, y font un enfon-

cement, s'y incorporent, en laissant au-dehors une couverture, ou un manteau qui cache leur petit corps.

Le six Juin, beaucoup de ces insectes n'étoient pas encore montés sur les arbres, dans un endroit peu exposé au soleil. Ayant retiré d'un arbre nouvellement planté & malade, un seul nid qui y étoit, j'y ai vu, six jours après, des petits *La-tchong* encore en vie, qui n'étoient pas entrés. Deux avoient pénétré dans deux feuilles des moins languissantes. D'autres avoient fait un peu de chemin par terre, pour chercher meilleure fortune sur d'autres arbres aussi nouvellement plantés. Après que les insectes sont entrés dans l'arbre, je ne sais ce qu'ils y font; mais je crois qu'ils n'entrent point dans la moëlle, ni

dans le bois ; & qu'ils s'en tiennent à l'écorce : en un mot, que ce ſont des inſectes *intercutaires*. On en trouvera la raiſon dans ce que je vais ajouter.

Le 17 Juin, le *Pe-la* ou la cire commença à ſe déclarer ſur un *Kan-la-chu* bien expoſé au Soleil. C'étoient des filaments d'une laine très-fine, qui s'élevoient ſur l'écorce tout autour des inſectes. Ils étoient ſortis, ſans que je m'en fuſſe apperçu. Ils étoient diviſés en différentes troupes, & ſe touchoient preſque ſur l'écorce où ils paroiſſoient immobiles. En ayant déplacé quelques-uns, avec la pointe d'une aiguille, à peine ſe donnerent-ils quelque mouvement pour reprendre leur premiere ſituation. J'en vis cependant un courir ſur l'écorce. Je dépouillai pluſieurs arbres

de leur écorce, pour chercher des traces de ces insectes devenus longs d'environ une demie ligne. Je n'en trouvai nulle part sur le bois qui est dur & d'un tissu serré ; puis ayant divisé l'écorce en deux pellicules, j'y remarquai une empreinte des *la-tchong*, dans les endroits où ils étoient attrouppés. Cette empreinte étoit entre les deux pellicules, affectant plus l'extérieure que l'intérieure. Les traces des *La-tchong* avoient pu s'effacer ailleurs, plutôt sur l'écorce que sur le bois.

Peu à peu la cire s'éleve en duvet, qui s'épaissit de plus en plus pendant les chaleurs de l'été, & qui couvre de tous côtés les insectes, les défendant à la fois du chaud, de la pluie, & des fourmis. Je m'attendois, qu'après avoir fait sortir de la

cire en un endroit, ils iroient en travailler ailleurs, mais ils n'en ont rien fait. Ils n'ont garni de cire que quelques endroits au deſſous des branches inclinées.

Les Chinois diſent que, ſi on laiſſoit trop long-temps la cire ſur l'arbre, les inſectes ne feroient pas leurs nids. Ils la recueillent après les premieres gelées blanches de Septembre. On la détache avec les doigts ſans aucune difficulté. Enſuite on la purifie de la maniere ſuivante. On met dans de l'eau bouillante un vaſe plein de ris, qui a lui même bouilli cinq ou ſix minutes dans l'eau, & qui eſt à demi ſec, parce qu'on en a retiré preſque toute l'eau qu'il a pu laiſſer échapper. Dans ce ris ainſi apprêté, on enfonce une calote de porcelaine, l'ouverture

ture en haut, & dans cette calotte on en met une plus petite, l'ouverture en bas. La cire brute se place sur la surface convexe de la petite calotte, qu'on incline un peu pour donner issue à la cire, laquelle étant fondue par la chaleur, coulera toute purifiée dans le fond de la calotte inférieure, laissant en haut toute sa crasse.

Cette cire est très-blanche, luisante, & a de la transparence, presque jusqu'à l'épaisseur d'un pouce. Elle est portée à la Cour pour les usages de l'Empereur, & des plus grands Mandarins. Si on en mêle une once avec une livre d'huile, ce mélange prend de la consistance, & forme une cire peu inférieure à la cire ordinaire. Enfin la cire d'arbre est employée à guérir plusieurs maladies. Appli-

quée ſur une plaie, elle fait renaître les chairs en peu de temps. Il y a des Chinois qui, lorſqu'ils ont à parler en public, comme pour défendre leur cauſe devant les Mandarins, en mangent une once, pour prévenir ou guérir les défaillances & palpitations de cœur.





LETTRE DU PERE AMYOT, MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

Au Pere Allart de la même Compagnie.

A Pékin le 20 Octobre 1752.

Mon Révérend Pere,

La paix de notre Seigneur.

Vous avez dû apprendre par les lettres de nos Missionnaires & par les nouvelles publiques, quel est ici l'état présent

de la Religion ; c'eſt pourquoi, vous ſuppoſant à cet égard ſuffiſamment inſtruit, je me bornerai dans cette lettre à vous entretenir de mon voyage de Canton à Pékin, & de ce que j'ai vu de plus ſurprenant dans cette Capitale de l'Empire.

Le 16 Décembre 1750, les Jéſuites qui réſident ici, préſenterent une requête à l'Empereur, par laquelle ils lui annonçoient l'arrivée de trois de leurs confreres (deux Jéſuites Portugais, & moi) ajoutant que les connoiſſances que nous avions des ſciences d'Europe, & entr'autres des Mathématiques, de la Muſique, & de la Pharmacie, pourroient être de quelqu'utilité, s'il plaiſoit à ſa Majeſté de nous faire venir dans ſa Capitale. Le Prince conſentit de bonne grace à ce qu'on

souhaitoit. Il ordonna même qu'on fît venir à ses propres frais les trois Européans dont on lui parloit. La volonté de l'Empereur fut manifestée aux tribunaux de Pékin. Ceux-ci la firent savoir au Vice-Roi de Canton, & lui enjoignirent en même-temps qu'il eût à nous pourvoir de tout ce qui étoit nécessaire pour le voyage, l'avertissant que l'intention de Sa Majesté étoit que nous fussions traités suivant l'ancien rit.

Il ne faut pas douter que les infideles, qui s'applaudissoient de la persécution que souffroit l'Eglise de J. C. ne vissent à regret les Ministres de l'Evangile appellés à la Cour. Ceux qui étoient chargés de nous faire partir, obéirent néanmoins sans réplique & sans délai aux ordres qu'ils avoient reçus ; & vers le

commencement du mois de Mars de l'année 1751, les Mandarins de Canton envoyerent au Procureur de Macao, comme à celui qui repréſente les Européans, pour demander, ſelon la coutume, ſi nous étions arrivés, & ſi nous jouiſſions d'une bonne ſanté. Ils le chargeoient encore de nous prier de vouloir bien déterminer le jour de notre départ. Comme nous étions informés de tout ce qui s'étoit paſſé à la Cour ſur ce qui nous concernoit, nous avions commencé à prendre quelques arrangements, & déja l'on travailloit à nos habits Chinois. Nous répondîmes donc que le 28 Mars nous ſerions en état de nous mettre en chemin pour Canton. Le jour indiqué étant arrivé, j'en paſſai une bonne partie à m'inſtruire des manieres

Chinoiſes & à m'y exercer. On me répéta ce qu'on m'avoit déja dit pluſieurs fois, que c'étoit ici le pays du monde où il falloit être le plus attentif à ne rien négliger des manieres extérieures. Manquer à une des moindres, c'eſt preſque commettre un crime capital ; & un Miſſionnaire, s'il veut faire quelque fruit, doit y être expert, autrement il ne ſeroit pas même écouté des Chinois, qui le regarderoient comme un ſauvage. Plus qu'ailleurs il faut nous faire ici tout à tous, pour gagner tous les hommes à J. C.

Vers les trois heures du ſoir je me rendis avec ceux de nos Peres, tant François que Portugais, qui voulurent bien m'accompagner, dans la barque qui devoit me tranſporter à Canton. Les adieux faits de part & d'au-

tre, nous nous abandonnâmes entre les mains de la divine Providence, & nous partîmes pour n'aller coucher qu'à deux lieues de-là, vis-à-vis d'un corps-de-garde & de l'habitation de quelques Mandarins Chinois qui ſont là pour garder les premieres avenues de leur pays. Cette précaution de prendre le ſoir ſon logement près de la maiſon de quelque perſonne d'autorité, eſt une précaution néceſſaire pour ſe garantir, non de la violence ou de la furie, mais de la ſubtile adreſſe des voleurs qui fourmillent dans ces cantons. Ces ſortes de gens font ici des tours ſi merveilleux que ceux même qui en ſont la victime, les admireroient, & ne pourroient s'empêcher d'en rire, s'il s'agiſſoit de quelque choſe de moins que de leur fortune.

Nous n'arrivâmes à Canton qu'après cinq jours d'une paisible navigation. Le Vice-Roi nous dispensa d'aller en personne le visiter. Des billets fabriqués à la mode & suivant le cérémonial du pays, nous acquitterent de cette obligation, tant envers lui qu'envers les autres Mandarins. Comme c'étoit aux frais de l'Empereur que nous devions aller de Canton à Pékin, c'étoit au Magistrat Chinois de nous fournir le nécessaire. Il devoit de plus nous donner un Mandarin pour veiller à notre sûreté durant la route. Les choses ne se font ici qu'avec lenteur. On fut 64 jours à terminer cette affaire. Nous fûmes obligés de passer tout ce temps dans l'enceinte de nos barques, qui étoient au port de Canton exposées à toutes les

ardeurs du'n ſoleil brûlant, & à l'infection d'une vaſe mêlée de toutes ſortes d'ordures qu'y laiſſoit chaque jour le reflus de la riviere.

Enfin le premier jour du mois de Juin de l'année 1751, on nous dit que nos affaires étoient terminées ; que notre paſſeport étoit expédié ; qu'on avoit livré à nos gens l'argent néceſſaire, & qu'un des Mandarins de marine avoit ordre de nous trouver des barques ; car celles où nous étions n'étoient pas des barques de voyage, & n'appartenoient pas à l'Empereur. Le lendemain les barques furent trouvées ; le Mandarin qui devoit nous conduire vint ſe préſenter, & ſur le ſoir nous fimes force de rames vers le Nord. Je quittai avec plaiſir un ſéjour où ma ſanté faillit à faire un triſte naufrage.

De Canton à Nan-tchang je n'ai rien vu qui puisse mériter attention, excepté la montagne qui sépare la province de Canton de celle de Kiang-si. Ce fut pour moi un des plus beaux spectacles, que la vue de cette montagne. Des vallons merveilleux où coulent sans cesse une infinité de petits ruisseaux, la coupent par intervalles. Ces ruisseaux, après avoir serpenté long-temps, se réunissent enfin pour former une riviere qui porte la fertilité dans le pays voisin. Un grand chemin pavé de cailloux, que la nature a formés de différentes couleurs, & auxquels la multitude de ceux qui passent a donné le poli du plus beau marbre, la sépare pour la commodité & l'agrément des voyageurs. Les hommes seuls peuvent faire sur ce chemin la

fonction que font ailleurs les bêtes de charge : encore faut-il qu'ils n'ayent aux pieds que des souliers tressés avec une espece de corde particuliere au pays ; & comme c'est le seul passage pour ceux qui ne veulent pas continuer leur chemin par eau, ou qui veulent abréger considérablement leur route, il est fréquenté chaque jour par des milliers de personnes ; de sorte qu'on le prendroit plutôt pour un marché & pour une foire perpétuelle, que pour un grand chemin. On est un jour entier à traverser cette montagne, après laquelle on continue d'aller par terre, ou l'on se rembarque si l'on veut. Nous prîmes ce dernier parti pour aller à Nan-tchang.

De Nan-tchang à Pékin je n'eus guere que maladies, pei-

nes, mauvais chemins. Nous employâmes 45 jours pour nous y rendre : le Mandarin qui nous conduisoit, ne nous faisoit avancer qu'à très-petites journées. Plus d'une fois nous le priâmes de nous faire aller un peu plus vîte : nous eûmes toujours de lui la même réponse : » Vous » êtes des étrangers, nous di- » soit-il, vous ignorez nos cou- » tumes. Par ordre de l'Empe- » reur je suis chargé de vos pré- » cieuses personnes ; il fait grand » chaud, je n'ai garde de vous » exposer à tomber malades. » D'ailleurs, ajoutoit-il, il n'y a » que des hommes vils qui puis- » sent voyager avec précipita- » tion ». Il fallut nous contenter de ces raisons, & nous résoudre à dévorer patiemment tout l'ennui d'une route la plus fastidieuse qui soit peut-être au

monde. Car ne croyez pas, je vous prie, qu'on voyage ici, comme on le fait ailleurs. Enfermés dans une litiere comme dans une boîte, à peine, pour pouvoir refspirer, eft-il permis d'en entr'ouvrir les petites lucarnes qu'on y a ménagées des deux côtés. Arrivés dans les auberges pour prendre fes repas ou fon repos, ce feroit une indécence monftrueufe que d'en fortir, pour aller repaître fes yeux de ce qu'il pourroit y avoir de curieux dans la ville ou le village, où l'on fe trouve pour lors. Ainfi, dans une route de 500 lieues, par un des plus beaux pays du monde, je n'ai pas vu dequoi pouvoir vous entretenir un quart-d'heure.

Le 22 Aouft, jour de Dimanche, & l'octave de l'Affomption, nous arrivâmes à Pékin vers le

midi. Quelques-uns de nos PP. étoient venus au devant de nous jusqu'à deux lieues de la ville. Ils nous inviterent à aller descendre au college des PP. Portugais, pour nous transporter de-là dans la chapelle de Monseigneur l'Evêque, où ce Prélat nous attendoit, revêtu de ses habits pontificaux. Nous eûmes l'honneur de lui être présentés & de recevoir sa bénédiction. Les circonstances de la derniere persécution & de l'état où se trouvoit actuellement la Religion, lui fournirent les termes les plus pathétiques & les plus attendrissants, pour un petit discours qu'il nous adressa ; après lequel, au son des instruments Chinois, il entonna la Messe pour remercier Dieu de lui avoir amené un renfort contre l'ennemi commun du genre humain.

Quelques jours après notre arrivée nous nous transportâmes à *Haï-tien* (à trois lieues de Pékin) où étoit pour lors la Cour. Le Seigneur Tartare qui est chargé ici des affaires qui nous concernent, avertit un des Eunuques de la *présence*, que les Européans nouvellement arrivés venoient avec leurs confreres rendre hommage à Sa Majesté, & lui offrir des présents. Celui-ci en informa l'Empereur, & ce Prince répondit à la maniere accoutumée les trois mots suivants: *Je le sais*, (car ici l'Empereur sait toujours tout.) A l'instant on nous manda de faire les cérémonies prescrites pour ces sortes d'occasions, ce que nous exécutâmes de la maniere suivante. Dans une des cours où nous étions pour lors rangés de front sur une même ligne,

& la face tournée du côté de l'appartement de l'Empereur, nous nous prosternâmes d'abord avec gravité & dans un silence profond & respectueux. Trois fois nous frappâmes la terre du front. Nous nous relevâmes pour faire de nouveau la même cérémonie, que nous recommençâmes une troisieme fois, après quoi on nous ordonna d'attendre les ordres de Sa Majesté. Quelques heures s'étant écoulées, on vint nous dire que l'Empereur nous avoit fait l'honneur d'accepter plusieurs des choses qu'on lui avoit présentées de notre part. On ajouta qu'il nous envoyoit des mets de sa table. On nous les livra en même temps, & nous les mangeâmes, étant debout dans le lieu même où nous étions. Ainsi finit la cérémonie de notre ré-

ception au ſervice de l'Empe-
pereur. Il nous fut libre après cela d'aller & de venir comme nous le jugions à propos. Je paſſai les premiers jours à rendre les viſites que j'avois reçues, & à voir les curioſités du pays. Je ne vous en décris aucune ici, parce que je ne pourrois dire que ce que cent autres on dit avant moi, & que vous pouvez trouver dans tous les livres qui parlent de la Chine. Une choſe qui n'arrive pas ſouvent & qui eſt digne de votre curioſité, me fournira l'occaſion de vous entretenir d'une maniere plus intéreſſante. Je vous prie ſeulement de vouloir bien vous rappeller de temps en temps, en liſant ce qui ſuit, que je ne raconte que ce que j'ai vu, afin que ſi vous y trouvez du merveilleux, vous ne ſoyez

pas tenté de le révoquer en doute.

C'est une ancienne coutume à la Chine de célébrer avec pompe la soixantieme année de la mere de l'Empereur. Quelques mois avant que cette Princesse eût atteint cet âge, tous les Tribunaux de la capitale, tous les Vice-Rois & grands Mandarins de l'Empire, eurent ordre de se préparer à la cérémonie prescrite ; la plus brillante qui se fasse dans ces cantons. Tous les Peintres, Sculpteurs, Architectes, & Menuisiers de Pékin & des Provinces voisines, ne cesserent d'être occupés pendant plus de trois mois de suite, à faire chacun des chefs-d'œuvres de leur métier. Beaucoup d'artisans d'autre espece eurent aussi leurs occupations. Il s'agissoit de construire de quoi charmer

les yeux d'une Cour délicate & voluptueuſe, accoutumée à voir ce qui ſe fait de plus beau dans les quatre parties du monde. Les décorations devoient commencer à une des maiſons de plaiſance de l'Empereur, qui eſt à *Yuen-min-yuen*, & ſe terminer au Palais qui eſt à Pékin dans le centre de la ville Tartare; c'eſt-à-dire, à quatre lieues environ de diſtance.

Il y a deux chemins pour aller d'un de ces Palais à l'autre. L'Empereur décida que la marche ſe feroit le long de la riviere, préférablement au chemin ordinaire. Ce fut donc du côté de l'eau que ſe tournerent d'abord tous les préparatifs. Le Prince fit conſtruire de nouvelles barques de la forme & de la grandeur à peu près de nos brigantins. L'or & la di-

versité des couleurs dont elles étoient ornées leur donnoient un éclat éblouissant. Ces barques étoient destinées à porter l'Empereur, l'Impératrice sa mere, & toutes les personnes de leur suite ; mais par un accident que l'Empereur lui-même avoit prévu, & que tous gens de bon sens prévirent comme lui, elles ne furent d'aucun usage.

A Pékin les froids sont extrêmes, & c'étoit dans la saison la plus rigoureuse de l'année qu'on devoit faire la cérémonie. Il étoit naturel de penser que la riviere ne seroit pas navigable. Quelques Mandarins cependant assurerent à l'Empereur qu'ils sauroient bien lever tous les obstacles. Voici comment ils s'y prirent. Par leur ordre, des milliers de Chi-

nois furent occupés nuit & jour, les uns à battre & agiter l'eau, pour empêcher qu'elle ne gelât, & les autres à rompre la glace qui s'étoit formée malgré les précautions de leurs camarades, & à la tirer du lit de la riviere. Ce rude travail dura environ trois ſemaines, après leſquelles voyant que le froid s'augmentoit toujours, & qu'il étoit enfin le plus fort, ils lui cedérent la place & ſe déſiſterent d'une entrepriſe la plus téméraire qui fut jamais. Il n'en coûta à ſon principal auteur que la privation d'une année de ſes revenus ; punition aſſez légere dans un pays comme celui-ci, où c'eſt toujours un crime capital de ſe trouver hors d'état & même dans l'impoſſibilité de tenir ce qu'on avoit eu la témérité de promettre à l'Empe-

reur ; & où il en coûte si peu d'abattre les têtes. On déclara donc les barques inutiles & il fut conclu qu'on leur substitueroit des trainaux. Mais avant tout cela on avoit travaillé avec une incroyable ardeur aux embellissemens qui devoient décorer le passage de l'Impératrice mere. Ils furent tels à peu près que je vais dire.

Des deux côtés de la riviere s'élevoient des bâtimens de différentes formes. Ici c'étoit une maison quarrée, triangulaire, ou poligône, avec tous ses appartements. Là c'étoit une rotonde, ou tel autre édifice semblable ; à mesure qu'on descendoit, on en voyoit d'autres dont la construction variée en cent manieres différentes occupoit, amusoit, charmoit la vûe, quelque part qu'on voulût s'arrêter.

Dans les endroits où la riviere, en s'élargissant, s'écartoit de la ligne droite, on avoit fabriqué des maisons de bois qui étoient soutenues par des colónnes plantées dans la riviere, & qui s'élevoient au dessus de la surface de l'eau, les uns de deux pieds, & les autres de trois, de quatre, ou même plus haut, suivant le dessein de l'Ingénieur Chinois. La plupart de ces maisons formoient des isles, dans lesquelles on alloit par le moyen de quelques ponts qu'on avoit construit pour cet usage. Il y en avoit qui étoient entiérement isolées, d'autres étoient contiguës, & on pouvoit communiquer de l'une à l'autre par des galeries couvertes, dont la fabrique ne différoit pas de celles des maisons & des ponts dont je viens de parler. Tous ces

ces édifices étoient dorés, peints & embellis dans le goût le plus brillant du pays. Ils avoient chacun leurs usages particuliers. Dans les uns étoient des chœurs de musique : dans les autres des troupes de comédiens, dans la plupart il y avoit des rafraîchissements & de magnifiques trônes pour recevoir l'Empereur & sa mere, supposé qu'il leur prît envie de s'y arrêter pour goûter quelques moments de repos.

Dans la ville, autre spectacle encore plus beau dans son genre que celui que je viens d'ébaucher. Depuis la porte du couchant par où la Cour devoit entrer, jusqu'à la porte du Palais, ce n'étoit que bâtiments superbes, peristiles, pavillons, colonnades, galeries, amphithéatres, avec des trophées & autres

ouvrages d'architecture Chinoise, aussi éclatants les uns que les autres. Tout cela étoit embelli de festons, de guirlandes, & de plusieurs autres ornements semblables, lesquels étant faits avec la plus belle soie, & de couleurs différentes, offroient un coup d'œil charmant. L'or, les diamants imités, & autres pierreries dans le même goût, y brilloient de tous côtés. Une grande quantité de miroirs d'un métal fort poli, y relevoit infiniment ce spectacle. Leur construction & leur arrangement, en multipliant d'un côté les objets, les rassembloient de l'autre en mignature, pour en former un tout qui enchantoit les yeux.

Ces brillants édifices étoient interrompus de temps en temps par des montagnes & des vallons factices qui imitoient la

nature, & qu'on eût pris pour d'agréables déserts, & pour des lieux réels de la plus délicieuse solitude. On y avoit pratiqué des ruisseaux & des fontaines, planté des arbres & des broussailles, attaché des bêtes fauves, auxquelles on avoit donné des attitudes si naturelles, qu'on eût dit qu'elles étoient animées. Sur la cime ou sur le penchant de quelques-unes de ces montagnes on voyoit des bonzeries avec leurs petits temples & leurs idoles. On pouvoit y parvenir par le moyen de quelques sentiers qu'on y avoit ménagés. On avoit fait dans d'autres endroits des vergers & des jardins. Dans la plupart de ceux-ci il y avoit des treilles avec leurs raisins dans leurs différents degrés de maturité. Dans les autres étoient des arbres de

preſque toutes les ſortes, qui portoient des fruits & des fleurs des quatre ſaiſons de l'année. On ne les diſtinguoit pas des véritables, quoiqu'ils fuſſent artificiels.

Ce n'eſt pas tout. On avoit diſtribué dans divers endroits du paſſage, des lacs, des mers & des réſervoirs avec leurs poiſſons & leurs oiſeaux aquatiques de bien des eſpeces. On avoit placé autre part des enfants déguiſés en ſinges & en d'autres animaux, qui jouoient entr'eux le rôle qu'on leur avoit appris. Comme c'étoit avec la peau même des animaux qu'ils repréſentoient, qu'on les avoit habillés, on pouvoit aiſément y être trompé. D'autres enfants étoient habillés en oiſeaux, & en jouoient le perſonnage ſur des colonnes, ou ſur des pieux

fort élevés. Ces colonnes ou ces pieux étoient revêtus en dehors de ſoie, & cachoient des hommes placés au bas & occupés à faire mouvoir les enfants qui étoient au deſſus. On avoit mis ailleurs des fruits d'une groſſeur énorme, dans leſquels il y avoit auſſi des enfants. Ces fruits s'ouvroient de temps en temps & laiſſoient voir aux ſpectateurs ce qu'ils renfermoient. Je ne puis vous dire mon R. P. ſi tout cela étoit ſymbolique, ou ſi ce n'étoit ſimplement que la production d'une imagination bizarre. Des chœurs de muſique, des troupes de Comédiens, Batteleurs & autres, étoient placés par intervalles, comme le long de la riviere, & tâchoient, chacun ſuivant ſa force, ſa ſcience ou ſon adreſſe, de faire quelque choſe qui

pût agréer, ſinon à l'Empereur & à ſa mere, du moins à quelques Grands de leur ſuite, au ſervice deſquels ils pouvoient eſpérer d'être admis.

Chaque Tribunal avoit un endroit particulier qu'il avoit fait conſtruire & embellir à ſes dépens, de même que les Gouverneurs de chaque Province, les Régulos & autres grands de l'Empire. La variété des lanternes & leur arrangement faiſoient un ſpectacle qui mériteroit une deſcription à part. Mais comme on a parlé dans bien des occaſions de ces lanternes Chinoiſes, de la maniere dont on les fabrique, & des ornements qui les environnent ou les accompagnent, je vous renvoie aux livres qui en font mention.

Quand une fois les ouvrages

commencerent à avoir quelque forme, on fit très-expresses défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles fussent, de faire usage de la pipe le long des rues nouvellement décorées. Cette précaution parut nécessaire pour prévenir tout accident qui pouvoit être causé par le feu. La police qui s'observa dans cette occasion, comme pendant tout le temps que durerent les préparatifs de cette fête, me parut admirable. Quelques semaines avant le jour de la cérémonie, il fut réglé que les rues (qui sont ici extrêmement larges) seroient partagées en trois parts, afin que les gens de pied & ceux qui étoient à cheval, les allants & les venants, en un mot cette multitude prodigieuse de monde qui se trou-

voit pour lors dans cette capitale, pût jouir à ſon aiſe de ce ſpectacle. Le milieu de la rue qui étoit beaucoup plus large que les deux côtés, étoit deſtiné pour tous ceux qui étoient à cheval, ou en équipage; un des côtés pour ceux qui alloient, & l'autre pour ceux qui venoient. Il ne fut pas néceſſaire pour faire obſerver cet ordre, que des Grenadiers, la bayonnette au bout du fuſil, ou le ſabre nud à la main, menaçaſſent de frapper. Quelques ſoldats armés ſimplement d'un fouet, empêcherent tout déſordre & toute confuſion. Ainſi des milliers de perſonnes voyoient tranquillement dans l'eſpace de quelques heures, ce que peut-être ils n'euſſent pas pu voir dans quinze jours, ſans cette précaution.

Mais comme ce n'est pas ici l'usage que les femmes sortent, & se mêlent parmi les hommes, & que d'ailleurs il n'étoit pas raisonnable qu'elles fussent privées d'un spectacle qu'on avoit préparé principalement pour une personne de leur sexe, l'Empereur y pourvut en indiquant certains jours pour elles seules. Pendant ces jours, il n'étoit permis à aucun homme de s'y trouver, & aucun ne s'y trouva en effet. De cette façon tout le monde fut content & satisfit sa curiosité sans manquer à aucun des rits, ni à aucune bienséance du pays.

Une autre chose qui mérite de vous être marquée, est le choix qu'on fit de cent veillards qui étoient censés avoir été tirés des différentes provinces de l'Empire & être âgés chacun

de cent ans. On ne chercha pas les plus vieux pour cela (car l'Empereur donne ici les années comme il lui plaît) mais on voulut avoir ſeulement ceux qui avoient une barbe plus blanche, plus longue, ou plus vénérable. Ces vieillards étoient habillés uniformément & portoient ſur la poitrine une longue médaille d'argent ſur laquelle étoient gravés les caracteres qui exprimoient la Province qu'ils repréſentoient. On appelloit ces vieillards en langue du pays *Pe-lao-King-cheou*; c'eſt-à-dire les cents vieillards qui rendent hommage à Sa Majeſté, lui ſouhaitent autant d'années de vie qu'ils en ont entre eux tous.

Les *Chang-pa-sien*, *Hia-pa-sien*, & *Tchoung-pa-sien*, c'eſt-à-dire, les anciens ſages, ou au-

trement les immortels, au nombre de trois fois huit, dont chaque huitaine forme un ordre particulier, différent des deux autres; ces anciens ſages, dis-je, devoient auſſi ſervir au triomphe de l'Impératrice, & lui ſouhaiter leur ſageſſe & leur immortalité; c'eſt pourquoi leurs ſtatues de grandeur un peu plus qu'humaine, furent placées non loin de la premiere entrée du Palais. On leur avoit donné des figures & des attitudes différentes apparemment pour exprimer les vertus particulieres, dont elles étoient le ſymbole, ou qu'on ſuppoſoit avoir été plus chers aux ſages qu'elles repréſentoient.

Tout ce qu'on s'étoit propoſé de faire étant achevé, & l'Empereur craignant toujours que malgré les précautions qu'on

ne ceſſoit de prendre, il n'arrivât quelque incendie, qu'on auroit eu de la peine à éteindre, & qui eût pu réduire toute la Ville en cendre, voulut qu'on ouvrît la cérémonie, & qu'on la commençât cinq jours avant que l'Impératrice ſa mere eût atteint ſa ſoixantieme année. L'ordre en fut intimé d'abord, & exécuté en ſuite le 20e. jour de la 11e. Lune de la 16e. année du regne de l'Empereur *Kien-long*; c'eſt-à-dire, dans notre ſtyle, le 6e. jour du mois de Janvier de l'année 1752.

Je ne vous dirai rien de la marche & de l'ordre qui s'y obſerva, parce que je n'en ai rien vu moi-même. Dans ces ſortes d'occaſions, ainſi que toutes les fois que l'Empereur ſort, chacun ſe barricade dans ſa maiſon, & il n'eſt pas permis à qui

que ce soit qui n'est pas en place pour cela, d'aller jetter des regards téméraires sur la personne du Prince. On m'a dit seulement que l'Empereur précédoit sa mere de quelques pas, & lui servoit d'écuyer. Ce Prince étoit monté à cheval au sortir de la riviere, & l'Impératrice mere s'étoit mise dans une chaise ouverte de tous côtés. Toutes les personnes de leur cour suivoient à pied. Leurs Majestés s'arrêtoient de temps en temps pour examiner à l'aise ce qui leur plaisoit davantage.

Le soir même on commença à abattre, & peu de jours après, tout ce qui étoit dans la Ville fut détruit ; mais l'Empereur ne voulut pas qu'on touchât à ce qui étoit sur l'eau ou le long des bords de l'eau. Il le fait conserver comme un mo-

nument de la magnificence de ſon regne.

Parmi les préſents qui furent faits dans cette occcaſion, il ſe trouva ce qu'il y a de plus curieux & de plus rare dans les quatre parties du monde. Les Européans ne s'oublierent pas. Comme ceux qui ſont à la Cour n'y ſont reçus qu'en qualité de Mathématiciens ou d'Artiſtes, ils voulurent que leur préſent répondît à ces titres, & pût être du goût de l'Empereur. Ils firent donc une machine dont voici à peu-près la deſcription. Un Théatre en hémicycle d'environ trois pieds de haut, préſentoit dans ſon enceinte des peintures d'un goût délicat. Ce Théatre avoit trois ſcenes de chaque côté, repréſentant chacune des deſſeins particuliers qu'on avoit peints en perſpec-

tive. Dans le fond étoit une ſtatue habillée à la Chinoiſe, tenant entre ſes mains une inſcription par laquelle on ſouhaitoit à l'Empereur la vie la plus longue & la plus fortunée. Cette inſcription étoit *Vouan-nien-hoan*. Devant chaque ſcene étoient auſſi des ſtatues Chinoiſes qui tenoient de la main gauche un petit baſſin de cuivre doré, & de la main droite un petit marteau de même métal. Ce Théatre, tel que je viens de le décrire, étoit ſuppoſé avoir été bâti ſur les bords de l'eau. Le devant repréſentoit une mer, ou pour mieux dire, un baſſin, du milieu duquel s'élevoit un jet d'eau qui retomboit en caſcade : une glace de miroir repréſentoit le baſſin, & des filets de verre ſouffiés à la lampe par un homme du métier fort

habile, étoient ſi deliés, & imitoient ſi bien un jet d'eau, qu'on s'y trompoit d'un peu loin. Autour du baſſin on avoit marqué un cadran en lettres Européannes & Chinoiſes. Une oie & deux canards étoient au milieu de l'eau à prendre leurs ébats. Les deux canards barbotoient, & l'oie marquoit avec ſon bec l'heure préſente. Le tout ſe mouvoit par des reſſorts que faiſoit aller une horloge dans la machine. Une pierre d'aiman qui étoit cachée auſſi, & qui faiſoit le tour du cadran, ſe faiſoit ſuivre par l'oie, dont la plus grande partie étoit de fer. Quand l'heure étoit ſur le point de ſonner, la ſtatue qui tenoit en main l'inſcription, ſortoit de ſon appartement qui étoit au fond du Théatre, & venoit avec un profond reſpect montrer ſa

légende ; ensuite les six autres statues jouoient entr'elles un air, en frappant, chacune sur son bassin, la note qu'on lui avoit assignée, autant de fois, & dans les temps que la musique le requéroit. Cela fini, le porteur de l'inscription s'en retournoit gravement, pour ne revenir qu'à l'heure suivante. Cette machine plût si fort à l'Empereur, qu'il voulut en témoigner sa reconnoissance aux Européans. Il leur fit à son tour un don qui équivaloit au moins à la dépense qu'on avoit été obligé de faire pour la construction de ce que nous lui avions offert. L'honneur qu'il nous fit en cela, est ici beaucoup plus précieux que les plus grandes richesses. Il fit placer cette machine dans un des endroits du Palais où il va le plus souvent

& on l'y conserve encore aujourd'hui avec grand soin. C'est ainsi que nous tâchons, pour l'intérêt de la Religion, de gagner la bienveillance du Prince & de lui rendre nos services utiles & nécessaires, afin de l'engager, sinon à devenir favorable aux Chrétiens, du moins à ne pas les persécuter, & à laisser aux Ministres du Seigneur la liberté de faire connoître J. C. à ceux qui voudront bien les écouter.

L'Empereur accorda des gratifications à tous les Mandarins de la Capitale, en récompense des soins & des peines qu'ils s'étoient donnés pour faire réussir la fête. Toutes les femmes de l'Empire ayant 80 ans & plus, eurent aussi part à ses libéralités. La somme d'argent, à proportion de leur âge, étoit plus ou moins considérable. On

compte qu'il s'est dépensé pour cette fête, tant par l'Empereur que par les différents Corps ou particuliers qui y contribuerent, plus de trois cents millions.

Je ne puis, mon R. P. me résoudre à finir cette lettre, sans vous dire un mot de ce qui concerne la Religion. Quoiqu'elle soit toujours proscrite à la Chine, nous ne laissons pas à Pékin d'exercer librement notre ministere dans l'enceinte de nos maisons & même au dehors ; en prenant certaines précautions. Le Service divin se fait dans notre Eglise tous les Dimanches, comme dans la Paroisse la plus réguliere. Les Chrétiens y viennent sans crainte & assiduement. Ils y chantent les louanges du Seigneur en langue Chinoise : ils entendent le Sermon, & assis-

tent à la grand'Meſſe qui s'y dit avec autant de ſolemnité qu'on pourroit le faire en Europe. Nous avons des congrégations particulieres pour les plus fervents des Chrétiens. Congrégations du Saint Sacrement, du Cœur de JESUS, de la Ste. Vierge : congrégation de pénitence, dont l'objet eſt de faire pénitence non-ſeulement pour ſes propres péchés, mais auſſi pour ceux des autres, & de demander à Dieu par ſes œuvres ſatisfactoires, qu'il veuille bien ſe laiſſer fléchir en faveur de tant d'infideles qui ignorent & qui blaſphêment ſon ſaint Nom.

Depuis le 30 Septembre 1750 juſqu'au 19 Octobre 1751 nous avons eu à Pékin 5200 communions ; 92 baptêmes d'adultes ; 30 d'enfants de Chrétiens, & 2423 d'enfants d'infideles,

la plupart malades, exposés ou sur le point de mourir. Le P. Kao, Jésuite Chinois, dans les différentes excursions qu'il a faites dans le district de notre Mission Françoise, a eu 2006 communions, 91 baptêmes d'adultes, & 180 d'enfants de Chrétiens. Au reste, je ne parle que de ce qui s'est fait par notre Mission Françoise. Comme les deux maisons que les Peres Portugais ont à Pékin, ont chacune des Chrétientés plus nombreuses sans comparaison que les nôtres, ces Peres ont aussi recueilli beaucoup plus de fruit que nous.

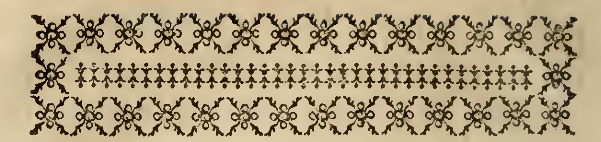
Les Peres du Gad, le Fevre & de la Roche, malgré la persécution & la gêne extrême où ils sont obligés de vivre, ont aussi fait une abondante moisson dans les provinces qu'ils

cultivent. Le Pere *Lieou*, mon compagnon de voyage, le plus âgé des Chinois qu'on a vus à Paris au College de Louis le Grand, travaille depuis plus d'un an & demi, dans la province de *Hou-quang*, avec beaucoup de zele & de ſuccès.

Pour moi, s'il m'étoit permis de parler de mes eſſais dans le miniſtere Apoſtolique, je vous dirois que j'ai baptiſé cinq enfants d'infideles en danger de mort; que j'ai entendu une centaine de confeſſions; que je ſuis chargé depuis quelques mois de la congrégation des enfants, qui eſt ſous le titre & ſous les auſpices des S S. Anges Gardiens; & que j'étudie avec ardeur la langue Chinoiſe, dans l'eſpérance que, quand j'y aurai fait plus de progrès, je pourrai m'appliquer à d'autres bonnes œuvres, & ſui-

vre de plus près les exemples de courage & de zele que j'ai devant les yeux. Je me recommande instamment à vos saints Sacrifices, dans l'union desquels j'ai l'honneur d'être, &c.





EXTRAIT DES LETTRES DE QUELQUES MISSIONNAIRES DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

Du Pere Grimod, *au* P. Bimet.

A Iſpaham le 20 Août 1750.

ENFIN, mon R. P. après un an & huit mois de voyage, me voici dans la Capitale de la Perſe. Je ne vous dirai pas ce que j'ai eu à ſouffrir des hérétiques, des infideles, & des voleurs. Je dois le taire, de peur qu'il ne me ſoit dit un jour : *Vous*

avez

avez reçu votre récompense. Mais ce ne sont là que les commencements & l'apprentissage d'un Missionnaire. Ce que je vois ici & ce qui regarde notre Mission entiere, annonce bien d'autres disgraces, & ne se doit point passer sous silence.

Depuis vingt ans, c'est-à-dire, depuis qu'est monté sur le Trône *Thamas-Kam*, ou *Thamas-Kouli-Kam*, où *Nader-Chah*, car il avoit tous ces noms, & bien d'autres encore ; depuis, dis-je, environ 20, ans toutes sortes de calamités ont commencé à fondre sur ce pays, & par conséquent la Mission a aussi commencé à souffrir, & a vu peu à peu son peuple, ou périr, ou se disperser & se retirer en d'autres contrées. Une infinité de personnes sont mortes de faim ou sous les coups :

plusieurs ont pris la fuite ; & Ispaham , où l'on comptoit , comme tout le monde sait, près de deux millions d'ames, est réduit à vingt ou trente mille tout au plus.

Mais les miseres passées ne sont rien en comparaison de celles dont je suis aujourd'hui le témoin oculaire. Dieu semble avoir livré ce Royaume à la fureur de ses ennemis. Les Persans ne sont plus. Des peuples appellés *Cords* , accoutumés aux vols & aux rapines dès leur enfance , se sont emparés de leur gouvernement , & sont presque par-tout les maîtres. Les Persans ne gardoient plus ni justice , ni loix ; mais les peuples dont Dieu se sert pour les châtier, sont encore plus méchants qu'eux. Leur Chef, nommé *Alimerdon-Kam*, s'est emparé d'Ispa-

ham après trois jours de siege. Ce fut le premier jour de Juin de cette année qu'il s'en rendit maître. Relisez dans les histoires les descriptions les plus vives & les plus énergiques de pillage & de saccagement de Villes, & vous y trouverez tout au plus la moitié des cruautés qui se sont exercées dans ce jour malheureux, où ce Chef de bandits entra dans cette Capitale.

La vue seule de cette Ville infortunée est capable d'arracher des larmes aux cœurs les plus durs. On n'y voit que ruines sur ruines. Vous y faites deux & trois lieues sans trouver une seule maison habitée. Je dis deux & trois lieues, parce que l'étendue d'Ispaham est immense. Sans compter les Fauxbourgs ou Villages qui lui sont contigus, il a sept à huit lieues de circuit,

& il en aura au moins vingt, ſi vous comptez ſes Fauxbourgs. *Julpha*, par exemple, eſt lui ſeul auſſi grand & même plus grand que Lyon. Le Fauxbourg, où ſont reſtés tous les Chrétiens, tant Hérétiques que Catholiques, fut épargné dans le déſaſtre général,& n'a point été, comme le reſte de la Ville,abandonné au pillage. Mais, à cela près, il a peu gagné à ce prétendu ménagement. Le vainqueur barbare en a exigé des contributions ſi exhorbitantes & avec tant de férocité, qu'à cet égard il auroit preſque mieux valu qu'il l'eût livré au pillage. Alors les Habitants auroient ſouſtrait à l'avidité du ſoldat une infinité de choſes précieuſes ; & ils l'auroient fait avec d'autant plus de facilité, qu'il n'y a pas une maiſon, tant de

Persans que d'Arméniens, où il n'y ait des caches souterreines. C'est une précaution singuliere que l'on prend ici en bâtissant les maisons, & qui est, à dire vrai, plus nuisible qu'utile. Car dès qu'on exige de l'argent, soit par impôt, ou pour quelque autre raison que ce soit, ceux à qui on en demande, ont beau dire qu'ils n'en ont pas, on les charge de coups de bâton, & on les contraint ou de déterrer ce qu'ils auroient caché, ou d'emprunter ce qu'ils n'ont pas ; & quand ils ont donné ce qu'on vouloit, on recommence encore à les frapper. Combien y en a-t-il qui sont morts sous les coups !

Nous n'avons pas été à l'abri de ces cruautés : & si elles ne sont pas tombées sur moi, c'est que je n'ai pas encore mé-

rité une pareille grace. Il y a deux ou trois mois que les gens du quartier où nous demeurons, ayant appris qu'il y avoit un nouvel impôt, s'enfuirent tous, & nous laisserent exposés aux soldats qu'on avoit envoyés. Ne soyez pas surpris de la frayeur du peuple en pareilles circonstances : elle n'est que trop raisonnable. Il sait les ordres étranges que reçoivent ces soldats, quand on leur donne la commission d'aller chercher des sommes d'argent. *Prends telle somme,* dit-on à chacun d'eux, *dans tel endroit. Si tu ne trouves personne, prends chez le voisin. Si le voisin n'y est pas, tire des pierres mêmes la somme commandée ; mais ne reviens pas sans l'apporter, autrement c'est fait de toi.* Jugez à quelles violences doivent se porter des hommes déja cruels

par eux-mêmes, lorsqu'ils ont reçu de semblables ordres, & qu'il s'agit en effet de leur propre vie.

Ils vinrent donc dans le quartier où ils devoient exiger de l'argent ; & n'ayant trouvé personne, ils entrerent par ruse dans notre maison, conduits par un enfant qui la leur indiqua. Le premier qu'ils rencontrerent fut le Frere Basin, Médecin & Chirurgien. Ils se jetterent sur lui & le maltraiterent avec la plus horrible inhumanité: ensuite ils dirent ce qu'ils demandoient. Il leur falloit cent écus : *Donne*, disoient-ils, *donne sur le champ, il les faut créer si tu ne les a pas, ou nous les tirerons de ta peau.* Cependant les coups redoubloient sur les épaules & sous les pieds. On leur donna d'abord tout ce qu'on

avoit d'argent ; & comme ce n'étoit pas à beaucoup près la ſomme qu'ils exigoient, on leur livra deux chandeliers d'argent. Le P. Duhan notre Supérieur, ne ſachant pas la langue Perſanne, leur parla par interprete. Ils le frapperent, le lierent à un pilier, & ſe mettoient en devoir de lui donner la baſtonade ſous les pieds. Il les avoit extrêmement enflés. Tout barbares qu'ils étoient, ils en eurent pitié, & après deux ou trois coups ils le laiſſerent. Mais cet accident cruel fit ſur un corps affoibli une ſi forte impreſſion, que huit jours après il mourut. C'étoit un Miſſionnaire parfait, non-ſeulement les Catholiques, mais encore les Hérétiques le regardoient comme un Saint. Les pleurs & les regrets dont ſa mort a été ſuivie, font l'é-

loge le plus complet de ses vertus.

A peine avions-nous achevé ses funérailles, qu'on nous apporta la plus accablante nouvelle. Un valet du Gouverneur vint à notre maison avec un Chrétien ; ils nous dirent qu'ils avoient beaucoup de peine à empêcher les soldats d'entrer chez nous, & qu'il falloit donner actuellement douze livres pesant d'argenterie sans qu'il y manquât une seule once. Il n'y eut pas moyen de s'en défendre. Ainsi nous a été enlevé toute l'argenterie de notre Eglise. A peine avons-nous sauvé les vases sacrés des mains de ces furieux ; nous sommes donc sans ressource, ne recevant rien d'Europe, ayant fait de grandes dettes pour payer d'injustes contributions, obligés à vendre les

meubles, les habits, enfin les arbres de notre jardin, pour subsister; n'ayant pas même de quoi acheter du ris, qui est la nourriture commune des pauvres dans ce pays-ci. Mais toutes ces miseres ne nous attaquent qu'à l'extérieur. La paix que Dieu nous fait goûter dans le fond du cœur nous les rend supportables, & nous les fait même desirer. La faim, la soif, la pauvreté doivent être l'aliment d'un Missionnaire. Malheureux celui qui n'achete pas à ce prix l'honneur & la gloire d'annoncer l'Évangile aux Nations étrangeres.

Cependant tout fuit, tout se cache. Nous avions des protecteurs dans la Compagnie Hollandoise & dans Messieurs les Anglois établis ici pour le commerce, mais ils se sont retirés, comme ont fait aussi tout ce

ce qu'il y avoit de Ministres étrangers. Les Peres Augustins & les Peres Capucins ont pris le même parti. Il ne reste plus qu'un Pere Carme & un P. Dominicain, avec lesquels nous vivons dans l'union la plus étroite.

Tel est, mon Révérend Pere, l'état actuel de la Perse. Tous les jours nous entendons dire : on a fait arracher les yeux à un tel Seigneur ; on a fait battre celui-là jusqu'à la mort ; cet autre a été poignardé. Depuis la mort de *Nader-Chah*, il y a eu cinq Rois. Trois ont été massacrés, le quatrieme aveuglé, le cinquieme a été proclamé depuis peu. C'est un enfant. Il passe sa vie dans son Haram avec sa mere, ses sœurs & ses femmes, & ne se mêle de rien. Il n'a été fait Roi, dit-on,

que pour la montre, & pour donner occasion à ceux qui l'obsedent de tirer des sommes considérables des Villes éloignées d'Ispaham. Les Grands ici sont versés dans toutes sortes de fourberies. Ils envoyent un Courrier à dix où vingt lieues. Là il se tient caché quelque temps, & fait ensuite semblant d'arriver d'une province éloignée. Il raconte que le pays est révolté, & en conséquence, sous prétexte de lever des troupes, on exige des contributions énormes. Après cette scene on en joue une autre, & le dénouement est toujours quelque levée d'argent.

Pour nous, au milieu de tant de maux, nous nous soutenons par la patience; mais étant sans appui du côté des hommes, & tous nos Chrétiens s'étant

disperſés au loin, il eſt bien à craindre que nous ne ſoyons bien-tôt contraints d'abandonner entiérement un Royaume, où il n'y a plus que crimes, brigandages & confuſion. Il ne ſe paſſe point de jour où l'on ne s'efforce d'enfoncer notre porte pour nous piller. Nous ne pouvons ſortir qu'en cachette, & à combien de dangers & d'inſultes ne ſommes-nous pas expoſés ? Si nous quittons la Perſe, nous irons ailleurs porter l'Evangile. Nous trouverons dans les Indes de quoi exercer notre zele.

Mais ſi, comme je l'eſpere, nous reſtons à *Julpha*, quoiqu'il n'y ait preſque plus de Catholiques, je ne manquerai pas de travaux à entreprendre pour la gloire de Dieu. Il y a des Hérétiques en grand nombre,

ou plutôt il n'y a qu'eux. Je puis inſtruire & catéchiſer. J'ai appris dans ce deſſein l'Arménien, langue aſſez aiſée en comparaiſon de l'Arabe. Au reſte, les Hérétiques ſont ici d'une opiniâtreté qui paſſe toute expreſſion. La raiſon, c'eſt qu'ils ont ici vingt-quatre Egliſes & beaucoup de Prêtres qui les entretiennent dans l'erreur & ſurtout dans une haine mortelle contre nous. D'ailleurs, ces Prêtres ſont puiſſants, & ont fait des loix terribles contre ceux qui déſertent leurs Egliſes. Ils les excommunient, les maudiſſent, & font tomber ſur eux des impôts exceſſifs. La ſeule crainte de ces impôts eſt le plus fort lien qui les retienne dans leur dépendance. Si quelqu'un vient à changer, il eſt ſûr que ſa maiſon eſt ruinée de fond en

comble. J'en ai vu un triste exemple dans une femme que le Pere Duhan avoit retirée de l'erreur avec toute sa famille. Les impôts ont fondu sur elle, de sorte qu'elle s'est vue réduite à la mendicité, & ses enfants ont été contraints d'abandonner le pays. Elle a néanmoins persévéré ; mais il en est peu qui soient capables d'une résolution si généreuse !

On distingue parmi les Arméniens deux sortes de Prêtres : les uns sont mariés, & sont, pour la plupart, des ignorants ; Les autres, qui ne sont pas mariés, se nomment *Vasta-pietes*, & c'est de ce nom qu'on nous appelle. Ils ont quelque ombre de science. Il y a parmi eux des Evêques ; & l'Eglise Romaine les reconnoît les uns les autres pour véritablement

Prêtres, lorſqu'ils rentrent dans ſon ſein. Cependant rien n'eſt plus criminel que la maniere dont ils arrivent au ſacré caractere. Celui qui a beaucoup d'argent, eſt ſûr d'être Prêtre, lui & toute ſa famille, s'il le veut. J'oubliois de dire que cinq fois par an ces mêmes Prêtres & Evêques nous excommunient en public, & lancent ſur nous toutes ſortes d'anathêmes. Ils excommunient auſſi Saint Léon & le Concile de Calcédoine. Ils ne croyent point de purgatoire, ni de jugement particulier, ni de proceſſion du Saint-Eſprit. Ils ne croyent qu'une nature en JESUS-CHRIST Ils ſoutiennent encore d'autres héréſies abſurdes & monſtreuſes. Quand je les aurai un peu plus fréquentés, je ſerai en état de vous donner à cet égard des connoiſſances plus détaillées.



LETTRE DU PERE ROUSSET.

A Antoura le 15 Septembre 1750.

La Mission de Damas, que je viens de quitter, mérite à tous égards que je vous la fasse connoître, & que je vous entretienne quelques moments de l'état où je l'ai laissée, & de la situation de cette grande & fameuse ville.

On ne peut, sans regret, se rappeller l'état florissant où étoit autrefois la Religion à Damas. Il n'en reste que les tristes débris. A la naissance du Chris-

tianiſme, cette ville fut, après Jérusalem, la premiere arroſée du ſang des fideles. Saint Paul y portoit leur arrêt de proſcription, lorſqu'une lumiere céleſte l'inveſtit tout à coup, & le fit tomber à la renverſe. On montre l'endroit de l'apparition, & de ſa chûte, lequel eſt tout près de la ville; la maiſon du fidele Ananie & la cave où il ſe réfugioit dans le temps de la perſécution, de même que la porte par où les fideles firent évader Saint Paul, ſon nouveau Diſciple : tout cela ſe conſerve & ſe voit encore de nos jours.

Ces premieres perſécutions annonçoient des triomphes pour la Religion. Damas fut dans la ſuite comme le théatre du Chriſtianiſme, qui s'y ſoutint avec gloire juſqu'au temps malheureux où des ſchiſmes s'éleverent

ſous les Empereurs de Conſtantinople. Les Ariens, les Macédoniens, Neſtorius, Eutichès, mais ſur-tout le Mahométiſme, terminerent le luſtre de cette Egliſe. Cependant elle conſervoit encore quelque éclat du temps des Sarazins & de Saint Jean Damaſcene. Mais depuis que les Turcs s'en ſont emparé, c'eſt-à-dire, depuis plus de deux ſiecles, la ville de Damas n'eſt plus qu'un aſſemblage de ſectes, qui, comme autant de monſtres, la déchirent. La plus puiſſante de toutes, eſt la ſecte de Mahomet. Elle abſorbe, pour ainſi dire, toutes les autres; parce que favoriſant, comme elle fait, les paſſions brutales du cœur humain, elle attire ſans ceſſe à elle les partiſans des ſchiſmes divers, qui partagent le Chriſtianiſme de ce pays.

En effet on compte ici trois différentes nations de Chrétiens ſchiſmatiques. Les Grecs ſuivent l'erreur de Marc d'Epheſe, Sectateur de Photius ; les Suriens, celle de Dioſcore, & les Arméniens, celle de Neſtorius. Les uns & les autres n'étant plus conduits par les lumieres de la vraie foi, pour peu qu'ils ſoient éprouvés, tombent bientôt dans un précipice encore plus affreux que le premier ; & de l'erreur ils paſſent aiſément à l'infidélité, en ſe rangeant du côté de Mahomet. C'eſt ainſi que cette ville, qui étoit autrefois toute Chrétienne, s'eſt trouvée preſque toute Mahométane, en ſorte que de plus de cinq cents mille habitants, à peine y avoit-il dix mille Chrétiens.

Tel étoit à peu près l'état de

la Religion à Damas, lorsque nos Missionnaires, il y a plus de cent ans, y arriverent. On n'y comptoit pas trois familles Catholiques, excepté les Maronites qui forment une fort petite nation, & qui ont toujours été élevés dans la foi Romaine. Ce n'étoit pas manque de Missionnaires. Les PP. Cordeliers & les Peres Capucins étoient avant nous ici; mais ils n'avoient pu, ni osé entreprendre de Mission chez d'autres nations que chez les Maronites, qu'ils servoient comme Curés, quand le Patriarche vouloit bien leur en permettre les fonctions. Nous commençâmes par ouvrir une école publique où l'on instruisoit les enfants. Les peres & les meres furent bientôt instruits eux-mêmes par leurs enfants, & insensiblement ils se

désirent des préjugés que la haîne pour les Francs avoit profondément gravés dans leur esprit & dans leur cœur.

La crainte des persécutions & le respect humain les ont retenus long-temps dans l'erreur, ou les ont fait apostasier après avoir embrassé la vraie foi. Ce ne fut que du temps du Patriarche des Grecs appellé *Civile*, qui occupoit le siege il y a environ 35 ans, & qui favorisoit les Catholiques ; ce ne fut, dis-je, que sous son gouvernement que les Chrétiens commencerent à se déclarer en faveur de la vérité ; mais après la mort de ce Patriarche, les persécutions de la part des Pasteurs de ce troupeau en disperserent une partie, & firent prévariquer l'autre. Cependant les Missionnaires ne discontinuoient pas d'ex-

horter les Catholiques, tantôt en public, tantôt en ſecret lorſque les temps étoient orageux, de ne point chanceler dans la foi, juſqu'à-ce que de nos jours nous avons vu le Patriarche Catholique s'emparer du ſiege Patriarchal de Damas, par un commandement de la Porte, qui en excluoit le ſchiſmatique appellé *Sylveſtre*; mais il ne tint le ſiege qu'un mois, encore fut-ce par Procureur. *Sylveſtre* obtint un ſecond commandement oppoſé au premier, qui le rétabliſſoit à Damas; & le Patriarche Catholique obligé de ſe retirer, établit ſa réſidence dans un Monaſtere de Religieux Grecs, où il eſt actuellement ſur la montagne de l'Anti-Liban auprès du Seyde.

Cette nouvelle révolution entraîna les foibles dans le parti

triomphant du ſchiſme, & ceux qui étoient fermes ſe tinrent cachés dans leurs maiſons, juſqu'à ce que la Providence daignât faire changer de face aux affaires de la Religion. Elle ne tarda pas à venir à leur ſecours. Comme elle tient entre ſes mains les cœurs des grands, elle diſpoſa celui du Bacha qui gouverne le pays, en faveur des Catholiques, & des Miſſionnaires, juſques-là qu'il a permis à ceux-ci d'ouvrir leurs Egliſes, & aux Chrétiens de les fréquenter; ce qui ne s'étoit jamais vu depuis que les Turs occupent cet Empire: il a fait plus. Il a annullé un contract que les Catholiques avoient paſſé, malgré eux, étant dans la priſon, & par lequel ils s'étoient engagés de donner trente mille écus, s'ils fréquentoient en aucune façon les Miſſionnaires.

ſionnaires. Depuis ce temps, c'eſt-à-dire, dans l'eſpace de trois ans, il eſt incroyable quels progrés a fait la Catholicité. Je puis aſſurer en mon particulier qu'il n'eſt point d'année que je n'aie eu le bonheur & la conſolation de voir rentrer plus de cent perſonnes dans le ſein de la vérité. Ce n'eſt pas que nous n'ayons eſſuyé quelques orages dans l'abſence du Bacha. Comme il emploie quatre mois chaque année à conduire les Pélerins à la Mecque, on profitoit de ce temps pour nous perſécuter; mais nous en ſommes ſortis victorieux par les meſures que nous avons priſes.

Au reſte, le genre de perſécution que les Turcs exercent ſur les Chrétiens, n'eſt pas tant les tourments & la mort, que les peines pécuniaires qu'on ap-

pelle *Avanies.* L'uſage eſt ici que, lorſqu'on accuſe quelques Chrétiens pour la cauſe de la Religion, on ſe ſaiſit des principaux de la nation dont ſont les accuſés, & après les avoir mis ſous le bâton, on exige d'eux une contribution qui ſe leve ſur toute la nation, ou Grecque, ou Suriene, ou autre. Depuis quelques années, lorſque le Bacha étoit parti pour la Mecque, on accuſoit les Catholiques de s'être faits *Francs*, & de prier chez les *Francs*, & en conſéquence on leur impoſoit une groſſe *avanie* qui les réduiſoit à une indigence plus affreuſe que la mort. Pour remédier à un ſi grand mal, j'eus l'honneur d'écrire à Monſeigneur l'Ambaſſadeur de France à Conſtantinople, pour lui demander ſa protection en faveur des Catho-

liques persécutés, & que par son crédit à la Porte il obtînt un commandement qui soumît tous les Chrétiens sans distinction, & non pas les seuls Catholiques aux *avanies* qui seroient imposées. En m'honorant de sa réponse, son Excellence promit de ne rien omettre auprès du Bacha pour faire exécuter mon dessein, & qu'il accompagneroit ses demandes d'un présent qu'il lui feroit. Quelque temps après les Schismatiques ayant, selon leur coutume, accusé les Catholiques d'être *Francs*, on fit sur eux une imposition de plusieurs bourses. Alors, poursuivant toujours mon projet, j'engageai les principaux à demander que cette *avanie* fût levée sur tous les Chrétiens sans exception. Qu'après tout chez les Turcs, on ne faisoit aucune

différence d'un Chrétien à un autre, ſoit qu'il fût Franc ou qu'il ne le fût pas ; Catholique ou non Catholique. Ils furent écoutés, & par-là nous avons ôté aux Schiſmatiques le moyen qu'ils employoient ſi ſouvent avec tant de ſuccès, de nuire aux Catholiques. Nous eſpérons que cette loi ſubſiſtera, tout au moins tant que durera le regne de ce Gouverneur.

A la faveur d'un ſi heureux & ſi paiſible gouvernement, nous exerçons notre miniſtere ; nous prêchons dans notre Egliſe ; nous y célébrons les ſaints myſteres, je ne dis pas comme nous faiſons à Seyde, ou à Tripoli, ſous la protection de la banniére de France, mais comme nous ferions au milieu même de Rome, ou de Paris. Delà les converſions des Schiſma-

tiques, la fréquentation des Sacrements; de-là les instructions particulieres & publiques qui produisent des fruits étonnants dans des cœurs affamés de la parole de Dieu. Aussi voyons-nous dans nos sermons, ou dans l'explication que nous faisons de l'Evangile, qu'un seul mot touchant les attendrit jusqu'aux larmes. Avec quelle sensibilité nous-mêmes ne les entendons-nous pas se frapper la poitrine, & gémir dans le temps du saint Sacrifice, sur-tout à la consécration & à la communion du Prêtre. Les Schismatiques eux-mêmes & les Hérétiques qui y assistent, en sont touchés & souvent convertis. Si ces heureux temps durent encore quelques années, le peu de rebelles qui restent ne pourront long-temps résister. Pour cultiver une pa-

reille Miſſion, que de ſoins & de travaux ne faut-il pas de la part des Miſſionnaires ; répondre aux queſtions importantes & continuelles des Catholiques; inſtruire & convaincre les Hérétiques ; vuider tous les procès qui s'élevent parmi nos fideles, leſquels ne prennent d'autre juge que nous ; entendre pendant le cours de la ſemaine les confeſſions générales des nouveaux convertis, & celles des autres, tout le long du jour ; la veille des dimanches & des fêtes, viſiter, conſoler les malades ; voilà en abrégé nos occupations. Ce qui rend la Miſſion de Damas ſi pénible, c'eſt que, ſans compter les Catholiques de la ville qui vont à près de neuf mille, il en vient en grand nombre des villes & des villages voiſins, faute de Miſſionnaires qui ail-

lent les cultiver chez eux.

Je viens maintenant à une courte description de Damas. Je me contenterai de vous dire que c'est la troisieme ville de l'Empire Ottoman, qu'elle est aussi grande que Paris, & qu'elle seroit plus riche peut-être, si elle étoit sous la domination d'un Prince Chrétien. Il y a plusieurs mosquées d'une grande beauté ; mais une sur-tout, qui est d'une grandeur énorme, tout ornée de marbre blanc, ouvrage des premiers Chrétiens : c'étoit autrefois l'Eglise Métropolitaine. Ce qui faisoit l'enclos, fait aujourd'hui une cour quarrée qui contiendroit un Auditoire de plus de vingt mille personnes.

Quant à la situation de la ville, elle est une des plus belles du monde. C'est dans une plai-

ne qui n'a de pente qu'autant qu'il en faut aux eaux pour s'écouler : ces eaux ſont abondantes, & l'on peut dire qu'aucune ville n'en eſt mieux pourvue que Damas : une ſource des plus claires ſe joint à un ruiſſeau qui deſcend des montagnes voiſines, & ſe précipite dans la partie de la plaine qui eſt du côté du Levant à perte de vue ; & cette jonction forme une groſſe riviére. Damas eſt au commencement de cette plaine charmante. La riviere, avant que d'arriver dans la ville, eſt partagée en ſept branches, dont l'une eſt pour abreuver la ville, & les autres pour arroſer toute la plaine.

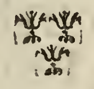
Je fus frappé d'étonnement lorſque je vis pour la premiere fois l'endroit où ſe fait cette ſéparation des eaux. L'art & la ſoli-

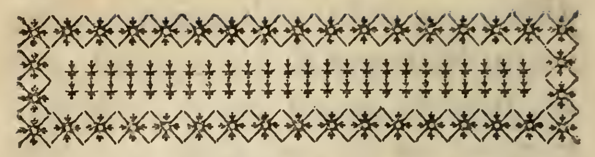
dité de l'ouvrage me ravirent en admiration. Perſonne n'a ſçu me dire dans quel temps & ſous quel regne cette merveille avoit été faite. Au moyen de cette grande quantité d'eau qui entre dans la ville, chaque maiſon s'en trouve abondamment pourvue, & ménage ce qu'elle en a pour former de magnifiques baſſins, qui ornent le dedans ou le dehors des maiſons. Pour conduire ces eaux dans les différents quartiers de la ville, il a fallu bâtir ſous terre des canaux avec des frais immenſes. Ces canaux ſont comme des chemins couverts, dans leſquels deux ou trois perſonnes peuvent marcher de front. Les ſix autres rivieres qui ſe répandent dans toute la plaine, y arroſent une quantité prodigieuſe de vergers qui donnent des fruits en abon-

dance, de ſorte qu'on peut dire qu'il n'eſt point de pays qui en produiſe plus que celui-ci, ni de plus délicieux.

Dans cette vaſte & magnifique campagne, les Chrétiens ne peuvent acquérir ni poſſéder un ſeul pouce de terre. Ils n'ont pour toute reſſource que leur induſtrie dans les manufactures de ſoie & dans leur commerce. Sur quoi, voici comment raiſonnent les Turcs : *Vous autres*, (diſent-ils aux Chrétiens) *vous n'avez point de poſſeſſions en fonds de terre : vous ne travaillez point les jours de Dimanche & de fêtes, leſquels occupent un tiers de l'année ; vous payez de gros impôts pour avoir le droit de conſerver votre Egliſe, & pour faire du vin, ſans compter les* Avanies; *& avec tout cela, vous êtes auſſi bien logés, auſſi bien nourris, & peut-être plus*

superbement habillés que nous, qui avons beaucoup de biens fonds, qui ne payons aucun impot, & qui n'avons qu'un ou deux jours de Fête dans l'année, qui ne nous permettent pas de travailler. Comment cela se peut-il faire? Les Chrétiens n'ont point d'autre réponse à leur donner, sinon que c'est la Providence Divine qui donne l'accroissement à tout; & que le Maître que nous servons est un bon Maître qui nous dédommage souvent dès ce monde des peines que nous endurons pour lui.





EXTRAIT DE QUELQUES AUTRES LETTRES*

Sur le Tong-kin.

ON N'IGNORE pas en Europe ce qui s'eſt paſſé juſqu'à l'année 1738, de plus intéreſſant pour la Religion dans le Royaume de Tong-king. Les Recueils des Lettres Édifiantes ** ont fait connoître de

* Des P P. Bouſſet, Chanſeaume, & Amyot.

** Voyez les Recueils III, XIV, XVI, XVIII, & XXIV.

quelle maniere le Christianisme y a été établi, comment il s'y est étendu, & les cruelles persécutions qu'il y a souffertes. La plus violente de toutes fut sans contredit celle de 1737. Elle sera mémorable à jamais par le glorieux martyre des quatre Jésuites, les Peres Barthelemi *Alvarez*, Manuel *d'Abreu*, Vincent *d'Acunha*, tous trois Portugais, & Gaspard *Cratz*, né à Juliers.

Depuis cette sanglante époque, le Tong-king n'a presque point cessé d'être en proie à la fureur des guerres civiles. Le Roi, Prince efféminé, avoit laissé à un premier Ministre (qu'on appelle *Tchoua* en langue Tongkinoise) l'exercice absolu de son autorité. Tout s'expédioit au nom du Roi, mais c'étoit le favori qui disposoit de tout.

Ce crédit ſans bornes excita contre lui la jalouſie des courtiſans, & ne put le garantir de leurs ſourdes intrigues. Un Eunuque ambitieux trouva le moyen de l'aſſaſſiner ſecrettement, & de gouverner lui-même ſous ſon nom, en faiſant accroire que le *Tchoua* étoit malade, & que juſqu'à ſon entier rétabliſſement, il ne vouloit être vu de perſonne.

Ce Miniſtre n'ayant point laiſſé d'enfants, c'étoit ſon frere & ſes neveux qui lui devoient ſuccéder; ils eurent quelque ſoupçon de ce qu'il y avoit eu de tragique dans ſa mort; & à force de recherches, ils vinrent à bout de découvrir le crime de l'Eunuque. On prit auſſitôt les armes. Il ſe forma divers partis; & chacun d'eux, pour ſe ſoutenir, attiroit à ſoi de gré

ou de force les Villes & les Villages. De-là le pillage des Villes & la désolation des campagnes. Les terres resterent sans culture ; la famine s'ensuivit, & la peste se joignit à la famine : de sorte que dans l'espace de huit années la moitié des habitants du Tong-king périt par ces trois fléaux. Les Tongkinois en convenoient eux-mêmes : *La guerre*, disoient-ils, *en a fait périr des dixaines, la peste des centaines, & la famine des milliers.*

Le Roi sortit enfin de son assoupissement, & prit d'assez bonnes mesures pour tranquilliser ses Etats, & pour mettre à la raison les révoltés. Mais il n'avoit pas sur pied des troupes suffisantes ; les rebelles ne faisoient point un corps ; ils marchoient par pelotons. Pour-

ſuivis par l'armée Royale, ils ſe refugioient dans des montagnes & des forêts inacceſſibles, & reparoiſſoient enſuite dans d'autres parties du Royaume, lorſqu'on s'y attendoit le moins. C'étoit toujours à recommencer. Pluſieurs années ſe ſont écoulées dans ces troubles & ces guerres inteſtines.

Avant tous ces déſordres le Tong-king, dont l'étendue eſt comme la moitié de la France, comptoit deux cents cinquante mille Chrétiens. Les Jéſuites Portugais de la province du Japon, en avoient cent vingt mille au moins ſous leur conduite; les Meſſieurs des Miſſions étrangeres, quatre-vingt mille; les Miſſionnaires de la Propagande, environ trente mille; le reſte étoit aux Peres Dominicains Eſpagnols. Notre compagnie y

avoit quatre Jésuites Européans, trois du Tong-king, & trois Prêtres séculiers, aussi Tong-kinois. Les Messieurs des Missions Etrangeres avoient un Vicaire Apostolique, trois de leurs Messieurs venus d'Europe, & quinze Prêtres Tong-kinois; la Propagande avoit quatre Missionnaires Augustins déchaussés Italiens, quelques *Prêtres Chinois*, & un Vicaire Apostolique. Les Peres Dominicains y étoient au nombre de quatre. Tel étoit l'état de la Chrétienté du Tong-king, lorsque ce Royaume commença vers 1737, d'être agité par les guerres dont on vient de parler.

Le Roi s'imagina d'abord que c'étoient les Chrétiens qui lui avoit suscité de si fâcheuses affaires. Dans cette persuasion; il n'attendoit que le moment

où il auroit pacifié ses Etats ; pour faire les plus exactes recherches de tous ceux qui professoient le Christianisme. L'oncle de ce Prince étoit dans de meilleurs sentiments. Il avoit à son service des Chrétiens qu'il aimoit & qu'il estimoit. Un jour il fit paroître devant lui un Dominicain Espagnol, qui étoit prisonnier à la Cour. Il lui demanda pourquoi, depuis quelques années, le Royaume étoit affligé de guerres & d'autres calamités. Le Missionnaire répondit, que Dieu vengeoit la mort des quatre Martyrs à qui l'on avoit tranché la tête pour avoir prêché la véritable loi. Il lui offrit en même temps un écrit qu'il avoit composé sur ce sujet, & sur la vérité de la Religion Chrétienne, mais le Prince ne voulut pas le recevoir ;

il lui dit seulement, que dans une autre occasion, quand il en auroit le loisir, il l'enverroit chercher.

Cette réponse du Missionnaire à l'oncle du Roi fut sue des Juges de la Cour : *Voyez*, dirent-ils entre eux, *comment ces maîtres de la loi Chrétienne, la défendent avec confiance & avec courage.* Ils avouerent qu'elle contenoit des choses excellentes, mais aucun deux n'alla plus loin. Plusieurs de ces Juges ont dans leur maison des Chrétiens connus pour tels. Il en est un sur-tout, qui est très-favorable à la foi. On attribue cette heureuse disposition à deux Chrétiens, dont il a adopté l'un pour son fils. Ce Juge fut, il y a quelques années, envoyé dans la province de *Less* en qualité de Gouverneur. Tout le temps qu'il y

a demeuré, il a conſtamment empêché, qu'on ne moleſtât les Chrétiens & qu'on ne touchât à nos Egliſes, quoiqu'elles lui euſſent été dénoncées.

On dit qu'à ſon retour à la Cour, parlant des calamités du Royaume avec les autres Juges, il les attribua hautement aux perſécutions & à la mort qu'on a fait ſouffrir aux Européans, & qu'il s'exprima ſur ce point de la maniere la plus claire & la plus préciſe. *On m'a fait remarquer*, dit-il, *que tous ceux qui ont perſécuté la Religion des Chrétiens, ont péri miſérablement. Leur grand ennemi, qui le premier voulut les obliger à fouler aux pieds le crucifix, fut pris, mis en cage, étranglé & enterré profondément ſous un tas de cailloux & de têts de pots caſſés. Ses fils furent mis à la chaîne où ils mou-*

*rurent ; ses maisons furent détruites & ses biens confisqués. Les deux autres ennemis des Chrétiens, qui avec lui condamnerent à la mort deux Européans, * furent aussi renfermés dans des cages & massacrés par ordre du Roi. Le Gouverneur qui prit ces Chrétiens mourut 8 ou 10 jours après subitement. Les deux Rois ; celui qui confirma leur sentence de mort ; & son fils, qui a confirmé depuis la condamnation de quatre autres Européans, sont aussi morts tous les deux d'une mort subite ; & cette année * *, un Mandarin de soldats, qui menaçoit les Chrétiens de les faire mourir, ou de les obliger à adorer les Idoles & à leur bâtir des temples, a eté emprison-*

* En 1723, Les Peres Messary & Bucharelli furent pris avec des Catéchistes & d'autres Chrétiens. Le premier mourut en prison ; le second eut la tête tranchée.

* 1744.

né par ordre du Roi, ſur une ſimple lettre où ſon nom s'eſt trouvé parmi ceux qui devoient entrer dans une conjuration. Voyez, ajouta-t-il *en finiſſant, quelle malheureuſe deſtinée pourſuit tous ceux qui veulent faire la guerre aux Chrétiens.* Ce diſcours remarquable nous a été fidelement rapporté par l'un des deux Chrétiens que ce Juge a dans ſa maiſon, qui étoit préſent, lorſqu'il parla à ſes collegues avec tant d'énergie en faveur du Chriſtianiſme.

Cependant la perſécution continua encore pluſieurs annnées, & mit à l'épreuve la conſtance de bien des fideles. Elle procura entr'autres à deux Chrétiens l'occaſion précieuſe de ſceller de leur ſang leur amour pour Jesus-Christ. L'un étoit un vieillard ſeptuagénaire, & l'autre étoit ſon petit-fils, âgé ſeule-

ment de 14 ans. Ils habitoient seuls une pauvre chaumiere éloignée de toute autre habitation; contents de passer leurs jours dans la misere, pour mériter une vie plus heureuse en gardant la loi de Dieu. La Providence voulut qu'un grand Mandarin, à la tête d'une nombreuse brigade, passât près de leur chaumiere, & qu'une grosse pluie l'obligeât d'y entrer. Il n'eut pas plutôt apperçu dès la porte une image de J. C. en croix, qu'il se mit en colere, & qu'il s'écria : *Ces gens-ci sont Chrétiens, il faut les forcer à renoncer à leur Religion.* En même-temps il fait détacher la sainte Image, la fait mettre à terre, & ordonne au veillard Chrétien de la fouler aux pieds, sous peine d'avoir sur le champ la tête tranchée. Le religieux vieillard dit qu'il

ne fouleroit jamais aux pieds son Dieu, son Sauveur, & son aimable Maître, & qu'il étoit prêt à donner plutôt sa vie. Le Mandarin fait la même menace au jeune Chrétien & en reçoit la même réponse : puis, sans délibérer, il se donna l'autorité de les faire décapiter ; & en terminant un si court combat, il leur assura à tous les deux la plus glorieuse victoire.

Les Chrétiens envierent leur sort, célébrerent leur triomphe, & se préparoient à suivre leur exemple, lorsque tout-à-coup il se fit à la Cour une espece de révolution en faveur de notre sainte Religion. Voici l'occasion d'un changement si imprévu.

Le Roi, tout occupé des guerres civiles qui désoloient ses Etats depuis si long-temps, visitoit

visitoit, sur la fin de 1748, un Arsenal, où il y avoit quelques pieces de canon. Les inscriptions qu'il y trouva piquerent sa curiosité ; mais comme les caracteres étoient Européans, personne ne pouvoit la satisfaire. Ce Prince demanda au fils d'un de ses principaux Ministres, si on ne pourroit pas découvrir quelqu'un des Européans qui viennent prêcher en secret leur Religion dans le Royaume. La réponse fut que la chose paroissoit difficile. *Mais*, dit le Roi, *que sont devenus ces deux Européans que nous avons eus dans notre Capitale ?* Il vouloit parler des deux vénérables PP. Dominicains martyrisés depuis peu d'années : on lui dit qu'ils avoient été exécutés à mort. A ces paroles le Monarque croisa ses mains sur la

poitrine, & puis les éleva en s'écriant : *Oh ciel ! comment les Miniſtres oſent-ils faire de pareilles choſes ſans mes ordres ? Nous aurions pu tirer grand avantage de la ſcience de ces deux étrangers, ſûrement ils nous auroient expliqué les inſcriptions des Canons, & nous aurions appris à en uſer. Je veux qu'on faſſe toutes les diligences poſſibles, pour trouver un Européan, & je promets une ſomme conſidérable à celui de mes ſujets qui aura le courage de ſortir du Royaume pour en aller chercher un, quelque part que ce ſoit.*

Un Chrétien, ſerviteur d'un Mandarin de la Cour, entendit ce diſcours, & ne pouvant contenir ſa joie, il s'offrit à faire trouver un Européan, ſans vouloir pour cela de récompenſe. Il fut préſenté au Roi, & lui

découvrit qu'il étoit Chrétien, & qu'il connoissoit un Tong-kinois qui pourroit lui donner des nouvelles d'un Européan. Ce Tong-kinois dont il parloit est un Jésuite, qui ayant fait ses études à Macao, sait bien la langue Portugaise, & même assez bien la latine. Mais il ne pouvoit sans autre secours, expliquer les inscriptions des canons, lesquels lui paroissoient être les débris du naufrage d'un vaisseau Hollandois. On lui envoya une empreinte ou copie des inscriptions, & il la communiqua au Pere Vinceslas Paleceuk, Supérieur de la Mission des Jésuites, & Bohémien de nation ; l'explication qu'en donna ce Pere fut envoyée à la Cour, & y répandit la joie. Le Roi parut extrêmement satisfait d'avoir trouvé un homme dont il

eſpéroit d'importantes connoiſ-ſances. Pluſieurs Mandarins furent dépêchés ſans délai, pour aller chercher le Pere, & il fut traité avec diſtinction dans le voyage qu'il lui fallut faire, pour ſe rendre à *Ketcho*, lieu de la Cour.

Pendant le temps du voyage, qui fut de cinq jours, le Roi ordonna qu'on mît hors des priſons ſept Chrétiens qui y ſouffroient pour la cauſe de JESUS-CHRIST. *Il ne convient pas*, dit-il, *que ces miſérables languiſſent dans les fers au même temps que nous avons recours au maître de leur loi.* Le Pere fut reçu d'abord dans la maiſon d'un des principaux Miniſtres, qui ſe montra fort affectionné à la Religion Chrétienne, & fit beaucoup d'honnêtetés au Miſſionnaire, juſqu'à lui donner une montre,

pour l'offrir au Roi, le Pere Paleceuk ne se trouvant avoir aucune curiosité Européanne.

Enfin on le conduisit au Palais, & après un court entretien, qu'il eut avec le Monarque, il fut mené dans l'Arsenal, où il expliqua tout de nouveau les inscriptions. * Le Prince voyoit & entendoit tout sans se montrer. On demanda au Pere comment il falloit user de ces canons. Il dit ce qu'il en savoit, ajoutant que les Docteurs de la loi, comme lui, ne se mêloient pas en Europe des choses de cette nature. Le tout finit par un souper qu'on lui offrit, & qui étoit digne de la magnificence

* Ces inscriptions étoient en Hollandois, & marquoient le nom du fondeur, la qualité du calibre & l'année où le canon avoit été fondu. Ce fut un bonheur qu'on s'adressât d'abord à un Missionnaire Allemand; tout autre n'auroit pu en donner l'explication.

du Roi : mais le Pere n'y toucha presque point. Le Roi, sur le rapport qu'on lui en fit, ordonna que le souper fût porté dans la maison préparée pour sa demeure. Il étoit déja nuit; le Pere se retira, & reçut bientôt après un cayer en Hollandois, à demi rongé des vers, qui contenoit des connoissances sur l'artillerie. La nuit suivante il entendit plus de cent confessions.

Depuis ce temps, les Chrétiens vinrent aux fêtes avec des tambours, & autres instruments pour marquer que la Religion commençoit à triompher. Les Payens même se réjouirent du changement de la Cour à cet égard, & attribuerent au pouvoir du Dieu des Chrétiens quelques succès que venoient d'avoir les armes du Roi sur celles

des rébelles. Ce Prince demanda un Mathématicien & un Canonier, & dit qu'il les verroit volontiers arriver en habits Européans. Il déclara de plus qu'il souhaitoit qu'un vaisseau de Macao vînt faire commerce dans ses ports, avec assurance qu'il ne payeroit aucun droit. Il voulut mettre entre les mains du Pere Paleceuk une somme d'argent pour faire acheter à Macao différentes choses venues d'Europe ; mais le Pere s'excusa de la recevoir jusqu'à l'arrivée des divers effets que le Monarque desiroit. Une autre preuve de l'empressement qu'avoit la Cour du Tong-king, c'est qu'en Novembre 1749, elle envoya à Macao un exprès avec des lettres qui portoient que le Roi étoit dans une impatience extrême de voir arriver les

Mathématiciens Européans.

Pendant qu'à Macao on se préparoit à le satisfaire, le Pere Paleceuk qui étoit resté à *Ke-tcho*, eut le bonheur de conférer le baptême à la femme du Mandarin chez qui il étoit logé. Beaucoup de Gentils demanderent à le recevoir. Plusieurs grands Mandarins furent de ce nombre. Alors les Bonzes voyant l'Empire de JESUS-CHRIST s'accroître notablement, voulurent y mettre obstacle. Un d'entre eux engagea un Eunuque du dehors du Palais à aller demander au Roi la tête du Missionnaire : *C'est un méchant homme*, disoit-il, *qui n'a en vue que la ruine du Royaume, & dont il faut que je manifeste les forfaits secrets. Il va déterrer les morts pour avoir leurs os, qu'il pile ensuite dans un mortier, & dont*

il compoſe une poudre qui tue les vivants. Il vaut mieux le faire mourir lui-même, & que ſa mort nous délivre d'un tel ſcélérat. A ce diſcours extravagant, le Roi répondit : *Cet Européan eſt d'un naturel pacifique, & ne veut faire de mal, ni aux morts ni aux vivants ; retirez-vous.*

Cependant la requête fit du bruit dans tout *Ketcho*, & on parloit diverſement du Pere Paleceuk. Les Bonzes ne ceſſoient d'irriter les eſprits contre lui. Les choſes allerent ſi loin, que le Pere ne ſe crut plus en ſûreté. Le Roi fut informé que les murmures contre le Miſſionnaire faiſoient du progrès, & penſant ſérieuſement à les arrêter, il fit appeller l'Eunuque dont on vient de parler, le força à lui déclarer à l'inſtigation de qui il étoit venu accuſer l'Européan,

& fit mettre en priſon le Bonze qui lui fut nommé, avec ordre de lui faire ſon procès. Les Juges porterent contre lui une ſentence de mort : mais le Pere Paleceuk demanda ſa grace au Roi, & il l'obtint. Ce Prince fit publier que quiconque oſeroit parler dans la ſuite contre l'Européan, auroit la langue coupée.

De ſi favorables conjonctures donnerent aux Miſſionnaires répandus dans les provinces une confiance & une liberté qu'ils n'avoient pas encore eues dans l'exercice de leur miniſtere. Preſque toutes leurs lettres ſont remplies de traits édifiants, où paroiſſent la foi vive, & l'innocence des Néophytes du Tong-king. Un d'entr'eux a écrit à peu-près en ces termes : » Comme je ſuis encore nou-

» veau Missionnaire, je suis tout
» surpris que la plupart de mes
» Chrétiens, après six mois ou
» un an de confession, me fassent
» une accusation où j'ai peine
» à trouver, & où je ne trou-
» ve pas toujours une matiere
» certaine d'absolution ; alors
» je les soupçonne de n'être pas
» bien instruits, & je leur fais
» des interrogations sur les cho-
» ses les plus ordinaires ; mais
» l'air naïf, & la maniere dé-
» vote dont ils me répondent,
» me convainquent de l'inno-
» cence & de la candeur de
» leur ame : ah mon Pere ! me
» disent-ils, comment oserois-je
» faire cela contre mon Dieu,
» qui m'a appellé à sa sainte
» Religion ! oh ! que mon Sei-
» gneur J. C. qui est mort pour
» moi, ne permette pas que je
» tombe jamais dans ce péché. »

Le même Miſſionnaire rapporte que la moitié des habitants d'un grand Village étant venus le prier de leur accorder le ſaint Baptême, il demanda à celui qui portoit la parole au nom des autres, s'il y avoit beaucoup de Chrétiens dans ce Village. Je ſuis encore le ſeul, lui répondit-il. Et comment vous êtes-vous fait Chrétien, lui dit le Pere ? J'étois dans un autre Village répliqua-t-il, où il y a des Chrétiens, & ce n'eſt que depuis peu que j'ai paſſé à celui-ci, où il n'y en a pas. Le Pere adreſſant la parole aux autres, leur dit : & vous, pour quelle raiſon voulez-vous entrer dans la Religion Chrétienne ? Ce que nous en a appris ce Chrétien, répondirent-ils, nous a paru ſi excellent & ſi conforme à la raiſon, qu'il nous a inſpiré le deſir d'être inſtruits.

Un autre Missionnaire raconte de quelle maniere une femme fort superstitieuse, qui avoit adoré le démon pendant plus de vingt ans, se convertit à notre sainte foi. Un grand nombre de femmes, dont quelques-unes étoient Chrétiennes, la visiterent à l'occasion de ses couches. Une de ces Chrétiennes voyant que l'enfant étoit en grand danger de mort, lui conféra le baptême. Aussi-tôt le démon chassé de l'ame de l'enfant, prit possession du corps de la mere. Il la tourmentoit souvent & en diverses manieres. Le mari, qui la voyoit dessécher de jour en jour, redoubloit ses sacrifices superstitieux, & cherchoit, mais inutilement, un remede dans les sortileges & la magie. Enfin comme les Payens mêmes n'ignorent pas

que les Chtétiens ont pouvoir ſur le démon, il eut recours à l'unique reſſource qui lui reſtoit, pour ſauver la vie de ſon épouſe. On la traîna dans un Oratoire, ou petite Egliſe. Là le démon crioit par ſa bouche: *Eſt-il poſſible qu'on veuille me chaſſer de celle qui a été ſi long-temps ma chere éleve!* Cependant on fit des prieres, & la femme devenue plus tranquille promit de ſe faire Chrétienne; mais lorſqu'après le temps de l'inſtruction néceſſaire, on en vint aux exorciſmes qui précedent le baptême, & qu'on lui demanda ſi elle renonçoit au démon, elle éprouva des agitations plus fortes que jamais, de la part du malin eſprit qui la portoit à s'enfuir. On la retint par violence, on lui jetta de l'eau benite, & la grace qui y eſt attachée lui

donna la force de répondre qu'elle renoncoit au Diable. Dès ce moment elle n'a plus éprouvé de possession ; mais revenue à une pleine & parfaite santé, elle remplit avec ferveur les devoirs d'une bonne Chrétienne.

On sait beaucoup d'autres faits véritablement prodigieux par lesquels le Dieu de miséricorde se plaît à éclairer ces pauvres peuples des lumieres de la foi. Lorsqu'on considere quels sont ceux qui les racontent, & qui plusieurs fois en ont été témoins ; qu'on fait attention à la multiplicité de ces faits, à leurs circonstances, à leurs effets, & sur-tout aux conversions admirables qui en sont ordinairement la suite, on reconnoît bien sensiblement que la sainte Eglise est aujourd'hui la même qu'elle fut autrefois.

Les dispositions avantageuses où étoit le Roi du Tongking, avoient donné aux Missionnaires les plus grandes espérances ; mais les effets n'ont pas répondu à une si douce attente. Il avoit fallu du temps pour se mettre en état de satisfaire aux demandes du Monarque. Aussi-tôt qu'on eut des sujets propres à lui être présentés en qualité de Mathématiciens, & toutes les autres choses nécessaires dans une pareille expédition, on se mit en route pour aller ouvrir une Mission si desirée. Ce fut le 6 Mars 1751, que le Pere Simonelli, Jésuite Italien, & quatre autres Jésuites de la province du Japon, partirent de Macao. Le Pere Simonelli, chef de ces Missionnaires, étoit l'homme du monde le plus propre à faire

réussir une entreprise de cette nature. Sa science, son zele, son expérience, tout sembloit promettre les plus heureux succès. Mais Dieu, dont les Jugements sont impénétrables, permit que les choses changeassent de face, lors même qu'il y avoit moins lieu de s'y attendre. Les Missionnaires parvenus au Tong-king donnerent à la Cour avis de leur arrivée. Ils espéroient que le Roi, qui les avoit demandés avec tant d'ardeur, les recevroit avec plaisir ; du moins il étoit naturel qu'ils se le figurassent. Mais ils furent bien surpris, lorsqu'ils reçurent ordre de ne pas quitter le rivage. Ils envoyerent cependant les présents dont ils étoient chargés pour sa Majesté Tong-kinoise : ils furent acceptés, mais les Missionnaires ob-

tinrent, pour toute faveur, la permiſſion de ſe bâtir une maiſon ſur le bord de la mer. Le Roi parut avoir oublié que c'étoit à ſa demande que les Miſſionnaires Mathématiciens étoient venus. On attribue le peu de réuſſite de cette affaire, à la jalouſie des miniſtres, que, par un défaut de politique, le Jéſuite qui étoit auparavant à la Cour, avoit oublié de conſulter avant que d'appeller ſes confreres. Quoi qu'il en ſoit, le Pere Simonelli, âgé de plus de 70 ans, voyant qu'il n'y avoit plus rien à faire pour lui dans cette contrée, voulut s'en retourner à Macao. Il demanda ſon congé, & il l'obtint ſans peine. Ses quatre compagnons ſe gliſſerent furtivement dans les provinces, où ils exercent aujourd'hui les fonctions de leur

ministere envers les simples & les pauvres, avec beaucoup plus de consolation & de succès, qu'ils n'en auroient eu sans doute auprès des riches & dans *le séjour des Grands.*





LETTRE DU PERE CŒURDOUX, MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

Au Pere Patouillet, de la même Compagnie.

A Pondichery le 13 Octobre 1748.

Mon Révérend Pere ;

La paix de notre Seigneur.

Le Mémoire que je vous envoye sur les différentes façons de teindre en rouge les toiles dans les Indes, a été com-

posé par feu Monsieur *Paradis* qui me pria de le lire, & qui, sur les réflexions que je fis & que je lui communiquai, le retoucha & le mit dans l'état où il est. J'y ajoute d'autres remarques que j'ai faites depuis sur le même sujet, & je vous adresse le tout. Vous en ferez l'usage que vous jugerez à propos. Je suis bien persuadé que vous ne laisserez pas inutile & dans l'oubli ce que vous croyez capable de contribuer à la perfection des Arts.



MEMOIRE

Sur les différentes façons de teindre en rouge les toiles.

LES TEINTURIERS Indiens s'y prennent de trois façons pour teindre les toiles en rouge. J'expliquerai chacune de ces façons en ſon rang, après avoir prévenu que la premiere maniere, bien plus compoſée que les deux autres, eſt auſſi la meilleure, & donne un rouge plus adhérent, & que la derniere eſt la plus imparfaite.

Premiere façon.

POUR teindre un coupon de toile de coton * de cinq cou-

* Les Teinturiers veulent que la toile ſoit

dées de longueur, on fait ce qui suit. On prend d'abord la tige d'une plante nommée *Nayou-rivi*, avec les branches & les feuilles que l'on fait bien sécher, puis brûler, pour en avoir la cendre. On met cette cendre dans un vase de terre contenant environ neuf pintes d'eau de puits, & après l'avoir délayée, on la laisse infuser pendant trois heures. Nos Indiens ont attention de choisir par préférence les eaux les plus âpres, comme ils s'expliquent. Mais il n'est pas aisé de définir quelle est cette âpreté. * Au reste, l'on sait qu'en Europe aussi bien qu'i-

crue. Blanchie elle ne prendroit pas si bien la teinture.

* Ces puits dont l'eau est âpre, ne sont pas fort communs dans les Indes. Quelque fois il ne s'en trouve qu'un seul dans toute une Ville. J'ai goûté de cette eau, je n'y ai pas trouvé le goût qu'on lui attribue, mais elle m'a paru moins bonne que l'eau

ci, les Teinturiers préferent certaines eaux dans lesquelles se trouvent quelques qualités propres à leurs teintures : par exemple, l'eau du ruisseau des Gobelins à Paris passe pour la meilleure en ce genre.

Après trois heures, on passe dans un linge l'eau dont j'ai parlé, & l'on en prend une quanquité suffisante pour que les cinq coudées de toile en soient bien mouillées & impregnées. On y délaye des crottes de cabrits de la grosseur d'un œuf, auxquelles on joint la valeur d'un verre ordinaire d'un levain, dont j'expliquerai ci-après la composition.

ordinaire. On se sert de cette eau préférablement a toute autre, afin que le rouge soit beau, disent les uns, & suivant ce que disent les autres plus communément, c'est une nécessité de s'en servir parce qu'autrement le rouge ne tiendroit pas. *XXVI. Recueil des Lettres Edif. page 203.*

Enfin

Enfin on verse sur le tout une *Sere* * d'huile de *Gergelin.* ** Lorsque toutes ces drogues ont été bien délayées, si l'infusion de cendre est bonne, l'huile rendra l'eau blanchâtre & ne surnagera pas. Le contraire arriveroit si les cendres étoient mêlées avec celles de quelque autre bois que le *Nayourivi*. Cette préparation faite, comme on vient de le dire, on y trempe la toile qu'on pêtrit bien dans le fond du vase, & on la laisse ensuite ramassée pendant douze heures, c'est-à-dire, du matin au soir. Alors on verse dessus

* La *Sere* dont on parle ici, est une mesure cylindrique de trois pouces de diametre avec autant de profondeur. La *Sere* est aussi un poids Indien, qui est de neuf onces.

** L'huile de *Gergelin*, comme on l'appelle aux Indes du terme Portugais, n'est autre chose que l'huile de *Sesame*. A son défaut, on peut se servir de sain-doux liquéfié.

un peu d'eau de cendre toute ſimple, afin d'y entretenir l'humidité néceſſaire pour pouvoir, en la pêtriſſant encore, la pénétrer dans toutes ſes parties, après quoi, on la laiſſe encore ramaſſée dans le fond du même vaſe juſqu'au lendemain matin.

Ce ſecond jour, on agite la toile, & on la pêtrit comme la veille, de façon qu'elle ſe trouve humectée également. Enſuite l'ayant tordue à un certain point, & ſecouée pluſieurs fois, on la met bien étendue au ſoleil le plus ardent, juſqu'au ſoir qu'on la replonge & qu'on l'agite dans la même préparation, qu'on a eu ſoin de conſerver, & dans laquelle on l'a laiſſée paſſer la nuit. Mais comme cette préparation ſe trouve diminuée, on remplace ce qu'elle a perdu, par de l'eau de cendre ſimple,

qui en la rendant plus liquide, la rend aussi plus propre à s'étendre & à se partager dans toutes les parties de la toile. L'opération, dont on vient de parler, doit se répéter pendant huit jours & huit nuits. On va expliquer à présent ce que c'est que le verre de levain qui doit entrer dans la préparation.

Ce levain n'est autre chose que cette même préparation, que les Peintres ont soin de conserver dans des vases de terre pour s'en servir une autre fois. Mais s'ils avoient perdu leur levain, la façon d'en faire de nouveau est de prendre de l'eau âpre, dans laquelle on fait infuser des cendres de *Nayourivi*, d'y délayer la fiente & l'huile de *Gergelin*, comme on l'a déja dit, & de laisser le tout fermenter pendant deux fois vingt-

quatre heures, ce qui forme un nouveau levain.

La toile ayant été préparée pendant huit jours & huit nuits, on la lave dans l'eau de cendre ſimple pour en tirer l'huile, juſqu'à ce qu'elle blanchiſſe un peu, & de-là dans l'eau ordinaire, mais toujours âpre. Enſuite on la fait ſécher au ſoleil. Pendant les opérations dont nous venons de parler, on aura préparé & fait ſécher & pulvériſer de la feuille de *Cacha.* * On en prend une *Sere* qu'on détrempe dans de l'eau âpre toute ſimple & en quantité ſuffiſante pour en bien imprégner la toile, que l'on y agite cinq à ſix fois, & qu'on laiſſe paſſer

* Le *Cacha* eſt un grand arbre commun aux Indes & dont la feuille eſt d'une conſiſtance aſſez ſemblable à celle du Laurier, mais plus moëlleuſe, plus courte, & arrondie par le bout, Sa fleur eſt bleue.

là nuit dans cette eau. Ceci ne se fait qu'une fois. Le lendemain matin on tord la toile, & l'on en exprime l'eau à un certain point ; ensuite on la fait sécher au soleil jusqu'au soir. Cette préparation qui lui donne un œil jaunâtre étant achevée, on passe à celle dont je vais parler.

Après avoir fait sécher & pulvériser la peau ou l'écorce des racines d'un arbre nommé *Nouna* * par les Indiens, & *Nancoul* par les Portugais de ce pays-ci, on prend une *Sere* de cette poudre, qu'on délaye comme celle du *Cacha* dans l'eau sim-

* Le *Nouna* est un grand arbre, dont les feuilles sont longues d'environ trois pouces & demi ; & larges de quinze lignes. Son fruit est à peu-près de la grosseur d'une petite noix, & couvert d'une peau verte contenant dans des cellules cinq à six pepins ou noyaux. Les Malabares mangent de ce fruit en *acharts*, c'est-à-dire, préparé à la façon de nos cornichons.

ple. On y plonge & l'on y agite pareillement la toile, & on l'y laisse également passer la nuit, pour l'en retirer le lendemain, la tordre & la faire sécher jusqu'au soir qu'on la replonge dans la même eau. Elle y passe une seconde nuit, & on la retire le troisieme jour pour la faire sécher. Cette derniere préparation lui communique une couleur rougeâtre, à laquelle le *Chaver* donne la force & l'adhérence.

Pendant qu'on prépare la toile comme nous venons de le dire, on doit aussi préparer les racines de *Chayaver* *, ce qui consiste à les émonder, à rejetter les extrêmités du côté du gros bout, de la longueur

* Voyez sur le *Chayaver*, le XXVI. Recueil des Lettres Edifiantes p. 208. & le XXVII. page 420.

d'un pouce, à hacher le reste, de la longeur de cinq à six lignes, pour le piler plus facilement dans un mortier de pierre, en quantité à peu-près d'une *Sere* ; enfin à l'humecter avec de l'eau simple, tant pour former une espece de pâte de cette racine, que pour empêcher que la poussiere ne s'éleve & ne se perde.

Ce *Chayaver* ainsi préparé, on le délaye dans environ neuf pintes d'eau simple. On y plonge & agite la toile qui y passe la nuit, pour en être retirée le lendemain matin. Alors on la tord fortement, & on la fait sécher au soleil pendant huit jours consécutifs. Chacun de ces huit jours charge de plus en plus cette toile de couleur, qui parvient enfin à un rouge foncé. Les huit jours expirés, on

prend deux *Seres* de la même poudre de *Chayaver*, qu'on met dans un autre vaſe de terre avec environ dix pintes d'eau qu'on fait chauffer ſur un feu modéré, juſqu'à ce que l'eau s'éleve un peu. C'eſt le moment où l'on y plonge la toile, après quoi on augmente le feu ; & quand l'eau bout bien fort, on retire le bois qui reſtoit ſous le vaſe, qu'on laiſſe ſur la braiſe pendant dix-huit heures, ſans le toucher, ni alimenter le feu par de nouveau bois.

Pendant toute cette opération on a grand ſoin d'agiter la toile avec le bout d'un bâton, afin que la teinture en pénetre mieux toutes les parties. Les dix-huit heures paſſées, on retire cette toile, on la lave dans l'eau ſimple & fraîche, & enſuite on la ſuſpend pour la

faire sécher, & de cette façon la toile est teinte en rouge foncé de la premiere sorte.

Une remarque à faire, est que, quand on a commencé une teinture avec une sorte d'eau, il ne faut plus la changer, mais s'en servir dans toutes les opérations jusqu'à la fin. Les plus fraîches racines du *Chaya* ou *Chayaver* sont les meilleures, fussent-elles tirées de la terre le jour même, pourvu qu'elles ayent le temps de sécher, ce qui se peut faire bien promptement, vu la finesse de cette racine. Cependant au bout d'un an elles sont encore bonnes, & même elles peuvent servir jusqu'à trois ans de vieillesse, mais toujours en diminuant de bonté.



Deuxieme façon de teindre les toiles en rouge.

POUR teindre un coupon de toile de cinq coudées de longueur, on commence par la faire blanchir, après quoi on prend des fruits appellés *Cadou* ou *Cadoucaye* * au nombre de deux pour chaque coudée de toile. On les cassera pour en tirer le noyau qui n'est bon à rien dans le cas présent. On broyera le reste, en roulant un cylindre de pierre sur une autre pierre plate & unie, ayant attention de l'humecter avec de l'eau (j'entends toujours de l'eau âpre) de façon que le tout forme une espece de pâte plus seche que liquide, que l'on délaye dans l'eau en suffisante quantité pour

* Il en est parlé dans le XXVI. Recueil des Lettres Edifiantes, page 178.

bien humecter les cinq coudées de toile à teindre, c'est-à-dire, un peu plus d'une pinte d'eau. Cette toile ainsi humectée, on la tord, sans cependant la dessécher trop. Puis après l'avoir secouée, on l'étend à l'ombre, où on la laisse sécher. Cette préparation qui lui donne un œil jaunâtre, la dispose à recevoir la couleur du *Chayaver*, & l'y attache plus intimement.

La toile étant dans l'état qu'on vient de dire, on prend un vase de terre dans lequel on fait un peu chauffer environ une pinte d'eau. On y verse un *Palam* * d'alun pulvérisé, qui fond sur le champ; & aussi-tôt on retire de dessus le feu le vase dans lequel on verse deux ou trois pintes d'eau fraîche; ensuite on

* *Palam* est un poids Indien qui équivaut à une once & $\frac{1}{8}$.

étend la toile ſur l'herbe au ſo-leil, & on prend un chiffon de linge net, que l'on trempe dans cette eau, & que l'on paſſe ſur le côté apparent de cette toile d'un bout à l'autre, en retrempant d'inſtant en inſtant le chiffon dans cette eau. Quand ce côté de la toile eſt bien humecté, on la retourne ſur l'autre, auquel on en fait autant, après quoi, on la laiſſe ſécher. Enſuite on la porte à l'étang dans lequel on l'agite trois ou quatre fois, pour enlever une partie de l'alun, & étendre plus également le reſte. De-là on l'étend encore ſur l'herbe, où on lui donne une ſeconde couche de la même eau d'alun, comme il vient d'être expliqué, & on la laiſſe ſécher.

Obſervez que cette derniere fois il ne faut pas attendre que

la toile ſoit abſolument ſeche pour lui donner la ſeconde couche d'eau d'alun, ſans doute afin que celle-ci s'étende plus facilement & plus également.

Cette double opération faite, & la toile étant bien ſeche, on la reporte à l'étang, où on la plonge une vingtaine de fois, en la frappant chaque fois d'une dixaine de coups ſur des pierres de taille placées exprès ſur le bord de cet étang. Ce qui ſe fait en fronçant & ramaſſant cette toile, en la tenant par un côté d'un de ſes lés, & en reprenant enſuite à la main le côté de l'autre lé. Ceci fait, on réitérera l'opération en fronçant la toile, & en l'empoignant par un de ſes bouts ainſi froncés, & on commence à en frapper la pierre par une de ſes extrêmités en revenant peu à peu juſ-

qu'à ſon milieu. On la retourne alors pour en faire autant en commençant par l'autre extrêmité. Les Teinturiers fixent auſſi le nombre de ces derniers coups à deux cents. Je crois cependant que le plus ou le moins ne peut guere déranger cette opération. Cette toile ainſi lavée, on l'étend au ſoleil où on la laiſſe ſécher.

Alors on prend la quantité de cinq livres & demie de racine de *Chayaver*, qu'on prépare ainſi qu'il eſt marqué dans la premiere façon, & qu'on verſe dans un grand vaſe de terre, contenant environ quinze pintes d'eau plus que tiede, mais qui ne bouillonne pas encore; & ayant bien remué cette eau pendant une demi-heure, on y plonge la toile, après quoi l'on augmente le feu, de façon à

faire fortement bouillir pendant cinq heures le tout, qu'on laiſſe encore trois heures ſur le feu tel qu'il eſt, ſans y mettre d'autre bois pour l'entretenir. On obſervera, pendant cette préparation, de ſoulever & de remuer la toile avec un bâton, au moins de demi-heure en demi-heure, afin qu'elle puiſſe être plus facilement & plus également pénétré de la teinture.

Après les huit heures expirées, on retire la toile du *Chayaver* pour la ſecouer, la tordre & la laiſſer ramaſſée ſur elle-même pendant une nuit. Le lendemain matin, l'ayant lavée à l'étang pour en détacher les brins de *Chayaver* & autres ordures qui auroient pu s'y attacher, on la fera ſécher au ſoleil, en l'étendant bien, moyennant quoi cette toile ſe trouvera teinte en rouge.

Troisieme façon de teindre les toiles en rouge avec le bois de Sapan.

On prépare la même longueur de toile *, avec le *Cadou* broyé & détrempé comme dans la deuxieme maniere, & on la fait sécher de même à l'ombre. Après que la toile est bien séchée, on la trempe dans l'eau préparée, comme on va le dire.

On prend du bois du *Sapan* brisé en plusieurs petits morceaux de la longueur du doigt, plus ou moins, qu'on laisse infuser douze à quinze heures dans neuf à dix pintes d'eau fraîche, toujours âpre, que l'on fait chauffer jusqu'à ce qu'elle ait

* Il est indifférent que cette toile soit blanchie, ou qu'elle soit crue.

fait trois ou quatre bouillons. On la retire alors du feu pour la séparer de son sédiment. On la verse par inclination dans un autre vase de terre, où on la laisse réfroidir. Dans cet état on en prend une partie, dans laquelle on plonge la toile qu'on y agite un peu & qu'on retire aussi-tôt. On la tord jusqu'à un certain point, & on la fait sécher à l'ombre. Quand cette toile est seche on recommence cette opération, qu'on répete trois fois ou même quatre, si on remarque que la couleur n'est pas assez foncée.

Cela fait, on met dans un vase de terre environ une demi-pinte d'eau, dans laquelle on jette un demi *Palam* d'alun pulvérisé, & l'on fait chauffer le tout jusqu'au point de voir frémir l'eau. On la verse aussi-tôt

dans un autre vaſe contenant une pinte d'eau fraîche. Ayant bien agité le tout, on y plonge la toile, & lorſqu'elle eſt bien imbibée de cette compoſition, on la tord légérement, de peur d'en détacher la couleur, après quoi on l'étend & on la fait ſécher à l'ombre, ce qui acheve cette ſorte de teinture, à la vérité aſſez imparfaite, puiſqu'elle ſe détache à la leſſive, & s'évapore au ſoleil. J'ai remarqué que cette derniere préparation d'alun occaſionnoit un changement notable dans la couleur de cette toile, qui d'un rouge orangé paſſe auſſi-tôt à un rouge foncé en tirant ſur la couleur de ſang de bœuf.

Remarque sur l'eau que les Peintres Indiens préferent pour leurs teintures.

COMME je crois que la qualité de l'eau qu'employent nos Peintres & nos Teinturiers, contribue effectivement à l'adhérence des couleurs, il me paroît à propos de la faire connoître plus particuliérement ; pour aider aux recherches qu'on pourroit faire en France des eaux les plus propres aux teintures : car il n'est pas impossible qu'on y rencontre des qualités homogenes à celles dont je vais parler. Voici comme le sieur *Cayerefourg*, Chirurgien Major de cette Ville, s'explique à leur sujet.

» Par l'analyse que je viens

» de faire de l'eau qui sert à la
» teinture des toiles, j'ai trouvé
» qu'elle étoit plus légere que
» celle d'*Oulgaret** dont on boit
» ici par préférence à toute au-
» tre : savoir, de 28 grains $\frac{1}{16}$
» sur une livre 14 onces, poids
» de marc; & ayant aussi compa-
» ré l'eau d'*Oulgaret* à celle d'un
» des puits de la Ville le plus
» fréquenté par ceux qui n'ont
» pas la commodité de s'en fai-
» re apporter de la premiere,
» j'ai trouvé que cette derniere**
» étoit, pour une livre de 16
» onces, de 48 grains plus pe-
» sante que celle d'*Oulgaret*. De-
» là il résulte, calcul fait, que
» l'eau qu'adoptent vos Teintu-

* Puits situé hors de la Ville de Pondichéry, à une lieue environ du bord de la mer.

** Puits situé à environ cent toises du bord de la mer.

» riers, est de 60 grains & $\frac{53}{60}$.
» plus légere que celle de la Vil-
» le, dont on use cependant plu-
» tôt que de celle des Teintu-
» riers, qu'il ne seroit pas pos-
» sible de boire, à cause de son
» goût insipide, mais point âpre,
» tirant seulement un peu sur
» le goût minéral, quoique je
» n'y aie trouvé aucun sel de cet-
» te espece, après en avoir fait
» évaporer 30 onces au bain de
» sable, lesquelles ne m'ont don-
» né que 11 grains d'un *sel gem-*
» *me* très-blanc. »

Tel est le mémoire de Monsieur *Paradis*. Voici les remarques que j'ai faites à son occasion.

1°. La premiere plante dont on fait usage pour la teinture en rouge, est celle qu'on nomme en langue *Tamoul*, *Nayourivi*. C'est une plante qui croît

par-tout aux Indes, ſans qu'on la ſeme. Quoique les Indiens la faſſent entrer dans leurs remedes, ainſi que preſque toutes les autres plantes, on pourroit la mettre au nombre des mauvaiſes herbes, ſi elle n'étoit employée auſſi utilement qu'elle l'eſt pour teindre les toiles & le fil en rouge. Je joins ici la deſcription de cette plante telle qu'elle a été faite à ma priere par une perſonne intelligente. C'eſt Monſieur *Binot*, Docteur en Médecine.

La racine du *Nayourivi* eſt fort longue, fibreuſe, recouverte d'une écorce cendrée, ſe caſſant très-difficilement, & s'enfonçant en forme de pivot, en terre. De la circonférence de cette racine principale naiſſent, de diſtance en diſtance, des filets

fort longs qui en donnent d'autres plus petits. Il y a de ces filets qui ont plus d'un pied de longueur.

Du collet de cette racine qui a quelquefois trois lignes de diametre, sort une tige qui se divise souvent en plusieurs autres dès son origine. Chaque tige a des nœuds de distance en distance, & ordinairement de chaque nœud sortent deux branches qui ont aussi leurs nœuds, d'où sortent d'autres branches plus petites; & à l'extrêmité de chacune de ces branches naissent des fleurs comme je dirai plus bas.

Les feuilles sont opposées & naissent deux à deux, de maniere que les deux d'en-bas forment une croix avec les deux autres qui sont au dessus, & ainsi successivement

ces deux feuilles enveloppent toujours un des nœuds de la tige.

Ces feuilles ont environ quatre pouces de long ſur deux dans leur plus grande largeur. Elles ſont arrondies à leur extrêmité, & ſe terminent en pointe à leur baſe. Elles portent ſur la tige par un pédicule fort grêle, & long au plus d'une ligne. De la côte principale naiſſent pluſieurs nervures oppoſées. Ces feuilles ſont fort minces, d'un verd pâle en deſſus, & d'un verd plus pâle en deſſous. Elles ſont légérement velues en deſſus & en deſſous. Les tiges ſont verdâtres & dans quelques endroits elles ſont rougeâtres. Elles contiennent dans leur intérieur une moëlle blanchâtre; les nœuds de cette plante ſont fort durs. La plante a un port déſagréable

désagréable, & croît à la hauteur de quatre pieds ou environ.

Les parties qui composent la fleur de cette plante sont si petites, qu'on a besoin d'une bonne loupe pour les distinguer. Cette fleur est à étamines. Du fond d'un calyce composé de cinq parties divisées jusquà leur base, naissent cinq étamines disposées autour d'un embrion qui devient dans la suite une semence. Cet embrion est terminé par un stilet très-fin, garni d'une petite tête à son extrêmité. Les étamines ont environ une demi-ligne ou trois quarts de ligne de longueur, surmontée par de petites têtes rougeâtres.

Chacune des parties qui composent le calyce est coriace, très-dure, un peu velue en de-

hors, verdâtre en dessus, terminée par une pointe fort aiguë tirant sur le rouge; le contour de chacune de ces feuilles tire un peu sur le blanc: elles ont une ligne ou une ligne & un quart environ de longueur sur un tiers de ligne de largeur au plus. La partie inférieure du calyce est collée contre la tige, & on n'y remarque point de pellicule. De la base de ce calyce naissent deux petites pellicules d'un rouge fort vif, de la même figure que les feuilles du calyce, mais beaucoup plus petites, n'ayant au plus qu'une demi-ligne de longueur. La disposition de tous ces calyces est singuliere en ce qu'ils ont tous la pointe tournée contre terre. Ces calyces sont disposés en rond autour des extrêmités de quelques branches, éloignés les

uns des autres d'environ deux lignes, au nombre quelquefois de deux ou trois cents; ce qui forme des especes de queues hérissées.

Chaque calyce renferme un embrion de graine, qui devient dans la suite une semence longuette, d'un brun foncé ou noirâtre, cylindrique, longue d'environ une demi-ligne sur un quart de ligne de diametre.

2°. Le Mémoire ne marque pas comment on peut connoître si l'infusion des cendres de *Nayourivi* est trop ou trop peu chargée, c'est ce qu'on connoîtra par les expériences suivantes. Sur une cuillerée ou environ, de cette infusion, on y laisse tomber quelques gouttes d'huile de *Sésame*: mêlez-les ensemble avec le doigt; si l'eau

eſt trop chargée des ſels de la plante, elle prendra une couleur jaunâtre : ſi elle l'eſt trop peu, l'huile ne ſe mêlera pas bien & ſurnagera en partie. Quand l'infuſion eſt telle qu'elle doit être, elle devient blanche comme du lait. D'où il s'enſuit que ſi l'infuſion eſt trop foible, il faut y ajouter des cendres ; ſi elle eſt trop forte il faut y verſer de l'eau. C'eſt ainſi que je l'ai vu pratiquer par un Peintre Indien. Il m'ajouta qu'il n'étoit pas néceſſaire de paſſer l'infuſion par un linge, ainſi que le marque le Mémoire ; que le plus facile & le meilleur pour avoir une eau plus nette, étoit de la verſer dans un autre vaſe par inclination. Il me dit encore que pluſieurs laiſſoient infuſer les cendres de *Nayourivi*, non-ſeulement trois heures, mais

un jour & une nuit avant que de s'en servir. Il n'est pas au reste indifférent de se servir d'une infusion exacte ou non. Les Tisserants qui y auroient peu d'égard, rendroient leurs fils trop cassants, & auroient de la peine à tistre leurs toiles.

3°. Non-seulement le sain-doux peut suppléer à l'huile de *Sésame*, il lui est même, dit-on, préférable; & c'est par épargne, à ce qu'on ajoute, qu'on ne se sert ici que d'huile de *Sésame*, parce qu'elle coûte moins que le sain-doux : l'inconvénient pour l'Europe seroit d'en avoir qui demeurât toujours liquide. L'on ajoute encore que les crottes de brebis sont meilleures que celles de chevres, lesquelles étant plus chaudes de leur nature peuvent brûler les toiles. L'on ne

craint pas de rapporter ces minuties qui ne paroîtront peut-être pas telles aux gens du métier. Faute de les ſavoir, les eſſais réuſſiſſent mal ; on ſe rebute, & l'on abandonne les expériences qu'on avoit commencées.

4°. Le Teinturier que j'ai conſulté, m'a aſſuré qu'il valoit mieux ſe contenter de ſecouer la toile, que de la tordre, comme le dit le Mémoire, en parlant de la premiere opération, ſuivant laquelle on l'a laiſſée dans le fond du vaſe pendant la nuit. Il m'avertit encore qu'il pouvoit arriver que la toile que l'on prépare n'eût pu bien ſécher, ſoit à cauſe de la pluie dont il faut au reſte préſerver les toiles qu'on prépare, ou pour quelqu'autre raiſon ; & qu'en ce cas, au lieu de la remettre dans

l'eau, ainsi qu'il est dit dans la premiere opération, il faudroit attendre jusqu'au lendemain pour la faire sécher plus parfaitement, après quoi on la remettroit dans l'eau pour y passer la nuit, ainsi que le dit le Mémoire.

5°. Il est aisé de conclure de la derniere remarque, qu'il peut arriver des circonstances & des saisons, ou l'opération de faire sécher & retremper la toile, doit se répéter non-seulement huit jours & huit nuits, mais encore davantage. La difficulté est de connoître combien de fois il faut encore la réitérer. Outre l'usage & le coup d'œil de l'ouvrier, qui lui fait connoître si la toile a acquis le degré de préparation convenable, il peut se servir du moyen suivant. Il faut user sur une pier-

re humectée un peu de safran bâtard ou *terra merida*, dont on fait grand usage aux Indes pour les ragoûts. On prend un peu de l'espèce de pâte qui en résulte, & on la met sur un coin de la toile, laquelle prend une couleur rouge, si elle est suffisamment préparée ; si elle ne l'étoit pas suffisamment, elle ne se teindroit pas de cette couleur. Mais c'est sur-tout au coup d'œil de l'ouvrier à juger si cette préparation, qui est une espece de blanchissage, est suffisante. Plus la toile est devenue blanche, mieux elle sera préparée. J'ai dit que cette préparation étoit une espece de blanchissage, parce qu'effectivement le coupon de toile crue que l'on prépare, devient blanc par ces opérations. Mais il ne faut pas oublier qu'elles devroient se fai-

re également, quand même on voudroit teindre en rouge une toile déja blanche.

6°. Comme la chose la plus nécessaire, & en même-temps la plus difficile à avoir en Europe pour teindre à la maniere Indienne, est la plante *Nayourivi*, j'ai essayé par plusieurs expériences de découvrir la vertu & la qualité des cendres de cette plante, & d'y trouver s'il étoit possible, un supplément. Je crois y avoir réussi. Voici les expériences.

1°. Je mêlai de l'huile de lin avec l'infusion de *Nayourivi*. Elle se mêla presque aussi-bien que l'huile de *Sésame*, mais il surnagea quelques parties jaunes & fort grossieres de cette huile qui d'ailleurs étoit vieille & fort épaisse, 2°. L'huile d'amande douce mêlée avec l'infusion

fait aussi à peu-près le même effet que l'huile de *Sésame*, & on en peut dire autant de la graisse fondue de poule. 3°. Je tentai l'expérience avec l'huile d'olive. Je fus surpris de voir qu'elle ne se mêla point avec l'infusion de *Nayourivi*. Au lieu de surnager elle se précipita, & forma une espece de coagulation au fond du vase, & donna une couleur jaunâtre à l'infusion de *Nayourivi* qui surnageoit par dessus l'huile. 4°. Malgré l'expérience, je crois voir des qualités analogues entre les sels de *Nayourivi* & ceux de la soude. J'en fis dissoudre dans l'eau, & fis avec cette dissolution du sel de soude les mêmes expériences que j'avois faites avec celle de *Nayourivi*, & elles me réussirent également. Il n'y a que celle que j'avois faite avec l'hui-

le d'olive qui se trouva toute différente; car au lieu que cette huile ne se mêla point avec l'infusion de *Nayourivi*, elle se mêla très-bien avec le sel de soude, & donna une très-belle couleur de lait, à l'exception de quelques parties grossieres de l'huile qui surnagerent. Au reste, cela ne pouvoit manquer d'arriver, la soude & l'huile d'olive étant la base du savon. 5°. Je fis plus encore : je donnai à un Teinturier du sel de soude & un morceau de toile d'Europe, lui recommandant de faire avec l'un & l'autre les mêmes opérations qu'il avoit coutume de faire avec son infusion de *Nayourivi*. Il le fit, & non-seulement cela produisit le même effet, mais il prétendit que l'effet de la dissolution de la soude étoit préfé-

rable à celle de la plante indienne. D'où l'on peut conclure que l'un pourroit ſuppléer à l'autre, quoique la nature de l'un & de l'autre ne ſoit pas abſolument la même. 6°. Voici encore une obſervation qui confirme ce rapport de la ſoude & du *Nayourivi*, c'eſt que le levain dont il eſt parlé dans le Mémoire, qui n'eſt autre choſe que de l'huile de *Séſame* mêlée avec l'infuſion gardée quelque temps ; ce levain, dis-je, étant conſervé avec ſoin, ſe fige enfin & devient dur, & alors il eſt, dit-on, excellent. Il eſt aiſé de voir par-là que l'huile de *Séſame* avec la plante de *Nayourivi* forme un ſavon fort reſſemblant en tout à celui qui réſulte du mélange des ſels de ſoude & d'huile d'olive. Il n'eſt donc guere douteux, ce ſemble, que

l'un ne puisse suppléer à l'autre, sans inconvénient, pour ne pas dire avec avantage. 7°. Les expériences qui ont été faites sur l'eau qui sert aux Teinturiers Indiens, ont donné occasion au frere *du Choisel* d'en faire d'autres sur le même sujet. Je les rapporterai dans la persuasion où je suis, qu'elles pourront faire plaisir & être utiles.

» Cette eau a un goût insipi-
» de & dégoûtant, qui m'a fait
» croire qu'elle étoit chargée de
» quelques parties de nitre. L'ex-
» périence m'en a convaincu,
» puisqu'ayant fait dissoudre dans
» huit onces d'eau ordinaire un
» demi gros de nitre, je lui ai
» trouvé en partie le goût de
» celle-ci, ce qui n'est point
» arrivé à différents autres sels
» minéraux que j'ai fait pareille-
» ment dissoudre.

» Cette eau eſt un peu plus » légere que celle qu'on boit à » Pondichery. Elle peſe un gros » de moins ſur le poids de 29 » onces.

» J'ai diſtillé ſept livres qua- » tre onces de la même eau dans » un alambic de cuivre étamé. » J'en ai tiré la moitié environ » par la diſtillation. Cette eau » diſtillée qui eſt moins char- » gée de ſel, a un goût un peu » moins déſagréable & moins » dégoûtant. J'ai remarqué qu'el- » le péſoit alors un peu moins » qu'auparavant ; ſavoir, d'un » gros & demi ſur la quantité » de 29 onces, & conſéquem- » ment deux gros & demi de » moins que l'eau ordinaire de » Pondichery.

» Cette eau diſtillée a dépoſé, » au bout de quelques jours, quel- » ques filaments, ainſi que l'eau

» simple distillée d'une plante,
» lorsqu'elle a reposé quelque
» temps. J'ai fait évaporer au
» feu nu, la moitié de l'eau qui
» restoit dans la cucurbite après
» la distillation. Je l'ai filtrée par
» le papier gris, qui s'est trou-
» vé couvert d'une poudre blan-
» che que j'ai regardée comme
» le *caput mortuum* de cette eau,
» parce qu'elle n'avoit aucune
» saveur, ni aucun goût.

» J'ai exposé la liqueur filtrée
» à un lieu frais, pour voir si
» elle déposeroit quelque sel au
» fond du vase, parce qu'elle
» avoit un goût un peu salé.
» Trois jours après, voyant qu'el-
» le n'avoit rien déposé, j'ai fait
» évaporer au bain-marie, la
» moitié de la liqueur, que j'ai
» filtrée une seconde fois. Je
» l'ai encore exposée à un lieu
» frais, sans en retirer plus que

» la premiere fois. J'ai enfin fait
» évaporer le reste de l'humidité,
» toujours au bain-marie, & j'en
» ai retiré un gros & quarante
» deux grains de sel salé, appro-
» chant du sel marin. J'ai mis
» quelque grains de ce sel dans
» une cuillerée de vinaigre, il
» s'y est dissous, & le vinaigre
» y a perdu un peu de sa force,
» sans qu'il y ait eu de fermen-
» tation sensible. J'ai cherché
» pourquoi ce sel avoit une qua-
» lité alkali , ayant cependant
» un goût acide. Pour cela j'ai
» jetté ce sel dans une suffisante
» quantité d'eau commune. J'en
» ai fait évaporer la moitié. Ce
» sel a eu de la peine à se dis-
» soudre dans cette eau, & mê-
» me il ne s'y est pas dissous
» entiérement. J'ai filtré cette
» dissolution à travers un papier
» blanc. Le filtre est demeuré

» couvert d'une poudre grossie-
» re qui n'avoit aucun goût salé.
» La liqueur n'a déposé aucun
» sel dans le vase qui la con-
» tenoit. Après avoir reposé
» vingt-quatre heures, j'ai fait
» évaporer toute l'humidité sur
» un feu fort doux : après cette
» évaporation, le sel étoit fort
» blanc à la superficie & luisant.
» Je voulus retirer ce sel, mais
» je trouvai que le dessous étoit
» fort gris, parce que cette par-
» tie de sel étoit apparemment
» encore chargée de terre. Je
» n'ai pu faire crystalliser ce sel,
» parce que je n'en avois pas
» une assez grande quantité.
» D'ailleurs on sait que le sel
» fixe alkali ne se crystallise pas
» aussi facilement que les au-
» tres sels.

» Ce sel étoit alkali apparem-
» ment à cause de la quantité

» de terre qui y étoit unie ; car
» il avoit un goût ſalé comme
» le ſel marin qui eſt un ſel aci-
» de chargé d'un peu de terre.
» J'ai remarqué que tout le ſel
» que j'ai tiré après en avoir
» ſéparé la terre, n'étoit pas plus
» ſalé ; d'où il s'enſuit qu'une
» partie de ſon acidité s'eſt per-
» due dans les différentes évapo-
» rations que j'en ai faites.

» J'ai fait évaporer trente on-
» ces de cette eau ſans aucune
» autre préparation, & j'en ai
» tiré un demi-gros de ſel fixe,
» plus blanc que celui que j'ai
» tiré au bain-marie. Il avoit le
» même goût que l'autre; & com-
» me je n'en avois rien ſéparé par
» la filtration, j'en tirai trois
» grains de plus, à proportion
» que je n'en avois eu dans l'au-
» tre opération.

» Tout ceci confirme la pre-

» miere pensée que j'ai eue, que
» cette eau étoit chargée de ni-
» tre. Le nitre est un sel fossile,
» salé, composé d'un sel aci-
» de & d'une terre absorbante.
» Un savant Chymiste* a fort bien
» remarqué que, lorsqu'on fai-
» soit bouillonner dans une trop
» grande quantité d'eau une pe-
» tite quantité de salpêtre, on
» n'en retire qu'un sel salé sem-
» blable au sel marin ou au sel
» geme; c'est-à-dire, un sel aci-
» de chargé d'une terre absor-
» bante. Voilà ce que m'ont
» donné les opérations dont je
» viens de parler.

» J'ai remarqué que cette eau,
» quoiqu'insipide & dégoûtan-
» te, dissout bien le savon, ain-
» si que celle qui est bonne à
» boire, & elle differe en cela
» de celle des puits de Paris

* Monsieur Lemery.

» qui n'eſt pas bonne à cet uſa-
» ge. J'ai fait diſſoudre un peu
» de nitre dans de l'eau com-
» mune que l'on boit à Pondi-
» chery, & enſuite j'y ai fait
» diſſoudre du ſavon. Il s'y eſt
» diſſous comme dans l'eau que
» les Peintres & les Teinturiers
» Indiens employent dans leurs
» ouvrages. »

8°. Je finis par les remarques auxquelles les Indiens prétendent diſtinguer les eaux propres à leurs teintures. Ils prétendent que l'eau âpre, ainſi qu'ils l'appellent, donne au ris une couleur rougeâtre lorſqu'on s'en ſert pour le faire cuire; que la couleur de cette eau tire un peu ſur le brun; que ſon goût la fait aſſez connoître à ceux qui ſont accoutumés à s'en ſervir; mais que la meilleure marque eſt l'expérience,

parce que si l'on se sert d'une autre eau que celle-là, la préparation qui se fait pour les toiles peintes avec le lait du buffle & le *Cadoucaye* ou le mirobolam, dont il est parlé dans le XXVI Recueil des Lettres Édifiantes, ne s'attache pas bien à la toile.

Voilà, mon R. P. les remarques que j'ai faites sur la teinture en rouge & sur ce qui y a quelque rapport. Le défaut de temps m'a empêché de les mettre plutôt en ordre. Mais le siege de cette Ville attaquée en vain par les Anglois pendant près de deux mois, m'a procuré pour cela plus de loisir que je n'aurois voulu. Cependant comme c'est au bruit du canon & au milieu des allarmes de la guerre que ces observations ont été rassemblées,

j'eſpere qu'on aura pour elles quelque indulgence dans le jugement qu'on en portera. Je ſuis en l'union de vos ſaints Sacrifices, &c.



MEMOIRE

Sur les Isles que les Chinois appellent, Isles de LIEOU-KIEOU, *par le Pere* GAUBIL, *Missionnaire de la Compagnie de Jesus à Pékin.*

L'EMPEREUR *Kanghi* ayant résolu en 1719, d'envoyer un Ambassadeur au Roi de *Lieoukieou*, fit choix pour cette importante commission, d'un des grands Docteurs de l'Empire, nommé *Supao-koang*. Ce Docteur partit dans la cinquieme Lune de 1719, revint à Pékin dans la seconde Lune de 1720,

& fit imprimer en 1721, en deux volumes, la relation de ſon voyage. Il eſt le premier qui ait donné des Iſles de *Lieou-kieou* une connoiſſance juſte & détaillée, & il paroît à cet égard mériter d'autant plus de créance, qu'étant ſur les lieux mêmes, il a, dit-il, examiné avec ſoin, ſelon les ordres de l'Empereur, tout ce qu'il a trouvé de curieux & d'intéreſſant ſur la ſituation & le nombre des Iſles de *Lieou-kieou*, ſur l'hiſtoire, ſur la Religion, la langue, les mœurs & uſages des peuples qui les habitent. C'eſt cet ouvrage de *Supao-koang* qui me fournira la meilleure partie de ce que j'ai à dire dans les quatre articles de ce Mémoire.



ARTICLE

ARTICLE PREMIER.

Detail géographique sur le nombre & la situation des Isles de Lieou-kieou.

Ces Isles, placées entre la Corée, l'Isle Formose & le Japon, sont au nombre de 36. L'Isle capitale est la grande Isle qui s'appelle *Lieou-kieou.* Les autres ont chacune un nom particulier. Nos anciens Missionnaires de la Chine & du Japon en ont parlé sous le nom de *Lequeo*, ou *Lequeyo.* Riccioli les appelle *Loqueo*, de même que le livre Portugais de l'art de naviger, imprimé à Lisbonne en 1712. Kæmpfer les nomme *Riu-Ku.*

Un Auteur * s'est trompé quand il a dit que les Chinois

* Le P. Martini.

donnent le nom de *Grand Lieou-kieou* à l'Isle Formose. Ce nom n'appartient qu'à la grande Isle où le Roi fait sa demeure & où il tient sa Cour. Il ne faut, pour en convenir, qu'ouvrir l'Histoire Chinoise de la derniere Dynastie. Quant au nom du *petit Lieou-kieou*, il a été donné par les Chinois, surtout par les Pilotes & les Ecrivains, aux parties boréales & occidentales de l'Isle Formose. Il est vrai cependant que dans la carte de l'Isle Formose faite par les Missionnaires au temps de *Kang-hi*, on voit vers la côte occidentale de l'Isle, une petite Isle à qui l'on donne le nom de petit *Lieou-kieou*.

La grande Isle a, du Sud au Nord, près de 440 *li*, & 120 ou 130 *li* de l'Ouest à l'Est. Du côté du Sud, cette

distance d'Ouest à l'Est ne va pas à 100 *li*. Le *li* dont il est ici question, est la mesure des chemins, usitée à la Chine. Deux cents *li* font 20 lieues marines, ou un degré d'un grand cercle.

La Cour du Roi réside dans la partie occidentale & australe de l'Isle. Le territoire qu'elle occupe s'appelle *Cheouli*. C'est là qu'est la Ville Royale, nommée *Kint-ching*. On n'en a pas marqué la grandeur, mais on m'a assuré que son enceinte est d'assez petite étendue. Près delà est le Palais du Roi placé sur une montagne. On lui donne quatre *li* de tour. Il a quatre grandes portes; l'une au Nord, l'autre au Sud, la troisieme à l'Est, & la quatrieme regarde l'Ouest. Celle-ci est la grande entrée.

A dix *li* de cette entrée, & à l'Oueſt, eſt un bon port de mer, nommé *Napa-kiang*. L'eſpace entre ce port & le Palais n'eſt preſque qu'une Ville continuelle. On trouve au Nord & au Sud une levée très-bien conſtruite appellée *Pao-tay*, c'eſt-à-dire, *Batteries de canon*. Toutes les avenues qui y conduiſent ſont, dit-on, d'une grande beauté, de même que celles du Palais du Roi, de ſes maiſons de plaiſance, de quelques grands temples du College impérial, & de l'Hôtel de l'Ambaſſadeur Chinois.

Du Palais, on a une veue charmante qui s'étend ſur le port, ſur la Ville de *Kint-ching*, ſur un grand nombre de Villes, Bourgs, Villages, Palais, Bonzeries, Jardins & maiſons de plaiſance. La longitude de ce

Palais eſt de 146 degrés 26 à 27 minutes, & ſa latitude eſt de 26 degrés 2 minutes.

Pour bien connoître la véritable route de la Chine à *Cheou-li*, il faut être bien inſtruit des particularités ſuivantes. A l'embouchure de la riviere de *Font-cheou-fou*, il y a pluſieurs petites Iſles. C'eſt de quelqu'une de ces Iſles que les grands vaiſſeaux Chinois partent pour l'Iſle de *Lieou-kieou*. Il ſeroit dangereux d'aller atterrir au Nord, ou même au Nord-Oueſt du port de *Napa-kiang*. Les Chinois, pour plus grande ſûreté, vont reconnoître la partie boréale de l'Iſle Formoſe. De-là allant vers l'Eſt, prenant un peu du Sud, ils vont reconnoître des Iſlots que je marque ſur la carte, & ils laiſſent ces Iſles au Nord. Enſuite ils

vont au Nord de l'Isle *Kou-mi-chan*, évitant avec soin des écueils & des basses dangereuses qui s'y trouvent. Enfin de *Kou-mi-chan*, prenant de l'Est & du Nord, on va sûrement au port de *Napa-kiang*, sans s'exposer à se trouver au Nord, d'où on auroit souvent bien de la peine à entrer dans le port. Les vaisseaux qui vont de la Chine à *Lieou-kieou*, & de *Lieou-kieou* à la Chine, doivent être forts, & avoir bon nombre de Matelots, à cause des orages auxquels ces mers sont sujettes.

A l'égard des 36 Isles qui composent les Etats du Roi de *Lieou-kieou*, on en compte huit au Nord-Est de la grande Isle : cinq au Nord-Ouest de *Cheouli* : quatre à l'Est : trois à l'Ouest : sept au Sud : & neuf au Sud-Ouest.

Les huit Isles du *Nord-Est* sont : *Yeoulun* éloigné de *Cheouli* . . . . de 500 *li*.
Yong-tchang-pou . . de 550
Tou-kou . . . . de 600
Yeoula au Nord-Est de *Tou-kou*, en est éloigné . . . . de 38
Ou-kinou au N. E. de *Tou-kou*. . . . . de 40
Kia-ki-luma au N. E. de *Cheouli* . . . de 771
Tatao . . . . de 800
Ki-ki-ai à l'Est de *Tatao* . . . . de 100

Tatao est une assez grande Isle. Elle a 130 *li* du Sud au Nord. On n'en dit pas la grandeur d'Est à Ouest. Elle a dans le pays le nom de *Ou-fou-chima*, c'est-à-dire, l'Isle *Ou-fou*; car en langage Japonois & dans le *Lieou-kieou*, *China* signifie *Isle*. On ne dit rien de la gran-

deur des sept autres Isles.

Il faut observer qu'au Nord de *Tatao*, il est une grande Isle nommée *Tanaxuma* : & que vers le Nord & Nord-Ouest on remarque sept autres Isles, (en Chinois *Tsitao*), lesquelles sont au Sud d'un pays du Japon, nommé *Sat-suma*, en Chinois *Samo-tcheou*, & dépendent du Japon. Le Pere Briet a donné place à ces Isles dans sa carte ; & le Pere Riccioli, dans sa Géographie, marque leur latitude, & leur longitude en les nommant *Tanaxuma*. *Supao-koang* ne nous apprend ni leur distance mutuelle, ni leur distance du Japon.

Pour revenir aux huit Isles du Nord-Est de *Lieou-kieou*, Monsieur Dassié, dans le Routier des Indes, rapporte une

* Imprimé à Paris en 1677.

route de la province de Fokien au Japon, qui peut donner des éclaircissements sur ces Isles. Cet Auteur dit que, pour aller du *Fokien* au pays de *Bungo* du Japon, il faut aller reconnoître l'Isle nommée *Petit Le-queo**, qu'il marque à 25 degrés de latitude boréale, & qu'il dit être éloignée de 20 lieues de la côte de *Fokien*. Après avoir passé cette Isle, il faut aller à la hauteur de 25 degrés trente minutes & tenir la route du Nord-Est & Est-Nord-Est; en suivant cette route, on vient sur les Isles qui sont au Sud de l'Isle *Tanaxuma*. Il dit que ces Isles vont depuis le 26 degré trente minutes de latitude, jusqu'au 30e. 30 minutes : (c'est les placer trop au Nord.) Il ajoute que ces Isles sont au

* Petit *Lieou-kieou*.

nombre de ſept, hautes & petites ; que les trois premieres ont un écueil : (Il parle de l'écueil de l'Iſle *Koumi-chan*, dont il ignoroit le nom, de même qu'il ignoroit la grandeur de l'Iſle de *Lieou-kieou*). Il dit qu'ayant paſſé ces ſept Iſles, on voit à 6 lieues au Nord-Eſt, deux autres Iſles, qui ſont Eſt & Oueſt (ce ſont les Iſles *Tatao* & *Ki-kiai*) ; que celle de l'Eſt eſt la moindre ; qu'entre les deux il y a un bon paſſage & que la plus grande eſt haute & longue ; qu'à quatre lieues au Nord de la pointe orientale de cette Iſle, eſt l'Iſle *Tanaxuma* ; qu'à huit lieues au Nord de *Tanaxuma* eſt un grand & haut pays qui s'étend dix lieues Eſt & Oueſt (c'eſt le Japon) ; & qu'au bout occidentale de cette côte eſt le Golphe de *Cangoxi-*

ma, (c'est le nom d'un port de *Sat-suma* où aborda S. François Xavier) & le Havre de *Amango* , au-dessus duquel est une montagne haute & pointue. M. Dassié parle ensuite de la route à tenir pour aller au pays voisin de *Fiunga* & *Bungo* & au port de *Tonara*.

Les cinq Isles du *Nord-Ouest* de *Cheouli* , sont, *Touna-Kichan* ; *Gan-kini-chan* ; *Kichan* ; *Ye-Kichan* & *Lun-Hoangchan*. On ne dit pas quelle est la distance des trois premieres. Mais *Ye-Ki-Chang* est à 300 *li*, ou 30 lieues de *Cheouli*, & *Lun-Hoang-chang* en est éloigné de 350 *li*, ou de 35 lieues. Ce mot *Lun-Hoang-chang* veut dire *montagne de souffre*. Au reste, il ne faut pas la confondre avec une Isle de souffre marquée dans plusieurs cartes près de la côte orien-

tale & auſtrale de la partie du Japon appellée *Ximo* : l'Iſle dont il s'agit ici, eſt différente & dépend de *Lieou-kieou*. Près de-là ſont de petites éminences, appellées, monceaux de cendres. Le Roi de *Lieou-kieou* tire de cette Iſle une grande quantité d'excellent ſouffre.

Les quatre Iſles à l'*Eſt* ſont, *Kon-za-Kia* à 145 *li* de *Cheouli*. *Tsin-Kinou*, *Yki*, & *Pama*, celle-ci comprend deux Iſles, l'une au Sud, l'autre au Nord, qui ſont ſi près l'une de l'autre qu'on ne les compte que pour une ſous le nom de *Pama*.

Les trois Iſles à l'*Oueſt*, ſont, *Matchi-chan*, qui eſt entourée de cinq Iſlots, & qui eſt a 130 *li* de *Cheouli*. Une autre *Matchi-chan*, & *Koumi-chan*, que je crois n'être éloigné de *Cheouli* que de 150 *li* ou environ, quoi-

que *Supao-koang* la mette à une bien plus grande distance.

Les sept Isles au Sud de *Cheouli*, qui sont nommées les Isles de *Tai-ping-chan* sont, 1°. *Tai-ping-chan*, qu'on appelle aussi *Makou-chan*. Le Docteur Chinois lui donne 60 *li* de tour, & la dit éloignée de *Cheouli* de 2000 *li* : plusieurs au contraire assurent qu'elle est beaucoup plus grande & moins éloignée que ne prétend le Docteur. Les autres Isles, dont on ne marque pas la distance, sont *Ykima* au Sud-Est de *Tai-ping-chan* ; *Yleang-pa* au Sud-Ouest ; *Koulima* à l'Ouest, *Talama* aussi à l'Ouest ; *Mienna* au Sud-Ouest, & *Oukomi* au Nord-Ouest.

Enfin les neuf Isles au *Sud-Ouest* de *Cheouli*, sont :

Pat-chongchan, qui est au Sud-Ouest de *Tai-ping-chan* &

en eſt éloignée de 40 *li*

Oupama, nom de deux petites Iſles *Patouma* *Yeounakouni*	Au Sud-Oueſt de Pat-chong-chan.

Ces quatre Iſles ſont voïſines de l'Iſle Formoſe.

Koumi, à l'Oueſt de *Pat-chong-chan*. C'eſt la plus grande des neuf Iſles.

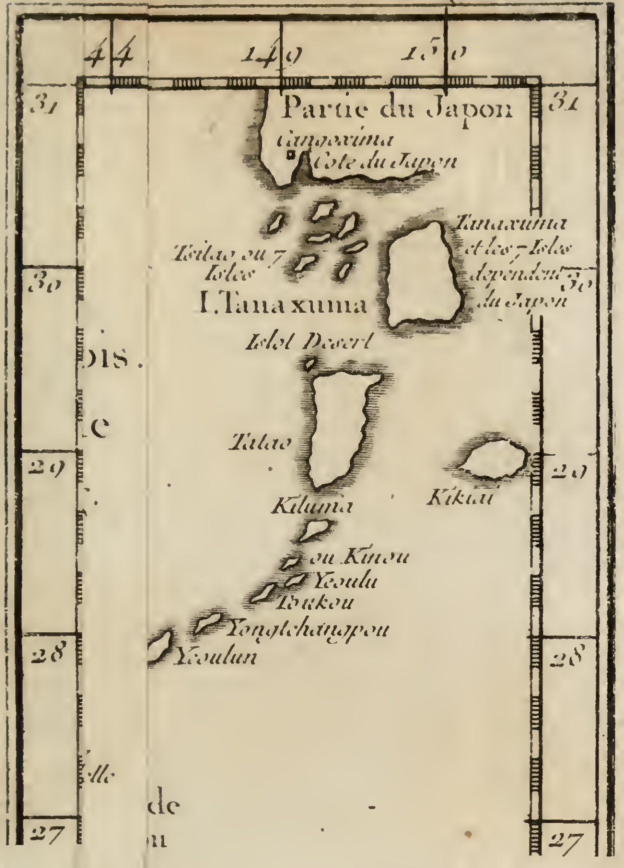
Takitounou, à l'Eſt de *Koumi*.

Koulachima, à l'Oueſt de *Pat-chong-chan*, déclinant un peu au Nord.

Olakouſekou, ou Ville nouvelle, à l'Oueſt de *Pat-chong-chan*.

Patoulima, au Nord-Oueſt de *Pat-chong-chan*.





44
149
150
31
31
Partie du Japon
Cangoxima
Cote du Japon
Tanaxuma et les 7 Isles dependent du Japon
Tsitao ou 7 Isles
30
30
I. Tanaxuma
Islet Desert
Talao
29
29
Kikai
Kiluma
ou Kinou
Yeoulu
Toukou
Yongtchangpou
Yeoulun
28
28
27
27

CARTE DES ISLES DE LIEOU-KIEOU

Dressée sur les Mémoires Chinois.
Par le R.P. Gaubil de la Compagnie de Jésus, Missionnaire à Péking.

Partie du Japon
Cangoxima
Cote du Japon
Tsitao ou 7 Isles
I. Tanaxuma
Tanaxuma et les 7 Isles dépendent du Japon
Islot Desert
Tatao
Kikiai
Kilumia
ou Kinou
Yeoulu
Toukou
Yongtchangpou
Yeoulun
Koueteou
Tayouey
Kinkouegyn
Grande Isle de Lieou-Kieou
Chenney
Kiou
Yuelai
Poulien
Tsinkinou
Koutakia
Pama
Tching
1. Port de Napakiang
2. Cheouly Palais du Roi
3. Ville Kintching
Lunhoangchan ou Isle de Souffre
Yekichan
L'Isle du Souffre est plus grande qu'elle n'est marquée ici
Kichan
Tonnakichan
Yangkinichan
Koumichan
Isles Matchichan
Route de Kilongchan au Port de Napakiang
Kilongchan
Pongkiachan
Tiaoyu ou Hoapinsu
Hoangouey ou
Tchehoeysu
Tanchoui
Partie de l'Isle Formose
Tchenan
Yleangpao
Oukomi
Mienna
Talama
Koulima
Taluchung
Taypingchan
Ykima
Takitounou
Koumi
Patchongchan
Paloulima
Olakouackou
Youna Koumi
Oupama
Palourna

Lys de la Chine dont il y a 198 au degré.
100 200 300 400 500 600 700 800 900 1000
Lieues communes de France de 25 au degré.
10 20 30 40 50 60 70 80 90 100

129 140 141 142 143 144 145 146 147 148 149 150
31 30 29 28 27 26 25 24 23

ARTICLE SECOND.

Annales du Royaume de Lieou-kieou.

JE COMMENCE ces annales par l'origine fabuleuse des peuples de ce Royaume, telle que la rapporte le Docteur *Su-pao-koang*, selon la tradition commune du pays.

Anciennement un homme & une femme naquirent dans le grand vuide. On les nomme *Omomey-kieou.* * De ce mariage vinrent trois fils, & deux filles. L'aîné de ces trois fils a le titre de *Tien-sun* (petit fils du ciel) c'est le premier Roi de *Lieou-kieou.* Le second fils, est la tige des Princes tributaires : le reste

* Le son *O* dans *Omomey-kieou* est sans doute le son *Ouo*, ou *Vo*, qui veut dire en Japonois, Empereur, Auguste, &c. Et cela dénote une origine Japonoise.

des peuples reconnoît le troisieme fils pour son Auteur. L'aînée des filles a le titre d'esprit céleste, l'autre a celui d'esprit de la mer. L'aînée s'appelle *Kunkun* ; la cadette se nomme *Tcho-tcho*. *

Après la mort de *Tien-sun* ; vingt-cinq Dynasties ont successivement régné sur ce pays : leur durée, à compter depuis la premiere année de ce premier Roi jusqu'à la premiere année de *Chun-tien*, dont nous parlerons dans la suite, est de 17802. années Telle est l'antiquité chimérique que ces peuples s'attribuent, & dont ils sont si jaloux.

* * On fait encore tous les ans à *Lieou-kieou*, à la 5e. & 6e. Lune, des cérémonies à l'honneur d'*Omomey-kieou*, comme Auteur de l'Agriculure, on en fait aussi en certains temps réglés, pour honorer la mémoire de *Tien-sun* & de ses deux sœurs.

On ne ſait rien de clair & de certain ſur les Princes qu'on ſuppoſe avoir formé ce grand nombre de Dynaſties. Toùt ce qu'on peut aſſurer, c'eſt qu'avant l'année 605 de JESUS-CHRIST, l'hiſtoire Chinoiſe ne fait nulle mention d'un pays appellé *Lieou-kieou.* Cette Iſle, & celles de *Depong-hou*, de Formoſe, & autres voiſines, étoient diſtinguées par le nom de barbares orientaux. Le Japon s'appelloit *Ouo*; la Corée avoit le nom de *Kaoli.*

Ce fut donc l'an 605 que l'Empereur * ayant oui dire qu'il y avoit des Iſles dont le nom étoit *Lieou-kieou*, voulut en connoître la ſituation. Ce Prince y envoya des Chinois; mais ce fut inutilement : faute d'interprêtes, ils ne purent y

* De la Dynaſtie *Souy.*

acquérir les connoiſſances qu'ils y étoient allés chercher. Ils amenerent ſeulement avec eux quelques inſulaires à *Sigan-fou*, Capitale de la province de *Chen-sy*, & ſéjour de la Cour ſous la Dynaſtie *Souy*.

Par bonheur, dans ce temps-là même il ſe trouva à la Cour un Envoyé du Roi du Japon. Cet Envoyé & ſes gens connurent d'abord que ces hommes nouvellement arrivés, étoient des Inſulaires de *Lieou-kieou*. Ils parlerent de ce pays, comme d'un pays pauvre & miſérable, dont les habitants étoient des barbares. L'Empereur Chinois apprit enſuite que la principale Iſle étoit à l'Orient de la Ville qu'on appelle aujourd'hui *Font-cheou-fou*, Capitale de la province de Fokien, & que dans cinq jours, à peu-près, on

pouvoit aller de *Font-cheou-fou* à l'Isle où le Roi tenoit sa cour.

Sur ces nouvelles, l'Empereur *Yangti* envoya à *Lieou-kieou* des gens instruits & des interprêtes, pour déclarer au Prince qu'il devoit reconnoître pour son souverain l'Empereur de la Chine, & lui faire hommage. Cette proposition, comme on devoit s'y attendre, fut très-mal reçue. Le Prince de *Lieou-kieou* renvoya les Chinois, & pour toute réponse leur dit fiérement qu'il ne reconnoissoit aucun Prince au-dessus de lui. On conçoit avec quel dépit l'Empereur dut apprendre la maniere méprisante dont on avoit traité ses prétentions. Il fit au plutôt équiper une flotte dans le *Fokien*, & y fit embarquer plus de dix mille hommes de bonnes troupes. La flot-

te mit à la voile & arriva heureusement. L'armée, malgré les efforts des gens du pays, fit la descente dans la grande Isle de *Lieou-kieou* : & le Roi qui s'étoit mis à la tête de ses troupes pour repousser les Chinois, ayant été tué dans le combat, les Chinois pillerent, brûlerent la Ville Royale, firent plus de cinq mille esclaves, & reprirent la route de la Chine.

L'histoire Chinoise de la Dynastie *Souy* dit que les peuples de *Lieou-kieou* n'avoient point alors de lettres & de caracteres, qu'ils n'avoient ni petits bâtons, ni fourchettes pour manger; que les Princes, les Grands, les peuples, le Roi même vivoient fort simplement; qu'on y reconnoissoit des loix fixes pour les mariages & pour les enterrements; qu'on y avoit

du respect pour les ancêtres morts, & qu'on étoit exact à garder le deuil. Dans les grandes cérémonies, consacrées aux esprits, on immoloit une personne à leur honneur ; (coutume qui fut ensuite abolie.) On battoit ceux qui étoient coupables de quelque faute ; & si le crime méritoit la mort, le coupable étoit assommé à coups de massue.

Les Empereurs Chinois de la Dynastie *Tang*, ceux des cinq petites Dynasties qui régnerent ensuite, & ceux de la Dynastie de *Song*, quoiqu'instruits sur l'Isle de *Lieou-kieou*, ne penserent pas à se la rendre tributaire ; & de leur côté, les Princes de cette Isle ne s'aviserent pas non plus d'envoyer des députés à l'Empereur de la Chine. Cependant les Marchands Chi-

nois ne laiſſoient pas d'aller faire commerce, ſoit au grand *Lieou-kieou* qui avoit un Roi, ſoit au petit *Lieou-kieou* (autrement dit l'Iſle Formoſe) qui, quoique plus grand que l'autre, avoit le nom de petit, parce qu'il n'étoit habité que par un petit nombre de barbares, dont les Villages étoient indépendants les uns des autres.

L'an de JESUS-CHRIST 1291, *Chit-ſou*, Empereur de la Dynaſtie *Yven*, voulut faire revivre les prétentions des Chinois ſur *Lieou-kieou*; il fit équiper une flotte pour aller ſubjuguer cette Iſle; mais un tentative de cette nature n'étoit pas du goût des Tartares & des Chinois. Depuis le malheur de l'armée Chinoiſe & Tartare dans l'expédition contre le Japon, ils étoient dégoûtés de ces ſortes d'entre-

prise. La flote de l'Empereur *Chit-sou* n'alla donc qu'aux Isles de *Pong-hou*, & à la côte occidentale de Formose, & sous divers prétextes, elle revint dans les ports du *Fokien*. L'Empereur abandonna son entreprise & ses successeurs ne penserent plus à se rendre maîtres de *Lieou-kieou*.

Nous allons à présent copier la relation du Docteur *Supao-koang*, & donner, d'après lui, la suite des Rois de *Lieou-kieou* dont on a une connoissance distincte.

Le premier est *Chun-tien*, dont nous avons déja parlé. La premiere année de son regne répond à l'année de JESUS-CHRIST 1187.

Chun-tien étoit descendant des anciens Rois du Japon : mais on ignore en quel temps sa famille s'établit à *Lieou-kieou*. Il

étoit fils du Gouverneur de la Ville de *Tali* (*a*) ; & lui-même avant que de parvenir au Trône, il fut Gouverneur de la Ville *Pou-tien* (*b*). Un des Grands, qui lui disputa la couronne, & qui se nommoit *Li-yong*, ayant été défait & tué, les peuples reconnurent *Chun-tien* pour leur Roi. Ce fut un Prince équitable & attentif à rendre ses sujets heureux. Son regne fut de 51 ans, & il en avoit 72 lorsqu'il mourut. C'est sous son regne que les Insulaires de *Lieou-kieou* eurent des caracteres, & qu'ils apprirent à lire & à écrire. Ces caracteres sont ceux de l'alphabet *Ylouhoa* *.

(*a*) Voyez la carte.

(*b*) *Ibid.*

* Cet alphabet n'est autre chose que l'alphabet *Yrosa* des Japonois. On peut consulter quelque grammaire Japonoise ; par exemple, celle du Pere Jean Rodrigues, publiée à Macao en Portugais l'an 1620.

On ne dit rien du regne de son-fils *Chun-ma-chun-y* ; mais on fait de grands éloges de son petit fils, le Roi *Y-pen*. Quand il monta sur le trône, il étoit âgé de 44 ans. Dès la seconde année de son regne, une grande famine & une peste désolerent ses Etats ; il fut touché des malheurs de son peuple ; il assembla ses Grands, & leur communiqua le dessein qu'il avoit d'abdiquer la couronne en faveur de celui qu'ils jugeroient le plus propre à la porter. On proposa un Gouverneur d'une Ville, descendant des anciens Rois de *Lieou-kieou* : il s'appelloit *Ynt-sou*. Le Roi le fit venir, le fit son Ministre , & voyant ensuite par lui-même l'étendue de son génie & de ses talents, il le déclara Roi, & ne se réserva pour lui & pour ses en-

fants qu'un médiocre apanage.

Sous le regne de *Ynt-ſou* les Iſles *Tatao*, *Ki-kiai* & autres du Nord-Eſt, avec celle du Nord-Oueſt, reconnurent *Ynt-ſou* pour leur Souverain, & devinrent ainſi une partie du Royaume de *Lieou-kieou*. Ce ſage Prince fit des réglements utiles pour la culture des terres & pour le payement des impôts.

Il eut pour ſucceſſeurs les Rois *Tat-ching* & *Yn-ſſe*, Princes eſtimables par la douceur de leur caractere & par la ſageſſe de leur conduite. Mais bien-tôt après tout fut en déſordre ſous le mauvais gouvernement du Roi *Yut-ching*, Prince avare & voluptueux. Le Gouverneur de *King-kouey-gin* (*a*) ſe révolta & ſe fit déclarer Roi de *Chan-pe*. Le Gouverneur de

(*a*) Voyez la Carte.

Tali (*a*) se révolta aussi & prit le nom de Roi de *Chan-nan.* Ainsi l'Isle de *Lieou-kieou* se vit divisée en trois Royaumes; celui de *Chan-nan*, celui de *Chan-pe*, & celui de *Tchon-chan* dans le quel *Cheouli* est le séjour de la Cour. C'est à cette division qu'il faut rapporter l'origine du nom de trois Rois, ou trois Mages qu'on voit dans plusieurs cartes de *Lieou-kieou.* Au reste ces trois Etats eurent entr'eux de longues & de sanglantes guerres.

Syouey n'étoit âgé que de dix ans, quand il monta sur le trône de son pere *Yut-ching.* Sa mere gouverna l'Etat & le gouverna mal. Elle étoit décriée dans tout le Royaume, & elle mécontenta également le peuple & les Grands. Aussi après la mort de *Syouey*, les Grands

(*a*) Voyez la Carte.

ne voulurent-ils pas reconnoître le Prince héritier son fils. Ils proclamerent Roi *Tsay-tou*, Gouverneur de la Ville de *Poutien*. (*a*) On ne dit pas quelle étoit sa famille ; on sait seulement que son pere étoit un Mandarin, estimé sur-tout par ses soins pour l'agriculture.

Tsay-tou fut un Prince heureux qui acquit beaucoup de gloire, & qui fut généralement aimé & estimé. En 1372, *Hong-ou*, Empereur Chinois, Fondateur de la Dynastie *Ming*, lui envoya un Grand de sa Cour, pour lui faire part de son avénement à la couronne. Le Seigneur Chinois s'acquitta avec adresse de cette commission. Dans une audience particuliere il exhorta *Tsay-tou* à se déclarer Prince tributaire de la Chine ;

(*a*) Voyez la Carte.

& il ménagea si bien son esprit, que la proposition fut acceptée, & que *Tsay-tou* demanda en effet à *Hong-ou* l'investiture de ses Etats.

L'Empereur qui souhaitoit cette démarche, en fut trop charmé, pour ne pas recevoir avec distinction les Envoyés de *Tsay-tou*. Il leur fit de grands présents, soit pour eux, soit pour le Roi leur maître, soit pour la Reine. Il déclara *Tsay-tou* Roi de *Tchong-chan*, tributaire de la Chine : & après avoir reçu son tribut, qui consistoit en beaux chevaux, en bois de senteur, souffre, cuivre, étain, &c. il donna de son côté à *Tsay-tou* un cachet d'or, & agréa le choix qu'il avoit fait d'un de ses fils pour Prince héritier de sa couronne.

Les deux Rois, de *Cham-pe*

& de *Chan - nan* n'eurent pas plutôt appris que *Tsay-tou* avoit envoyé des Grands de sa Cour pour se reconnoître tributaire de l'Empereur *Hong-ou*, qu'ils suivirent cet exemple. L'Empereur en usa avec eux, comme il avoit fait avec *Tsay-tou*. Ils furent reconnus Rois tributaires, & reçurent de *Hong-ou* un cachet d'or. L'empereur représenta aux trois Rois leurs véritables intérêts. Il les exhorta à éviter désormais les guerres funestes qui ravageoient leurs Etats, & à soulager les peuples ruinés par de si longues dissentions. Il fit passer ensuite à *Lieou-kieou* trente-six familles Chinoises presque toutes de la province de *Fokien*. Le Roi *Tsay-tou* les reçut, leur donna un grand terrein à *Kieou-mi* près du port de *Na-pa-kiang*, & leur

aſſigna des revenus, en même-temps que l'Empereur leur aſſura de gros appointements. Ce ſont ces familles qui commencerent à introduire à *Lieou-kieou* l'uſage des caracteres Chinois, la langue ſavante des Chinois, & leurs cérémonies à l'honneur de Confucius. D'autre côté, les fils de pluſieurs Grands de la Cour des trois Rois furent envoyés à *Nan-king* pour étudier le Chinois dans le College Impérial. Et ces étudiants y furent élevés avec diſtinction aux dépens de l'Empereur.

L'Iſle de *Lieou-kieou* avoit alors peu de fer & de porcelaine. L'Empereur *Hong-ou* y pourvut abondamment. Il fit faire pour le Roi *Tsay-tou* & pour les deux autres Rois, beaucoup d'inſtruments de fer & une grande quantité de vaſes

de porcelaine ; & le commerce entre *Lieou-kieou* & la Chine fut ſolidement établi au grand profit des deux nations. *Hong-ou* eut la gloire d'être le premier Empereur Chinois qui eût reçut des Ambaſſades du Roi de *Lieou-kieou* ; & ce Roi dans le temps même qu'il ſe mettoit dans la dépendance de la Chine , eut la ſatisfaction de voir ſes Etats & ſa puiſſance s'accroître conſidérablement. Les Iſles que *Supao-koang*, dans ſon catalogue appelle les Iſles du Sud, & du Sud-Oueſt de *Cheouli* , reconnurent pour la premiere fois le Roi de *Lieou-kieou* pour leur Souverain. *Tsay-tou* n'étoit pas homme à leur donner occaſion de ſe repentir de cette démarche : il traita toujours avec bonté & avec ménagement ces nouveaux ſujets ; & lui-même n'eut

pas non plus à se repentir de ce qu'il avoit fait pour l'Empereur *Hong-ou*, qui eut toujours pour lui les plus grands égards.

Tsay-tou laissa en mourant son Royaume à son fils *Ou-ning*. Dès que cette nouvelle fut arrivée à la Chine, l'Empereur *Yon-glo* envoya à *Lieou-kieou* un Ambassadeur pour faire les cérémonies à l'honneur du Roi mort, & pour installer *Ou-ning*. On fit aussi de sa part de grands présents au Roi & à la Reine.

Le regne de *Ou-ning* & celui de son fils *Sse-tchao* ne fournissent à l'histoire aucun événement; mais celui de son petit-fils, *Chang-pat-chi*, est mémorable par l'avantageuse réunion qu'il fit à son Etat des deux Royaumes de *Chang-pe* & *Chang-nan*, & par la considération singuliere où il fut au-

près de l'Empereur Chinois *Suent-ſong*. Il en reçut en effet de grandes ſommes d'argent & le ſurnom de *Chang*, que la famille Royale de *Lieou-kieou* a toujours porté depuis lui juſqu'au temps préſent.

Les trois regnes ſuivants ſont ſtériles & ne préſentent aucun fait. Ce fut en 1454, que monta ſur le trône *Chang-tai-kieou*. Il eut dès le commencement une guerre civile à ſoutenir; & pour en ſortir avec ſuccès, il ne lui fallut rien de moins que toute la protection de l'Empereur de la Chine. C'étoit ſon propre frere qui entreprenoit de lui enlever la couronne. *Chang-tay-kieou* fut d'abord malheureux. Son Palais fut brûlé, ſes magazins réduits en cendre, ſes troupes battues; mais l'Empereur s'étant déclaré pour lui, la que-

relle fût bien-tôt terminée, & il fut dédommagé de toutes ses pertes.

Sous son regne, ses sujets firent avec les Chinois un grand commerce, qui procura à *Lieou-kieou* une prodigieuse quantité d'argent, & de monnoie de cuivre. Les Chinois même en furent tellement incommodés dans les provinces de *Tche-kiang* & de *Fokien*, où la monnoie de cuivre devint extrêmement rare, qu'on en porta de grandes plaintes à l'Empereur, & qu'en conséquence la Cour détermina ce qu'on donneroit désormais en marchandises de la Chine, en argent & en monnoie de cuivre, pour les marchandises & les denrées de *Lieou-kieou*.

On ne dit nulle part qu'il y ait des mines d'argent ou d'or

dans cette Isle. Ainsi les vases d'or & d'argent que quelques-uns de ces Rois offrirent en tribut à l'Empereur de la Chine, venoient apparemment du Japon, ou peut-être de la Chine même. Du temps de *Chang-tay-kieou* on fondit à *Lieou-kieou* de grandes cloches pour les temples, & pour de hautes tours qu'on voit encore sur quelques montagnes.

Chang-te son fils & son successeur alla en personne dans l'Isle *Ki-kiai* qui s'étoit révoltée contre lui & y soumit les rébelles. Ce Prince se fit haïr par ses cruautés.

Après sa mort les Grands refuserent de reconnoître pour Roi celui qu'il avoit désigné. Ils mirent sur le rrône un Seigneur nommé *Chan-y-ven*, natif de l'Isle *Yo-pichan*. On n'est

pas bien instruit sur la genéalogie de ce Roi. Les uns le croyent descendant du Roi *Y-pen* ; les autres le font descendre des anciens Roi de *Lieou-kieou*. Quoi qu'il en soit, ce fut un grand Prince. Il arriva de son temps que quelques Insulaires de *Lieou-kieou* qui étoient à la Chine, y commirent quelques désordres. On en prit occasion de déterminer au juste le nombre de personnes qui viendroient à la suite des Ambassadeurs de *Lieou-kieou*, & la maniere dont le commerce se continueroit entre cette Isle & la Chine.

Chang-tching, son fils, occupa le trône après lui. Il eut un oncle paternel qui gouverna d'abord l'Etat avec prudence, & qui se retira ensuite dans la Ville de *Y-velay*, où ses descendants possedent encore de

grands biens. On voit dans l'hiſtoire que, ſous le regne de *Chang-tching*, un vaiſſeau de *Lieou-kieou* fit le voyage de Malaca. Pluſieurs autres vaiſſeaux furent envoyés auſſi à Formoſe, aux côtes de Bungo, Fionga, Sat-ſuma, Arima, Amacuſa, Facara, & même en Corée, ſans compter ceux qui alloient dans le Fokien.

Chang-tching ſut mettre encore à profit la ſituation de ſes Etats. Ils devinrent l'entrepôt du commerce que les Japonois faiſoient à la Chine, & que les Chinois faiſoient au Japon. Comme ce commerce étoit très-conſidérable, les Iſles de Lieou-kieou en tiroient un avantage infini par le moyen du grand nombre de vaiſſeaux qui y abordoient. Et quand la méſintelligence ſe mettoit entre les deux Puiſſances, le Roi de

Lieou-kieou étoit en quelque sorte le médiateur. On en vit un exemple sous le regne de *Kiat-sing*, Empereur Chinois de la Dynastie des *Ming*, qui monta sur le trône en 1522, & qui l'occupa 45 ans..

Les Japonois des côtes du *Ximo*, & des Isles de *Goto* & *Firando* armerent un prodigieux nombre de vaisseaux montés par des matelots résolus & déterminés. Ces Japonois, de concert avec des pirates Chinois, pillerent plusieurs fois les côtes de Pet-chely, Chantong, Kiang-nan, Tche-kiang, Fokien, Canton, & jetterent par-tout la consternation. Leur retraite principale étoit *Ki-long-chan*, poste important au Nord de Formose. Ils traitoient d'abord assez bien les gens du pays ; mais ensuite ils y commirent les plus

grands désordres, mettant tout à feu & à sang. Les peuples de *Formose*, doux, timides, & craignant les voyages de mer, abandonnerent la côte occidentale, & se retirerent dans les montagnes.

L'Empereur *Kiat-sing* fut donc obligé d'armer de puissantes flottes. Il envoya des Grands de sa cour à *Lieou-kieou* pour faire tenir par cette voie à l'Empereur du Japon divers manifestes où il se plaignoit des pirateries de ses sujets. Celui-ci se justifia, & fit voir qu'il n'y avoit aucune part; qu'on devoit les attribuer, soit aux Seigneurs Japonois des côtes du *Ximo*, dont il n'étoit pas bien le maître, soit aux pirates Japonois qui étoient trop peu dépendants des Seigneurs du *Ximo*, soit aux pirates Chinois qui é-

toient en grand nombre & d'intelligence avec ceux du Japon. Quant au Roi de *Lieou-kieou*, il fit rendre aux Chinois beaucoup d'esclaves que les Japonois avoient faits à la Chine & qu'ils avoient laissés dans les Isles de *Lieou-kieou*, & plusieurs vaisseaux qu'ils avoient pris. L'Empereur *Kiat-sing* fut sensible à cet important service; il lui fit en reconnoissance de grands présents en soie, en porcelaine, en deniers de cuivre & en argent, & accorda à ses sujets les plus beaux priviléges pour leur commerce avec la Chine. Au reste *Kiat-sing*, malgré tous ses efforts ne put venir à bout d'arrêter les pirateries dont il s'étoit plaint; & nonobstant les avantages considérables que les Généraux de ses flottes remporterent sur les Japonois, ceux-

ci contiuerent à faire ſur les Chinois un butin ineſtimable.

L'Empereur du Japon étoit alors le fameux *Tay-coſama*. L'hiſtoire Chinoiſe lui donne le nom de *Ping-ſeou-ki* , & le titre de *Houang-pe*, qui eſt le même que le *Kouan-pacou* des Japonois, titre de la premier dignité après celle du *Ouo* ou *Dairi*. Les Chinois aſſurent que *Ping-ſeou-ki* étoit un homme de la lie du peuple, du pays de *Sat-ſuma* ; que par degrés il vint juſqu'à être maître abſolu du Japon, ne laiſſant qu'un vain titre de Roi au *Dairi*. L'hiſtoire Chinoiſe ajoute que c'étoit un Prince habile, mais ambitieux, ſans religion, cruel & débauché, & elle en rapporte pluſieurs exemples.

Tay-coſama donc voyant la terreur que les pirates Japonois

avoient répandue dans la Chine, conçut le dessein de piller la cour de cet Empire, & d'y envoyer des armées formidables. Mais il appréhendoit que la communication de *Lieou-kieou* avec la Chine ne fût un obstacle à son projet qu'il tenoit fort caché. C'est pourquoi après avoir fait des préparatifs extraordinaires, il envoya des officiers à la cour du Roi *Chang-ning*, avec une lettre fiere, pour lui défendre de payer le tribut à la Chine & de reconnoître d'autre Souverain que l'Empereur du Japon. La même histoire assure que *Tay-cosama* écrivit avec la même fierté au Gouverneur des Philippines, au Roi de Siam, & aux Européans des Indes, pour leur intimer un ordre de lui payer le tribut.

Chang-ning n'étoit pas aisé à

intimider, & il ne fit nul cas des menaces de l'Empereur du Japon. Il avoit pénétré ses projets, sur-tout celui d'attaquer la Corée. Il sut aussi que ce Prince pensoit à se servir de plusieurs Chinois du Fokien, & de quelques Coréens pour être exactement instruit de tout ce qui regarde la Chine & la Corée. Il sut encore qu'un riche Marchand Chinois, du district de *Tsuen-tcheou-fou* du Fokien, étoit à *Lieou-kieou* pour son commerce, & qu'il étoit au fait des desseins de *Tay-cosama*. Il le fit venir, & le chargea d'avertir le Vice-Roi du Fokien. Le Vice-Roi en écrivit à l'Empereur *Ou-anli**, & sur cet avis, la Cour de la Chine pourvut à la sûreté des côtes, leva une bonne

* L'Empereur *Ou-anli* monta sur le trône de la Chine en 1573. Il régna 47 ans.

armée, & se mit en état de repousser vigoureusement l'ennemi. Elle envoya en même-temps au Roi de Corée pour l'avertir des projets de *Tay-cosama*, & lui conseilla de se préparer au plutôt à une bonne défense. Mais ce Roi ne profita point de l'avis. Il se persuada faussement que les préparatifs du Prince Japonois ne regardoient que la Chine, il ne prit aucune mesure, & fut surpris par les Japonois qui attaquerent ses Etats avec une forte armée. Le détail de cette guerre se trouve dans le Recueil du Pere Duhalde.

Tous ces troubles empêcherent l'Empereur *Ou-anli* d'envoyer d'abord un Grand de sa cour au Roi *Chang-ning* pour l'installer Roi, mais il lui fit de grands présents, & traita

magnifiquement ſes Ambaſſadeurs, lorſque, malgré les menaces des Japonois, ils vinrent payer le tribut ordinaire. Ce ne fut qu'après la mort de *Tay-coſama*, & à la fin de la guerre, que l'Empereur *Ou-anli* lui envoya des Ambaſſadeurs pour faire cette inſtallation ſolemnel- avec tout l'appareil & toute la pompe convenable.

Cependant les Japonois réitérerent leurs inſtances menaçantes auprès de *Chang-ning*. Ils voulurent abſolument en 1610, l'obliger à leur payer le tribut & à le refuſer à la Chine. *Chang-ning* en avertit encore l'Empereur, mais inutilement. Ce Prince n'étoit plus en état de le ſoutenir. La Chine étoit remplie de mécontents. Il falloit entretenir des armées ſur les frontieres. Les pirates Chinois &

autres infestoient les côtes. Ainsi il n'y eut point de secours à attendre de ce côté-là, & le Roi resta exposé à tout le ressentiment d'une nation altiere qui se croyoit offensée. Sur ces entrefaites *, un Seigneur considérable de la Ville de *Poutien*, nommé *King-tchang* (*a*), se retira mécontent à *Sat-suma* (*b*); il arma des vaisseaux, fit monter 3000 Japonois; & lorsqu'on ne s'y attendoit pas, fit descente à *Lieou-kieou*, prit le Roi *Chang-ning*, fit mourir *Tching-*

* L'an 1612.

(*a*) C'étoit un descendant du Roi *Tsaytou*, qui monta sur le trône l'an 1350.

(*b*) Kæmpfer assure que le Roi de *Lieoukieou* est tributaire du Prince de *Sat-suma*. Le Docteur *Supao-koang* ne dit rien de ce tribut. La Cour de Pékin paroît supposer le contraire. Peut-être à cause de la proximité & de la facilité que pourroit avoir le Prince de *Sat-suma* de faire des descentes aux Isles de *Lieou-kieou* les Marchands qui demeurent dans ces Isles font-ils quelques présents à ce Prince.

koey, parent du Roi, pour n'avoir pas voulu reconnoître les Japonois maîtres ſouverains de *Lieou-kieou* ; & après avoir pillé le Palais, conduiſit le Roi priſonnier à *Sat-ſuma*. La diſgrace de *Chang-ning* augmenta ſa réputation. On admira ſa conſtance & la tranquillité de ſon eſprit. *Kint-chang* lui-même en fut ſurpris, & les Japonois après deux ans de priſon, le renvoyerent avec honneur dans ſes Etats. A peine y fut-il rentré, que toujours fidele à l'Empereur de la Chine, il lui envoya faire hommage, & l'avertit du projet qu'avoient formé les Japonois de revenir à Formoſe (*a*) qu'ils avoient

(*a*) Les Chinois ont eu ſoin de marquer l'établiſſement des Hollandois à Formoſe, la maniere dont les pirates Chinois les en chaſſerent, & celle dont enſuite la famille du Chef de ces pirates remit aux

abandonnée

abandonnée & de s'y fortifier.

Le Roi *Chang-ning* ne laissa pas de Prince héritier. Son successeur *Chang-fong*, malgré les troubles de l'Empire, paya le tribut ordinaire, & reçut de l'Empereur de la Chine l'investiture de ses Etats. Ce Prince se fit estimer. Avant lui la fayance & la porcelaine venoient de la Chine & du Japon. Il trouva le moyen d'en établir des fabriques dans son Royaume, & depuis ce temps on y fait d'assez belles porcelaines.

Quelques années après il se fit à la Chine une grande révolution, qui mit les Tartares sur le Trône Impérial. Le Roi *Chang-tché* envoya des Ambassadeurs à l'Empereur Tartare *Chunt-chi*, & il en reçut un sceau

Tartares qui regnent aujourd'hui ce qui avoit été repris sur les Hollandois.

ou cachet en caracteres Tartares. On regla que ce ne seroit plus que de deux en deux ans que le Roi de *Lieou-kieou* envoyeroit payer le tribut, & que le nombre des personnes qui seroient à la suite de ses Envoyés ne seroit pas au-dessus de 150.

En 1663, le grand Empereur *Kang-hi* ayant succédé à son pere, reçut le tribut & les Envoyés de *Chang-tché*. Ce Prince magnifique lui envoya des Grands de sa cour avec les présents superbes que son pere *Chunt-chi* avoit destinés pour le Roi de *Lieou-kieou*. A ces présents il ajouta les siens : & les Ambassadeurs de *Lieou-kieou* furent conduits dans leur pays chargés eux-mêmes de présents, que *Kang-hi* leur fit en particulier. Les Ambassadeurs Tartares allerent avec eux, & quand ils furent

arrivés, *Chang-tché* fût installé avec la plus grande solemnité Roi de *Lieou-kieou*, tributaire de l'Empire Tartare *Mant-cheou*.

Kang-hi tourna alors ses vues sur *Lieou-kieou* avec plus d'intelligence & une attention plus suivie, que n'avoient fait ses prédécesseurs. Il y fit bâtir un Palais pour honorer Confucius, & un College pour apprendre les caracteres Chinois, dans lequel il établit des examens pour les degrés des Lettrés qui composeroient en Chinois. Il eut d'ailleurs grand soin de faire élever à Pékin, à ses dépens, des Etudiants natifs de *Lieou-kieou*. Il régla que désormais le Roi n'envoyeroit pas en tribut des bois de senteur, des clouds de giroffle, & autres choses qui ne sont pas du cru du pays; mais qu'il envoyeroit une quan-

tité déterminée de soufre, de cuivre, d'étain, de coquillages & nacres fort estimés & fort recherchés à Pékin. Il agréa, qu'outre le tribut ordinaire, on lui offrît des brides, des selles, des fourreaux, & autres choses semblables qui passent pour être faites avec beaucoup de propreté & de goût. Il saisit aussi avec empressemement une occasion qui se présenta de se concilier l'estime & l'amitié de ces peuples.

L'an 1708, tous les fléaux parurent fondre sur *Lieou-kieou.* Le Palais du Roi fut réduit en cendres; les ouragans causerent des ravages inouis; la mortalité fut grande parmi les bestiaux; il régna des maladies contagieuses; enfin la misere fut extrême. Alors *Kang-hi*, suivant sa générosité naturelle, leur pro-

cura des secours si considérables, que les peuples soulagés conçurent de lui la plus haute idée, & en conservent toujours la plus vive reconnoissance. Enfin en 1719, il y envoya pour Ambassadeur le Docteur *Supao-koang* qui nous a fourni toutes les connoissances dont nous faisons part au Public.



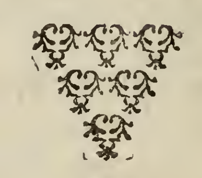
TABLE CHRONOLOGIQUE

Des Rois de Lieou-Kieou, depuis la fin du douzieme siecle, jusqu'au siecle présent.

Noms des Rois.	*Premiere année du Regne.*	*Durée du Regne.*
CHUN-TIEN.	1187 de J. C. Meurt âgé de 72 ans.	51 ans.
CHUN-MA-CHUNY, Fils de Chun-tien.	1238. Meurt âgé de 64 ans.	11 ans.
Y-PEN, Fils de Chun-ma-chuny.	1249.	
YN-TSOU,	1260. Meurt âgé de 71 ans.	40 ans.
TA-TCHING, Fils de Yn-tsou.	1301.	9 ans.
YN-TSE, Second fils de Ta-tching.	1309.	5 ans.
YU-TCHING, Quatrieme fils de Yn-tse.	1314 de J. C.	23 ans.
SY-OUCY, Fils de Yu-tching.	1337. Mourut âgé de 23 ans.	14 ans.

Noms des Rois.	*Premiere année du Regne.*	*Durée du Regne.*
TSAI-TOU.	1350 de J. C.	46 ans.
OU-NING, Fils de Tsay-tou.	1396.	
TSE-TCHAO, Fils de Ou-ning.	1406.	16 ans.
CHANG-PA-TCHI, Fils de Tse-tchao.	1424. Mourut âgé de 68 ans.	18 ans.
CHANG-TCHONG, Second fils de Chang-pa-tchi.	1440. Vécut 54 ans.	5 ans.
CHANG-TSETA, Fils de Chang-tchong.	1445. Mourut sans enfans âgé de 42 ans.	
CHANG-KIN-FOU, Oncle paternel de Chang-tse-ta.	1450. Vécut 52 ans.	4 ans.
CHANG-TAI-KIEOU, Frere de Chang-kin-fou.	1454. Vécut 46 ans.	7 ans.
CHANG-TE, Troisieme fils de Chang-tai-kieou.	1461. Vécut 29 ans.	9 ans.
CHANG-Y-VEN,	1470. Vécut 62 ans.	7 ans.
CHANG-TCHING, Fils de Chang-y-ven.	1477. Vécut 62 ans.	50 ans.
CHANG-TSING, Troisieme fils de Chang-tching.	1527. Vécut 59 ans.	29 ans.
CHANG-Y-VEN, Second fils de Chang-tsing.	1556. Vécut 45 ans.	17 ans.
CHANG-YONG, Second fils de Chang-y-en.	1573. Vécut 35 ans.	16 ans.

Noms des Rois.	*Premiere année du Regne.*	*Durée du Regne.*
CHANG-NING, Petit-fils de Chang-tsing.	1588 de J. C. Vécut 57 ans.	32 ans.
CHANG-FONG, Descendant d'un frere du Roi Chang-yong.	1621. Vécut 51 ans.	20 ans.
CHANG-HIEN, Troisieme fils de Chang-fong.	1641. Vécut 23 ans.	7 ans.
CHANG-TCHE, Frere de Chang-hien.	1648. Vécut 40 ans.	21 ans.
CHANG-TCHING, Fils de Chang-hien.	1669. Vécut 65 ans.	41 ans.
CHANG-PEN, Petit-fils de Chang-tching.	1710. Vécut 34 ans.	3 ans.
CHANG-KING, Fils de Chang-pen.	1713.	



ARTICLE III.

Religion, mœurs & usages des habitants de ces Isles.

Religion.

IL Y A plus de 900 ans, que les Bonzes de la Secte de *Fo* passerent de la Chine à *Lieoukieou*, & introduisirent leur idolâtrie avec les livres Classiques de leur Secte. Depuis ce temps le culte de *Fo* y est dominant, soit à la Cour, soit parmi les Grands, soit parmi le peuple.

Quand ces Insulaires font des promesses & des serments, ce n'est pas devant les statues ou images de leurs idoles qu'ils les font. Ils brûlent des odeurs, ils préparent des fruits, se tiennent debout avec respect devant une pierre, & proferent quelques

paroles qu'ils croyent mystérieuses & dictées anciennement par les deux filles d'*Omomey-kieou*, sœurs du premier Roi *Tien-sun*. Dans les cours des temples, dans les places publiques, sur les montagnes, on voit quantité de pierres placées & destinées pour les promesses & les serments de conséquence.

Il est des femmes consacrées au culte des esprits qui passent pour puissantes auprès d'eux. Elles vont voir les malades, donnent des remedes, & récitent des prieres. C'est sans doute de ces femmes que parle un ancien Missionnaire du Japon; lorsqu'il dit, qu'aux Isles de *Leque-yo* (*Lieou-kieou*) il y a des sorcieres & des magiciennes.

L'Empereur *Kang-hi* a introduit à *Lieou-kieou* le culte d'une idole Chinoise, dite *Tien-fey*,

Reine céleste ou Dame céleste. Dans la petite Isle de la mer, appellée *Mey-tcheou-su*, une fille de la famille *Lin*, considérable dans le Fokien, étoit fort estimée pour sa rare vertu. Les premiers Empereurs de la Dynastie *Song*, lui donnerent des titres d'honneur, & la déclarerent esprit céleste. Ceux des Dynasties *Y-ven* & *Ming* augmenterent son culte, & on lui donna le titre de *Tien-fey*. Enfin *Kang-hi*, persuadé que la Dynastie régnante doit à cet esesprit la conquête de l'Isle Formose, lui fit bâtir des temples, & recommanda au Roi de *Lieou-kieou* de suivre en cela son exemple. De-là vient que dans cette Capitale on voit un temple magnifique érigé en l'honneur de cette idole. *Supao-koang* y alla faire des prieres; & sur le

vaiſſeau qu'il monta pour retourner à la Chine, il eut ſoin de placer une Statue de *Tien-fey*, à laquelle lui & l'équipage rendirent ſouvent de ſuperſtieux hommages.

Mœurs, Uſages & Mariages

Les familles ſont diſtinguées à Lieou-kieou par des ſurnoms comme à la Chine. Les hommes & les femmes ou filles de même ſurnom ne peuvent pas contracter de mariage enſemble. Quant au Roi, il ne peut épouſer que des filles de trois grandes familles qui occupent toujours des poſtes diſtingués. Il en eſt une quatrieme auſſi conſidérable que les trois autres; mais le Roi & les Princes ne contractent point d'alliance avec elle, parce qu'il eſt douteux ſi cette famille n'a pas la

même tige que la Royale.

La pluralité des femmes est permise dans ces Isles. Quand on veut marier un jeune homme, il lui est permis de parler à la fille qu'on lui propose ; & s'il y a un consentement mutuel, ils se marient. Les femmes & les filles sont fort réservées ; elles n'usent pas de fard, & ne portent point de pendants d'oreilles : elles ont de longues aiguilles d'or ou d'argent à leurs cheveux tressés en haut en forme de boule. On assure qu'il y a peu d'adulteres : il y a aussi fort peu de voleurs, de meurtres & de mandiants.

Respect pour les morts.

Le respect pour les morts est aussi grand qu'à la Chine : le deuil y est aussi exactement gardé ; mais on n'y fait pas tant de

dépenſe pour les enterrements & pour les ſépultures. Les bieres, hautes de trois à quatre pieds, ont la figure d'un hexagone ou d'un octogone. On brûle la chair du cadavre, & l'on conſerve les oſſements. C'eſt une cérémonie qui ſe fait quelque-temps avant l'enterrement, ſur des collines deſtinées à cet effet. La coutume n'eſt pas de mettre des viandes devant les morts ; on ſe contente de quelques odeurs & de quelques bougies : il eſt des temps où l'on va pleurer près des tombeaux. Les gens de condition y pratiquent des portes de pierre, & mettent des tables à côté pour les bougies & les caſſolettes.

Mandarins.

On compte neuf degrés de Mandarins comme à la Chine ;

on les distingue par la couleur de leur bonnet, par la ceinture & par le coussin. La plupart des Mandarinats sont héréditaires dans les familles, mais un bon nombre est destiné pour ceux qui se distinguent. On les fait monter, descendre; on les casse, on les employe selon qu'ils font de bien ou de mal. Les Princes & les Grands Seigneurs ont des Villes & des Villages, soit dans la grande Isle, soit dans les autres Isles; mais ils ne peuvent pas y faire leur séjour. Ils sont obligés d'être à la Cour. Le Roi envoye des Mandarins pour percevoir les impôts des terres : c'est à eux que les Fermiers & les Laboureurs sont obligés de donner ce qui est dû aux Seigneurs, à qui on a soin de le remettre exactement. Les Laboureurs,

ceux qui cultivent les jardins, les pêcheurs, &c. ont pour eux la moitié du revenu ; & comme les Seigneurs & propriétaires ſont obligés de fournir à certains frais, ils ne perçoivenr preſque que le tiers du revenu de leur bien.

Les Mandarins, les Grands & même les Princes ne peuvent avoir pour leurs chaiſes que deux porteurs. Le Roi ſeul en peut avoir autant qu'il veut. Leur équipage & leurs chaiſes ſont à la Japonoiſe, auſſi-bien que les armes & les habits. Depuis quelque temps, les Grands, les Princes & le Roi, ſoit dans leurs Palais, ſoit dans leurs habits, ont beaucoup imité les Chinois. En général, ils prennent des Chinois & des Japonois ce qu'ils jugent le plus commode.

Revenus du Roi.

Le Roi a de grands domaines : il a les impôts, les salines, le soufre, le cuivre, l'étain, & autres revenus. C'est sur ces revenus qu'il paye les appointements des Grands & des Mandarins. Ces appointements sont marqués par un nombre déterminé de sacs de ris; mais sous ce nom on comprend ce que donne le Roi en grains, ris, soie toile, &c. Le tout est évalué selon le prix des sacs de ris. Il y a peu de procès pour les biens & les marchandises, & presque point de douanes & d'impôts.

Commerce & Manufactures.

Voici ce que l'on sait du commerce tant intérieur qu'extérieur de ce Royaume. D'a-

bord, nul homme ne paroît au marché: ce ſont les femmes & les filles qui y vendent & y achetent dans un temps réglé. Elles portent leur petit fardeau ſur leur tête avec une ſinguliere dextérité. Les bas, les ſouliers, l'huile, le vin, les œufs, les coquillages, le poiſſon; poules, poulets, ſel, ſucre, poivre, herbages; tout cela ſe vend & s'achete, ou par échange, ou en deniers de cuivre de la Chine & du Japon. Quant au commerce du bois, des étoffes, des grains, des drogues, des métaux, des meubles, des beſtiaux, il ſe fait dans les foires, les boutiques, les magaſins.

Il y a dans toutes ces Iſles des Manufactures de ſoie, de toile, de papier, d'armes, de cuivre; d'habiles ouvriers en

or, argent, cuivre, fer, étain & autres métaux ; bon nombre de barques & de vaisseaux, non-seulement pour aller d'une Isle à l'autre, mais encore pour aller à la Chine, & quelquefois au Tong-king, à la Cochinchine, & dans d'autres lieux plus éloignés, en Corée, à Nanga-za-ki, à Sat-suma, dans les Isles voisines & à Formose. On m'a assuré qu'à *Lieou-kieou* on fait un assez bon commerce avec la partie Orientale de Formose, & que, de cette côte orientale, les Insulaires des Isles de *Pat-chong-chan*, *Tay-ping-chan* & de la grande Isle, tirent de l'or & de l'argent. Du reste, les vaisseaux des Isles de *Lieou-kieou* sont estimés des Cinois & des Japonois.

Tribunaux.

La Ville Royale a des Tribunaux pour les revenus & pour les affaires de la grande Isle & des trente-six Isles qui en dépendent, & celles-ci ont des Agents fixes à la Cour. Il y a aussi des Tribunaux pour les affaires civiles & criminelles ; pour ce qui regarde les familles des Grands & des Princes ; pour les affaires de Religion, les greniers publics, les revenus du Roi & les impôts pour le commerce, les fabriques & les manufactures ; pour les cérémonies civiles ; pour la navigation, les édifices publics, la littérature, la guerre.

Le Roi a ses Ministres & ses Conseillers ; il a ses magasins particuliers pour le ris & les grains, pour les ouvrages en

or, argent, cuivre, fer, étain, vernis, bâtiments. Mais je ne sais si les choses répondent réellement aux caracteres Chinois qui les expriment ; car ces caracteres désignent un Royaume plus riche & plus puissant qu'on ne le suppose à Pékin. Il est vrai que les Chinois ont de la peine à se représenter hors de leur Empire des pays puissants, riches & civilisés.

Langues en usage dans ce Royaume.

On parle dans ces Isles trois langues différentes, qui ne sont ni la Chinoise, ni la Japonoise. Le langage de la grande Isle est le même que celui des Isles voisines ; mais il est différent de celui des Isles du Nord-Est & de celui des Isles de *Pat-chong-chan* & *Tay-ping-chan*. Il

eſt néanmoins dans les trente-ſix Iſles beaucoup de perſonnes qui parlent la langue de la grande Iſle, & qui ſervent d'interprêtes. Ceux qui étudient, connoiſſent les caracteres Chinois; & par le moyen de ces caracteres ils peuvent ſe communiquer leurs idées.

Les Bonzes répandus dans le Royaume ont des écoles pour apprendre aux petits enfants à lire ſelon les préceptes des alphabets Japonois, ſur tout de celui qu'on nomme *Y-ro-fa*. Il paroît que les Japonois, même avant le regne de *Chun-tien*, étoient en grand nombre à *Lieou-kieou*, & que des Seigneurs de cette nation s'étoient emparés de l'Iſle. De-là vient ſans doute que beaucoup de mots Japonois ſe trouvent dans la langue de la grande Iſle. Le Pere

de Charlevoix, dans son histoire du Japon, paroît en peine sur l'origine du mot Bonze. Le mot *Bonzo* est de la langue du Japon & de celle de *Lieou-kieou*, & ce mot dans l'une & dans l'autre veut dire, *Religieux*. Je serois infini si je voulois rapporter tous les autres mots qui, comme celui-ci, sont communs à ces deux langues.

Les Bonzes connoissent aussi, pour la plupart, les caracteres Chinois. Les lettres qu'on s'écrit, les comptes, les ordres du Roi sont en langage du pays & en caracteres Japonois : les livres de Morale, d'Histoire, de Médecine, d'Astronomie ou Astrologie sont en caracteres Chinois. On a aussi en ces caracteres les livres Classiques de la Chine & ceux de la religion de *Fo*,

La forme de l'année à *Lieou-kieou* est la même qu'à la Chine. On y suit le Calendrier de l'Empire ; & les idées des mots pour les heures, les jours, les années, les signes du Zodiaque, sont absolument les mêmes.

Les maisons, les Temples, les Palais du Roi sont bâtis à la Japonoise ; mais les maisons des Chinois, l'Hôtel de l'Ambassadeur de la Chine, le College Impérial, le Temple de la Déesse *Tien-fey*, sont construits à la Chinoise. Dans un grand nombre de Temples & de bâtiments publics, on voit des tables de pierre & de marbre où sont gravés des caracteres Chinois à l'honneur des Empereurs de la Chine, depuis l'Empereur *Hong-ou* jusqu'à ce jour. Sur les arcs de triomphe, au Palais du Roi, dans les Temples

&

& bâtiments publics on voit plusieurs inscriptions Chinoises. Il y en a aussi en caracteres Japonois & en langue Japonoise ; il y en a encore, mais peu, en caracteres Indiens, écrits par des Bonzes qui ont eu ces caracteres & ces inscriptions de quelques Bonzes du Japon.

Cette connoissance des caracteres Chinois, qui a commencé sous le regne de *Chuntien*, s'est beaucoup accrue dans la suite, sur-tout depuis que les Chinois se sont établis dans la grande Isle ; que plusieurs jeunes gens y ont appris à lire & à parler cette langue ; & qu'un grand nombre d'autres ont été élevés à la Cour de la Chine dans le College Impérial.

J'ajoute ici une observation sur la langue & les caracteres de la Chine : c'est que parmi

les Japonois, ceux de *Lieou-kieou*, & les gens qui connoissent les caracteres Chinois, il s'est introduit une sorte de langue qui est une mauvaise prononciation de la Chinoise. Par exemple, un lettré de *Lieou-kieou* & du Japon voit le caractere Chinois, *porte*, *janua*; un Chinois qui prononce bien, dit *men*. Un Japonois dit en sa langue, *cado*. Ces deux derniers diront aussi, *mon*, mauvaise prononciation de *men*. Il en est de même des autres caracteres Chinois lus par un Japonois & par un Insulaire de *Lieou-kieou*. Mais ces mots mal prononcés ont la même signification que ceux de la langue naturelle du Japon ou de *Lieou-kieou*. L'usage des caracteres Chinois pourroit introduire une espece de langue commune à tout le mon-

de. C'est une remarque qu'on a faite depuis long-temps.

Description de la grande Isle.

La grande Isle a quantité de petites collines, de canaux, de ponts & de levées. Tous les transports de denrées, marchandises & autres choses se font par le moyen des barques, des hommes & des chevaux ; il y a très-peu d'ânes, de mules & de mulets.

Dans les maisons, entre la terre & le rez de chaussée, on laisse, à cause de l'humidité, un espace de 4, 5, 6 pieds, pour donner issue à l'air. Les ouragans & les vents violents obligent de faire les toîts fort solides ; & comme les tuiles pour les couvrir sont cheres, parce que la terre propre à les cuire est très-rare, de-là vient

qu'à la réſerve du Palais du Roi, des Princes, des riches familles de Mandarins, & des temples, la plupart des toîts ſont faits d'un enduit propre à réſiſter à la pluie.

La grande Iſle eſt très-peuplée & très-fertile. Le ris, le bled, toutes ſortes de légumes y ſont en abondance. La mer & les rivieres ſont remplies de poiſſons : auſſi les habitants des côtes, fameux plongeurs & habiles à la pêche, en font-ils un grand commerce. On tire de la mer différentes eſpeces d'herbes, dont on fait des nattes & des habits contre la pluie. Les nacres de perle, les coquillages, l'écaille de tortue ſont fort recherchés ; & comme on en fait un grand débit à la Chine & au Japon, ils forment une autre branche de commerce aſ-

sez considérable. Les bézoards, le corail & les pierres à aiguiser sont aussi très-estimés.

Le chanvre & le coton servent à faire une prodigieuse quantité de toiles ; les bananiers à faire du fil & des habits. On nourrit beaucoup de vers à soie ; mais les étoffes ne sont en rien comparables à celles de la Chine & du Japon. Les cocons sont employés à faire du papier encore plus épais que celui de Corée ; on s'en sert pour écrire ; on peut même le teindre pour en faire des habits. Il est une autre sorte de papier fait de bambou & de l'écorce d'un arbre appellé pour cela arbre du papier.

Il y a beaucoup de bois propres à la teinture : on estime sur-tout un arbre dont on dit que les feuilles ressemblent à

celles du citronier. Le fruit n'en eſt pas bon à manger, mais l'huile qu'on en tire en abondance, a de la réputation, de même que le vin de ris, qu'on nomme *Cha-zi*. Pluſieurs graines & plantes fourniſſent encore de l'huile. Les plantes médicinales ne ſont point rares, & les melons, ananas, bananes, courges, haricots, feves & pois y ſont très-communs. Les oranges, citrons, limons*, *Long-y-ven*, *Lit-chi*, raiſins, tous ces fruits y ſont fort délicats. On y trouve en abondance le thé, la cire, le gingembre, le ſel, le poivre, l'encens. Le ſucre eſt noir, & les confitures n'en ſont

*Le Pere Duhalde, dans ſon hiſtoire, parle du *Lit-chi* & du *Long-yven*. Il dit que ces deux fruits ne ſe trouvent nulle part que dans les provinces de *Canton* & *Fokien*. Il n'avoit point vu de mémoires ſur *Lieou-kieou*.

pas moins bonnes. Il y a du vernis ; on ſait l'employer, mais on ne dit pas de quel endroit on le tire.

Cette Iſle eſt aſſez heureuſe pour n'avoir ni loups, ni tigres, ni ours ; elle n'a non plus ni lievres, ni dains, mais elle a des animaux plus utiles ; de bons chevaux, des brebis, des bœufs, cerfs, poules, oies, canards, pigeons, tourterelles, paons, chiens, & chats. On ne manque ni de lauriers, ni de pins, ni d'arbres de camphre, ni de cedre, ni d'ébeniers ; il y a même de tout cela pluſieurs eſpeces différentes. On ne manque pas non plus de bois propres pour les barques, les navires & la conſtruction des maiſons & des palais. Il y a peu de poiriers, de pruniers & de pommiers.

Notice des autres Iſles.

Le ſoufre vient de l'Iſle de ce nom. Elle n'a que 30 ou 40 familles. Il n'y a ni arbres, ni ris, ni légumes ; mais beaucoup d'oiſeaux & de poiſſons. Le ris, le bois & les autres proviſions viennent de la grande Iſle pour ceux qui travaillent au ſoufre, & pour les deux ou trois Mandarins qui y ſont chargés du gouvernement.

Les autres Iſles du Nord-Oueſt, de l'Oueſt, de l'Eſt ; celles qu'on nomme du Sud, & Sud-Oueſt, produiſent les mêmes choſes que la grande Iſle. Celles de *Pat-chong-chan* & *Tai-ping-chan* ſont pour le moins auſſi peuplées, & encore plus fertiles. Il en eſt à peu-près de même des Iſles du Nord-Eſt, à la réſerve de *Ki-kiai*. Si les

fruits n'y sont pas aussi bons que dans la grande Isle, le vin y est meilleur. Il y a beaucoup plus d'arbres de camphre, beaucoup plus de bled, moins de ris, plus de chevaux, de bœufs, de brebis, de cerfs. Les arbres qui s'appellent *Kien-mou* par les Chinois, & *Sseki* par les habitants, sont une espece de cedre, dont le bois passe pour incorruptible. Cet arbre est fort commun dans les Isles *Tatao* & *Ki-kiai*, & le bois en est très-cher à la grande Isle. Le Palais du Roi, celui des Grands & des Princes, les principaux temples ont des colonnes faites de ce bois. On le fait venir de *Tatao* & de *Ki-kiai*, & c'est pour ces deux Isles un commerce très-avantageux.

Les habitants de *Ki-kiai* passent pour grossiers; on les re-

garde comme à demi Sauvages ; mais ceux de *Tatao* & des autres Isles du Nord-Est ne le cedent en rien à ceux de la grande Isle. Après celle-ci, *Tatao* est la plus considérable & la plus riche de toutes les Isles de ce Royaume. Les caracteres Chinois y étoient connus plusieurs siecles avànt qu'ils le fussent à *Lieou kieou*, & quand elle fut assujettie, on y trouva des livres Chinois, livres de Science, livres Classiques, qui y étoient depuis plus de 400 ans.

Caractere de ces Insulaires.

Au reste, ces Insulaires sont généralement affables pour les étrangers, adroits, laborieux, sobres & propres dans leurs maisons. La noblesse aime à monter à cheval, & est ennemie

de l'esclavage, du mensonge & de la fourberie.

A l'exception des grandes familles, des Bonzes & des Chinois établis à *Lieou-kieou*, peu d'habitans de la grande Isle & des trente-six qui en dépendent, savent lire & écrire. Si des paysans, ou artisans, ou marchands, ou soldats, savent l'un & l'autre, on les oblige à se raser la tête comme les Bonzes. Les Médecins, les jeunes gens qui sont dans le Palais, pour servir à boire, pour balayer, pour ouvrir les portes, &c. ont aussi la tête rasée. Tous les autres ont au sommet de la tête un toupet, autour duquel est un cercle de cheveux très-courts.

Ces peuples aiment les jeux & les passe-temps. Ils célebrent avec pompe & avec beau-

coup d'ordre les Fêtes pour le culte des Idoles, pour la fin & le commencement de l'année. Il regne dans les familles une grande union, que de fréquents repas, auxquels on s'invite mutuellement, contribuent beaucoup à entretenir. Bien différents des Japonois, des Tartares & des Chinois, ces Insulaires sont fort éloignés du suicide. Il n'y a que les Isles du Nord-Est, qui étant voisines du Japon, se ressentent de cette proximité pour les manieres & pour les mœurs.



ARTICLE IV.

Cérémonial pour l'installation du Roi de Lieoukieou, *comme tributaire de la Chine.*

DÈS QUE le Roi de *Lieoukieou* a rendu les derniers soupirs, le Prince héritier le fait savoir à l'Empereur, en lui envoyant un Ambassadeur pour lui demander l'investiture. Les Insulaires néanmoins n'attendent pas la réponse pour traiter réellement de Roi & de Reine le Prince héritier & la Princesse son épouse. Mais dans le cérémonial avec la Cour de Pékin, ce n'est qu'après l'installation faite par ordre de l'Empereur, que le Prince & la Princesse prennent le titre de Roi

& de Reine. L'Empereur choisit alors l'un de ces deux partis, ou d'envoyer lui-même un Ambassadeur pour l'installation du nouveau Roi, ou de donner un plein pouvoir à l'Ambassadeur de *Lieou-kieou* pour faire à son retour cette cérémonie. Si c'est au premier qu'il se détermine : voici quel est le cérémonial qui s'observe ; du moins est-ce celui qui s'observa dans l'Ambassade du Docteur *Supao-koang*.

L'Empereur ordonne au Tribunal des cérémonies de lui proposer un sujet capable de représenter & de soutenir avec dignité la Majesté de l'Empire Chinois. Le choix tombe sur celui qu'on sait que l'Empereur souhaite, & en même-temps on en nomme un second, en cas de maladie ou de mort. L'Em-

pereur, après avoir tout approuvé, admet à son audience l'Ambassadeur ; il lui donne les ordres & les instructions qu'il juge nécessaires , & lui fait remettre les présents destinés au Roi & à la Reine de *Lieou-kieou.* Aussi-tôt, les grands Mandarins de la province de Fokien reçoivent l'ordre d'armer un bon vaisseau & de choisir le Capitaine, les Officiers, les soldats, pilotes & matelots. Il y avoit plus de 350 personnes sur celui que monta *Supao-koang.*

Le jour du départ étant fixé, les parents & amis de l'Ambassadeur le conduisent à une certaine distance de la Cour, & l'y traitent magnifiquement. Dans tout le chemin jusqu'à la Capitale du Fokien , lui & ses gens sont défrayés par les Mandarins. Arrivé à la Capitale ,

les grands Mandarins ont soin de le loger dans un Palais commode, où il est traité avec la plus grande distinction. Il est conduit avec pompe au vaisseau, où l'on fait les cérémonies déterminées, au Ciel, aux Esprits & à la Déesse *Tien-fey*. Ensuite les Mandarins se retirent & l'on met à la voile.

Quand le vaisseau est prêt du port de *Napa-kiang*, on jette l'ancre, & on avertit les Mandarins de *Lieou-kieou*. Le Roi instruit de l'arrivée prochaine de l'Ambassadeur, donne les ordres nécessaires pour le recevoir avec les honneurs dus au titre de l'Envoyé céleste, c'est-à-dire, de l'Envoyé du fils du Ciel, ou de l'Empereur de la Chine. Les Princes, les Grands & les Mandarins se rendent au port en habit de cérémonie.

Un grand nombre de barques richement ornées conduisent le vaisseau au port. L'Ambassadeur avec sa suite met pied à terre, & est conduit à son Palais avec grand appareil par les Princes & les Grands, lesquels ont soin de paroître avec un train & un éclat qui puissent faire honneur à la nation.

Tout est réglé pour l'entretien de l'Ambassadeur & de son monde. Ses Officiers, soldats, matelots, domestiques, ont permission de porter une certaine somme d'argent, & une quantité déterminée de marchandises de la Chine, pour faire quelque commerce. Au temps de la Dynastie des *Ming*, les profits des Chinois étoient fort considérables à *Lieou-kieou*; aujourdhui ils sont médiocres. A l'égard de l'Ambassadeur, il

ſe pique ordinairement de ne paroître en aucune façon faire le commerce.

Après avoir pris quelque repos, il ſe rend à la grande ſalle, où il trouve une magnifique eſtrade, ſur laquelle il s'aſſied. Un Mandarin donne le ſignal, & à l'inſtant les Princes, les Miniſtres & les Grands du premier ordre placés ſelon leur rang, font les neuf proſternations pour ſaluer l'Empereur. L'Ambaſſadeur eſt debout, & après la cérémonie il leur fait une profonde revérence. Quand les Mandarins du ſecond & du troiſieme ordre ſe proſternent, l'Ambaſſadeur eſt debout, & dès qu'ils ſe ſont relevés, il leur préſente les mains. Lorſque c'eſt le tour des Mandarins inférieurs, l'Ambaſſadeur eſt aſſis & leur donne enſuite la main.

Après cette cérémonie, quelques Grands viennent de la part du Roi féliciter l'Ambassadeur sur son heureuse arrivée. Le reste du jour se passe en repas, en concerts, en réjouissances publiques, dans le port, à la Ville Royale, aux Villes & Villages voisins, sur les vaisseaux & sur les barques.

A un jour assigné, l'Ambassadeur va au temple de la Déesse *Tien-fey* lui rendre des actions de graces de sa protection dans le voyage. De-là il va au College Impérial, & fait les cérémonies Chinoises pour honorer Confucius. Il y a aussi un jour déterminé où l'Ambassadeur se rend avec un grand cortege à la salle royale, où sont les tablettes des Rois morts. Le Roi s'y trouve, mais comme un simple Prince particulier. L'Am-

baſſadeur fait au nom de l'Empereur la cérémonie Chinoiſe pour honorer le feu Roi, prédéceſſeur du Prince regnant ; il en fait autant pour les autres ; il offre les odeurs, les ſoies, les étoffes & l'argent donnés à cet effet par l'Empereur. Le Roi fait alors les neuf proſternations Chinoiſes pour remercier l'Empereur, & s'informer de l'état de ſa ſanté. Il ſalue enſuite l'Ambaſſadeur, & mange avec lui familiérement & ſans cérémonie.

Quand tout eſt réglé pour l'inſtallation, l'Ambaſſadeur avec toute ſa ſuite & un nombre infini de peuple, va au Palais. Les cours ſont remplies de Seigneurs & de Mandarins richement habillés & rangés en bel ordre. A l'entrée, l'Ambaſſadeur eſt reçu par les Prin-

ces & conduit au son des instruments à la salle royale, où l'on a élevé une estrade pour le Roi, & une autre pour la Reine. Il y a une place distinguée pour l'Ambassadeur. Le Roi, la Reine, l'Ambassadeur, les Princes, les Ministres & les Grands se tiennent debout. L'Ambassadeur fait lire à haute voix le diplome Impérial, où l'Empereur après quelque éloge du Roi défunt, déclare & reconnoît pour Roi & Reine de *Lieou-kieou* le Prince héritier & la Princesse son épouse. Cette déclaration est suivie des exhortations de l'Empereur au nouveau Roi pour gouverner selon les loix, & aux peuples des trente-six Isles pour être fideles à leur nouveau Souverain. Après la lecture de la patente Impériale, elle est remise au

Roi qui la donne à ſon Miniſtre pour être gardée dans les archives de la Cour. Enſuite le Roi , la Reine , les Princes , &c. font les neuf proſternations Chinoiſes pour ſaluer l'Empereur & le remercier.

L'Ambaſſadeur fait alors étaler les préſents magnifiques de l'Empereur pour le Roi & la Reine. On fait la lecture de la liſte de ces préſents , & le Roi & toute ſa Cour recommencent les neuf proſternations pour remercier l'Empereur. Tandis que l'Ambaſſadeur ſe repoſe un peu dans un appartement où il eſt conduit, le Roi & la Reine aſſis ſur leur trône reçoivent l'hommage des Princes , Miniſtres , Grands , Mandarins & députés des trente-ſix Iſles. La Reine ſe retire & le Roi fait traiter ſplendi-

dement l'Ambassadeur.

Quelques jours après, assis sur sa chaise royale portée par un grand nombre de porteurs, suivi des Princes, des Ministres & d'un brillant cortege, le Roi va à l'Hôtel de l'Ambassadeur. Le chemin est extraordinairement orné. De distance en distance on pratique des arcs de triomphe & des appartements ouverts, où se trouvent des fruits, des fleurs, des parfums. Autour de la chaise du Roi sont sept jeunes filles à pied, qui portent des étendards & des parasols. Les Princes, Ministres & Grands sont à cheval & cherchent à se distinguer dans cette occasion par de superbes habits & par une nombreuse suite.

L'Ambassadeur, à la porte de son Hôtel, reçoit le Roi avec respect, & le conduit à la gran-

de ſalle. Là ce Prince ſe met à genoux pour ſaluer l'Empereur : enſuite il fait à l'Ambaſſadeur l'honneur de lui offrir lui-même du vin & du thé. L'Ambaſſadeur le refuſe, préſente la taſſe au Roi, prend une autre taſſe, & ne boit qu'après que ce Prince a bu. Cette cérémonie achevée, le Roi avec ſon cortege revient à ſon palais.

Il nomme quelques jours après un Ambaſſadeur pour aller à la Cour de l'Empereur remercier ſa Majeſté : il lui envoye des préſents dont la liſte eſt communiquée à l'Ambaſſadeur Chinois. Il fait équiper pour ſon Ambaſſadeur un vaiſſeau qui doit aller de conſerve avec celui de l'Ambaſſadeur Impérial. Enfin l'Ambaſſadeur Impérial, après avoir déterminé le jour

jour de son départ, va prendre congé du Roi, & quelque temps après, le Roi va à l'Hôtel de l'Ambassadeur, lui souhaite un heureux voyage, se met à genoux, & fait les prosternations Chinoises pour saluer l'Empereur.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans les cérémonies dont je viens de parler, est l'ordre, la gravité & la modestie qui y regnent, & qui impriment dans les cœurs des peuples un profond respect pour le Souverain.

J'ai oublié de dire que, durant le séjour de l'Ambassadeur, le Roi le fait traiter souvent, soit au Palais-Royal, & aux maisons de plaisance, soit sur les lacs & les canaux. Dans ces grands repas il y a musique, danse & comédie, & l'on ne

manque pas d'y insérer des vers à la louange de la famille Impériale, de la Royale de *Lieou-kieou*, & de la personne de l'Ambassadeur. La Reine, les Princesses & les Dames assistent à tous ces spectacles, mais sans être vues. Ces fêtes sont très-estimées des Chinois, qui regardent ces Insulaires, comme des hommes adroits & industrieux.

Lorsque l'Ambassadeur visite le College Impérial, il voit par lui-même jusqu'où vont les progrès des Etudiants de l'Isle en Chinois. Il récompense le maître & les disciples ; & , lorsqu'il est habile lettré, comme étoit *Supao-koang*, il laisse des sentences & inscriptions Chinoises, écrites de sa main, pour le palais du Roi, pour les temples & les bâtiments publics ; & c'est alors un triomphe pour

les Chinois qui sont établis dans l'Isle.

Au reste, l'Ambassadeur doit être attentif à tout. Il fait un journal exact de son voyage pour l'offrir à l'Empereur. Il faut d'ailleurs qu'il soit instruit & en état de répondre aux questions du Roi, des Princes & des Grands qui se piquent de connoître les caracteres Chinois ; & comme il y a d'habiles Bonzes, dont la plupart ont étudié au Japon ou dans l'Isle les caracteres & les livres Chinois, & que l'Ambassadeur de la Chine a occasion de leur parler, il faut qu'il le fasse avec avantage pour se concilier leur estime.

Telles sont les connoissances que j'ai recueillies du mémoire de *Supao-koang*. Il reste encore des lumieres à acqué-

rir ; car on n'y dit point la maniere de faire le papier, les nattes, la toile, les étoffes, le ſel, le ſucre, &c. On ne fait point auſſi de deſcriptions des plantes, fruits, fleurs, arbres. On ne dit point non plus la façon dont ſe fait l'encre & de quels pinceaux on ſe ſert pour écrire. On ne rapporte pas les propriétés & les vertus des herbes médicinales & des remedes, ni comment on prépare le camphre, dont l'arbre eſt très-propre à faire des colonnes & des planches. Si dans la ſuite je puis avoir ſur-tous ces articles des mémoires certains, je ne manquerai pas de les envoyer en Europe.

FIN.

TABLE DES MATIERES.

Lettre du Pere Forgeot.

Lettre du Pere Vivier.

Lettre du Pere Chanſeaume.

Lettre du Pere Fauque.

Mémoire ſur la Cire d'arbre.

Lettre du Pere Amyot.

Extrait des lettres de quelques Miſſionnaires de Perſe.

Lettre du Pere Grimod.

Lettre du Pere Rouſſet.

Extrait de quelques lettres sur le Tong-king.

Mémoire du Pere Gaubil sur les Isles de Lieou-kieou.

Fin de la Table des matieres.



APPROBATION

du Cenſeur Royal.

J'Ai lu par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, le vingt-huitieme Receuil *des Lettres Edifiantes*, *&c.* Je n'y ai rien trouvé qui ne doive en favoriſer l'impreſſion. A Paris, ce 14. Mars 1758.

SALMON, *Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.*

Permiſſion du R. P. Provincial.

JE ſouſſigné Provincial de la Compagnie de JESUS, dans la Province de France, permets au Pere Louis Patouillet de la même Compagnie, de faire imprimer un Livre intitulé : *Lettres Edifiantes & Curieuſes, Tome vingt-huitieme* qui a été vu & approuvé par trois Théologiens de notre Compagnie : en foi de quoi j'ai ſigné la préſente permiſſion. A Paris ce 26. Février 1758.

PIERE-CLAUDE FREY.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien amé le Pere PATOUILLET, Jéſuite, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au public un Ouvrage qui a pour titre : *Lettres Edifiantes & Curieuſes,* s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de de notre obéiſſance, comme auſſi, d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, ſous quelque

prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenants, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour model ſous le contre-ſel des Préſentes, que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixieme Avril mil ſept cent vingt-cinq; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le ſieur DE LAMOIGNON, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le ſieur DE LAMOIGNON, le tout à peine de

nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayant cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifié, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers Sécrétaires ; foi soit ajoutée comme à l'original : Commandons au premier notre Hussier ou Sergent sur ce requis de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles le quatorzieme jour du mois d'Avril, l'an de grace mil sept cent cinquante-huit, & de notre regne le quarante-troisieme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, LE BEGUE.

Registré sur le Registre XIV. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris. N°. 342. fol. 306. conformément au Réglement de 1723. qui fait défenses, Art. IV. à toutes personnes, de quelques qualités & conditions qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à

la charge de fournir à la ſuſdite Chambre neuf exemplaires de chacun preſcrits par l'article 108. *du même Réglement. A Paris, le* 19. *Mai* 1758.

Signé, SAVOYE, *Adjoint.*

Fautes à corriger.

Page lij *de l'Epître* , *ligne* 14, du globle ; *lisez* : du globe.

Page 37, *ligne* 18, le P. Guienne ; *lisez* : le Pere de Guyenne.

Page 56, *ligne* 23, dédomagemment ; *lisez* : dédommagement.

Page 121, *ligne* 15, ain vendresi ; *lisez* : vendre ainsi.

Page 124, *ligne* 17, Monsieur Dorvillers ; *lisez* : Monsieur Dorvilliers.

Page 140, *ligne* 5, qu'après avoir affranchi ; *lisez* : qu'après avoir franchi.

Page 192, *ligne* 8, les uns, *lisez* : les unes.

Page 360, *ligne* 24, *en note*, Japonosie ; *lisez* : Japonoise.



